

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Entre variations sociales et modalités
d'accès aux activités collectives

Rapport réalisé par Lydia Thiérus

Sous la direction scientifique de Bertrand Réau et Stéphanie Rubi,

co-présidents de l'OVLEJ

Mai 2026



Table des matières

Introduction.....	4
Objectif de l'étude et méthodologie	4
1. Les vacances	7
1.1 Les séjours collectifs : des thématiques socialement déterminées.....	7
1.2 Qui sont ceux qui cumulent les séjours collectifs ?	9
1.3 Les stratégies d'information en séjour collectif	15
1.4 Les occupations pendant les vacances : entre séjours collectifs et autres activités collectives	17
1.5 Séjours collectifs et loisirs collectifs :.....	28
1.5.1 Quelle pratique ?.....	28
1.5.2 Quel rythme de fréquentation ?	30
1.5.3 Qui cumule ?	31
1.5.4 Continuité ou rupture des activités ?.....	43
2. Les loisirs.....	46
2.1 Les loisirs encadrés	46
2.1.1 Qui pratique ?	46
2.1.2 Quel type d'activité choisit-on et par qui ?	47
2.1.3 Qui sont ceux qui cumulent ?.....	50
2.2 Les loisirs libres.....	57
2.2.1 Qui pratique ?	57
2.2.2 Qui sont ceux qui cumulent ?.....	59
2.3 Cumul loisirs encadrés et loisirs libres : qui sont-ils ?.....	65
Conclusion	69
Annexes.....	73
Construction d'indicateurs - Méthodologie	73
Annexe 1 : Facteurs multiplicatifs des thématiques principales du séjour collectif ventilés par caractéristiques sociales (1/3).....	75
Annexe 2 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et d'autres activités collectives pratiquées pendant les vacances ventilés par caractéristiques sociales (1/3).....	78
Annexe 3 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et de loisirs collectifs ventilés par caractéristiques sociales (1/3)	81
Annexe 4 : Facteurs multiplicatifs de la notion de rupture ou de continuité des activités des séjours collectif par rapport aux activités de loisirs collectifs pratiqué ventilés par caractéristiques sociales (1/2).....	84
Annexe 5 : Facteurs multiplicatifs des thématiques de loisirs encadrés ventilés par caractéristiques sociales (1/3).....	86

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 6 : Facteurs multiplicatifs du cumul de loisirs encadrés ventilés par caractéristiques sociales (1/3)	89
Annexe 7 : Analyse factorielle des profils sociaux et des activités libres pratiquées par les enfants dans leur quotidien	92
Annexe 8 : Analyse factorielle des profils sociaux et des sorties libres effectuées par les enfants dans leur quotidien	93
Annexe 9 : Facteurs multiplicatifs du cumul de loisirs libres ventilés par caractéristiques sociales (1/3)	94
Annexe 10 : Facteurs multiplicatifs du cumul de loisirs encadrés et loisirs libres ventilés par caractéristiques sociales (1/3).....	97
Bibliographie.....	100

Introduction

Les usages sociaux du temps libre et des périodes de vacances des adultes, notamment ceux des classes supérieures, ont fait l'objet de nombreux travaux (Cousin et Chauvin, 2022 ; Périer, 2019 ; Viard, 2018, 2002 ; Réau, 2011, 2016 ; Urbain, 1991, 2002, 2011 ; Wagner, 2007). En revanche, les pratiques de loisirs et de vacances des enfants restent beaucoup moins documentées par des enquêtes empiriques. Ce constat soulève plusieurs interrogations : comment s'articulent les différents temps de l'enfant durant l'année ? Les activités de loisirs et de vacances des enfants et des jeunes sont-elles accessibles par tous ? Sont-elles pratiquées de manière homogène selon les milieux sociaux ?

C'est pourquoi, nous avons choisi de questionner dans ce rapport les pratiques [de cumul] de loisirs et de vacances au prisme des usages sociaux. Cette analyse vise à éclairer plusieurs questions : quels sont les profils des enfants qui cumulent des pratiques collectives pendant leurs vacances et leur temps libre ? Quels sont ceux qui cumulent des séjours collectifs ? Observe-t-on des ruptures entre les loisirs pratiqués au quotidien et les activités collectives réalisées durant les vacances ? Enfin, le cumul d'activités est-il conditionné par les dispositions socio-économiques des familles ou échappe-t-il en partie aux logiques de différenciation sociale ?

Objectif de l'étude et méthodologie

Ce rapport d'étude s'inscrit dans la continuité des premiers résultats de l'enquête *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024 : pratiques et usages sociaux*¹, menée par l'Ovlej en avril 2024. Ce premier rapport proposait un panorama des organisateurs de séjours, un profil des familles ayant recours aux séjours collectifs, ainsi qu'une analyse des stratégies mobilisées pour inscrire leur enfant. L'ensemble de ces résultats reposait sur une enquête menée auprès de familles ayant au moins un enfant âgé de 6 à 17 ans parti en séjour collectif au cours de la période observée, soit entre avril 2023 et mars 2024. Les données avaient été recueillies selon une double approche. D'une part, une enquête quantitative par questionnaire administré auprès de parents résidant en France avait permis de constituer un échantillon de 1 109 répondants. Les résultats avaient été redressés selon la méthode des quotas (catégorie socioprofessionnelle du parent répondant et région de résidence) afin d'obtenir un panel représentatif de la population métropolitaine. D'autre part, une enquête qualitative avait été menée auprès de 28 familles volontaires (29 parents et 34 enfants âgés de 6 à 17 ans), sélectionnées à partir du questionnaire, en veillant à diversifier les types de structures auprès desquelles la dernière inscription en séjour collectif avait été réalisée.

Parallèlement, une seconde enquête quantitative a été conduite auprès de parents résidant aux États-Unis. Le questionnaire, administré en anglais, a permis de recueillir les réponses de 1 235 participants. La méthode des quotas y a été appliquée selon quatre critères : région, appartenance ethnique, niveau de revenu et niveau de diplôme. L'exploitation de ces données fera l'objet d'un troisième rapport, consacré à une analyse comparative internationale.

Dans ce deuxième rapport, nous avons choisi d'examiner plus spécifiquement les logiques de **cumul des activités réalisées durant le temps libre et les périodes de vacances des enfants, afin de mieux comprendre les usages sociaux associés** à ces différents temps. Pour cela, nous avons analysé les différents temps de l'année (hors cadre scolaire) en observant à la fois les

¹ Ovlej, *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024 – Pratiques et usages sociaux*, avril 2025.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires pratiques de loisirs (libre et/ou encadré) du quotidien et celles des vacances, ainsi que leur logique de cumul selon les caractéristiques sociales, territoriales et familiales des enfants.

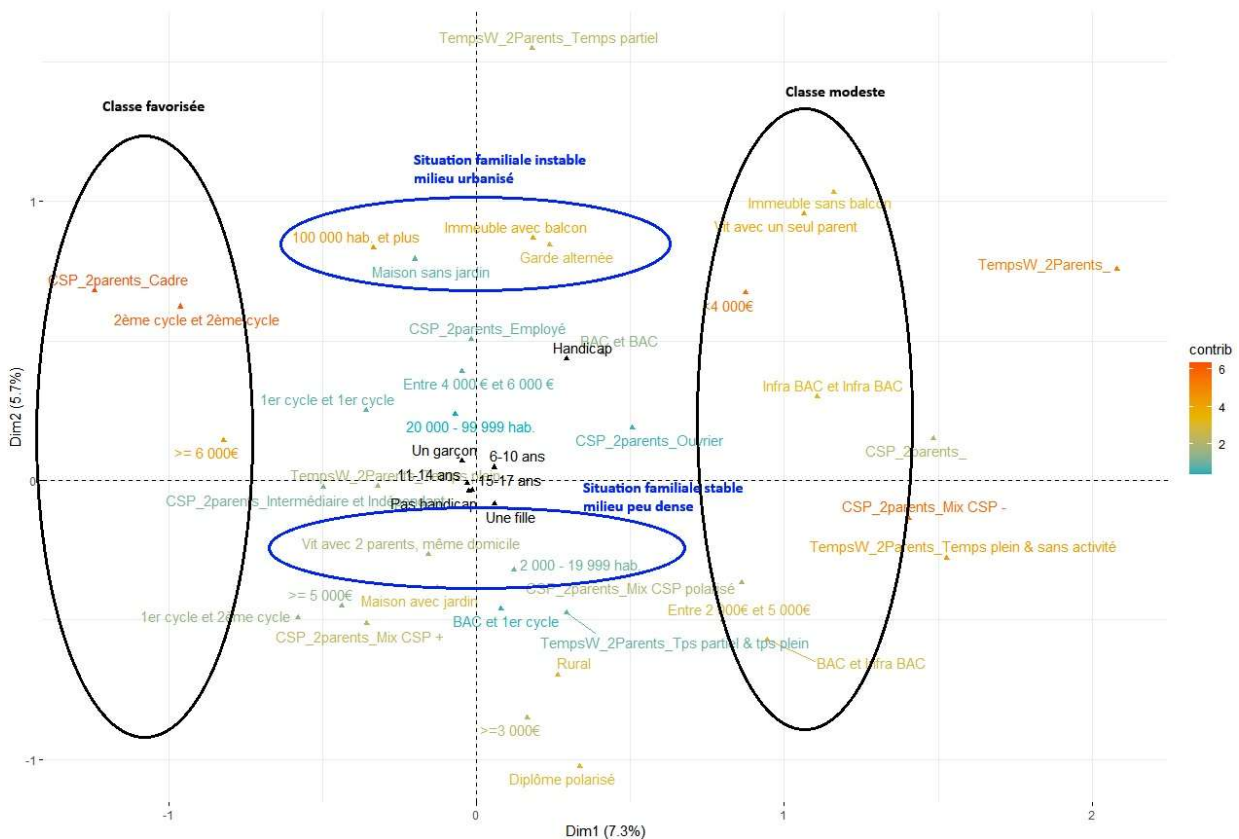
Dans ce rapport, les loisirs sont appréhendés selon deux catégories. Les *loisirs encadrés* désignent l'ensemble des activités collectives proposées au sein de structures d'accueil (centre de loisirs, club et association sportive, culturelle ou artistique, accueil de scoutisme, accueil de jeunes, ainsi que d'autres structures collectives telles que les centres sociaux ou les MJC). Les *loisirs libres* renvoient quant à eux aux activités pratiquées en dehors de tout cadre organisé ou institutionnel.

Pour explorer **les liens entre ces caractéristiques et les différentes formes de cumul** (cumul de loisirs, de séjours collectifs, de vacances, thématiques des séjours et des loisirs, etc.) **une triple approche analytique a été réalisée :**

1. L'analyse factorielle est une méthode statistique qui permet de résumer un grand nombre de variables en quelques dimensions synthétiques afin de visualiser les proximités et oppositions entre différents profils. Dans ce rapport, l'analyse factorielle a été construite à partir d'un ensemble de variables sociales utilisées comme variables actives (niveau de diplôme des parents, catégorie socioprofessionnelle des parents, revenus des parents, type de logement, configuration familiale, commune de résidence, taille de la fratrie, situation d'handicap de l'enfant, temps de travail des parents). Sur les deux axes qui constituent l'espace factoriel (Cf. illustration ci-dessous), le premier axe (Dim 1) oppose globalement des profils socialement favorisés (parents cadres ou professions intermédiaires, revenus supérieurs à 5 000 €, maison individuelle, niveau d'études des parents élevé) à des situations plus modestes (revenus inférieurs à 4 000 €, niveaux d'études des parents allant d'infra-Bac au baccalauréat, logements collectifs sans balcon, parents ouvriers, un parent sans activité). Le second axe (Dim2) distingue davantage les configurations familiales et les zones territoriales, opposant les enfants vivant avec leurs deux parents en milieux peu denses à ceux vivant en garde alternée en milieu urbain dense. En complément, le genre, l'âge et la situation de handicap² des enfants ont été projetés comme variables illustratives (en noir). Ces variables ne participent pas à la construction des axes mais permettent d'observer où se positionnent les enfants dans cet espace social et de repérer d'éventuelles tendances ou regroupements.

Il convient toutefois d'interpréter ces résultats - ainsi que l'ensemble de ceux issus de l'analyse factorielle présentés dans ce rapport - avec prudence : les caractéristiques sociales, familiales et territoriales ne rendent compte que de 13 % de la variance observée (7,3 % pour la dimension 1 et 5,7 % pour la dimension 2). Autrement dit, si l'analyse factorielle permet de dégager des tendances intéressantes ici, elle ne prétend pas expliquer l'ensemble des comportements. Nous utilisons donc cette analyse avant tout pour mettre en évidence des tendances générales et identifier des profils récurrents dans la population étudiée, sans prétendre décrire de manière exhaustive l'ensemble des comportements. Ces premiers résultats ouvrent néanmoins des pistes d'interprétation qui pourraient être approfondies par des enquêtes complémentaires.

² La notion de handicap dans cette enquête est entendue au sens où l'enfant est dans une situation de handicap reconnue par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), sans qu'il soit possible de déterminer la nature du handicap. Néanmoins, les entretiens menés témoignent d'une part non négligeable d'enfants en situation de Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH).



2. Les facteurs multiplicatifs : Un facteur multiplicatif est un coefficient qui traduit un effet proportionnel par rapport à une valeur de référence. Un facteur supérieur à 1 amplifie l'effet observé tandis qu'un facteur inférieur à 1 le réduit. Par exemple, un facteur multiplicatif de 1,3 indique que la probabilité ou la fréquence d'un événement est augmenté de 30% par rapport à une valeur de référence. A l'inverse, un facteur multiplicatif de 0,7 correspond à une diminution de 30% de cette probabilité ou fréquence. Ici, des facteurs multiplicatifs ont été calculés en comparant la proportion observée au sein de chaque catégorie de cumuls (activités de vacances, activités de loisirs libres et /ou encadrés) à celle de l'ensemble des enfants enquêtés (tous cumuls confondus) par caractéristiques sociales, familiales et territoriales. Un facteur supérieur à 1,3 sur des effectifs supérieurs ou égaux à 4 % a été retenu comme seuil de surreprésentation permettant d'identifier plus nettement la caractérisation sociale des pôles, en cohérence avec la structure de l'échantillon. Cette approche permet d'identifier, pour chaque type de cumul, quelles caractéristiques sociales, familiales ou territoriales est proportionnellement plus présentes que dans l'ensemble de la population enquêtée.

3. Les tableaux de répartition : des tableaux de répartition ont été construits en ventilant les catégories de cumul selon les différentes caractéristiques sociales, familiales et territoriales. Cette méthode sert à repérer des effets de gradient des caractéristiques sociales au regard des variables de cumul. Par exemple « plus les enfants sont jeunes, plus ils cumulent... ».

Compte tenu du niveau de détail des caractéristiques sociales, familiales et territoriales mobilisées, ainsi que des effectifs associés, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Ils offrent néanmoins des pistes d'analyse qui mériteraient d'être approfondies lors de prochaines études.

1. Les vacances

1.1 Les séjours collectifs : des thématiques socialement déterminées

Les thématiques des séjours collectifs reflètent des logiques sociales marquées

Les résultats de l'étude *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024* (Ovlej, 2024, p.38) montrent que **59 % des enfants partis lors de leur dernier séjour collectif en 2023-2024 ont participé à un séjour comportant une thématique ou une activité dominante**. Les entretiens menés dans le cadre de cette enquête indiquent que l'activité proposée constitue un critère de choix important pour les familles mais également pour les enfants. Cependant, ce critère n'est pas le seul à intervenir dans la décision. D'autres éléments tels que le tarif, la disponibilité ou la proximité géographique, peuvent également être pris en compte (Ovlej, 2024).

En examinant les caractéristiques les plus fortement associées à chaque thématique dominante³ de séjour, on observe que :

- **Les activités sportives (45 %)** sont davantage fréquentées par les enfants issus de classes favorisées (1,4 fois plus pour des parents dont le revenu dépasse 5 000€; ils représentent 16 % de l'échantillon) et dont les parents sont diplômés du niveau universitaire (1,3 fois plus pour des parents titulaires d'un diplôme du premier cycle⁴ ou du second cycle⁵ ; entre 12 et 14 %).
- **Les séjours Nature et Environnement (31 %)** sont d'abord plus fréquents chez les enfants vivant dans un immeuble sans balcon ni terrasse (1,5 fois plus), bien que ce groupe ne représente que 9 % de l'échantillon. Ils sont également surreprésentés parmi les enfants de 6-10 ans (1,3 fois plus ; 39 % de l'échantillon) et, dans une moindre mesure, parmi ceux issus de familles monoparentales où le parent vit seul (1,3 fois plus ; 9 % de l'échantillon).
- **Les séjours Découverte d'un patrimoine ou d'un pays (16 %)** sont d'abord plus fréquents chez les enfants dont les parents disposent de ressources modestes (1,7 fois plus pour les parents dont le revenu total est inférieur à 4 000€ ; 28 % de l'échantillon) et chez ceux en garde alternée lorsque l'un des parents vit en couple (1,7 fois plus ; 19 %). Une surreprésentation importante apparaît également chez les enfants issus de familles nombreuses comptant trois enfants mineurs ou plus (1,6 fois plus ; 25 %) et ceux vivant en famille monoparentale où le parent vit seul (1,6 fois plus ; 11 %). Ces séjours concernent aussi davantage les enfants dont les parents sont peu diplômés (1,5 fois plus pour deux parents ayant le niveau infra-Bac ; 16 %) ou vivant dans une maison individuelle sans jardin (1,4 fois plus ; 7 %). Enfin, des surreprésentations plus modérées sont observées parmi les enfants dont les parents appartiennent à des catégories socioprofessionnelles polarisées (1,3 fois plus ; 14 %), dont l'un des parents travaille à temps partiel (1,3 fois plus avec un des parents à temps plein et l'autre à temps partiel ; 14 %).
- **Les séjours animaux (14 %)** sont particulièrement fréquents chez les enfants vivant en maison sans jardin (2,2 fois plus ; 11 % de l'échantillon), les enfants en situation de handicap (1,9 fois plus ; 17 %). Une surreprésentation notable apparaît aussi parmi les enfants de classe sociale intermédiaire (1,6 fois plus ; 29 %) ou dont les parents sont

³ Figurent ici uniquement les résultats pour les thématiques pratiquées par au moins 10 % des enfants enquêtés. Sont donc exclues de cette partie, les thématiques scientifiques (7 %), autre (5 %) et chantier bénévole (4 %).

⁴ Licence, BTS, DUT.

⁵ Niveau master, diplôme d'ingénieur, doctorat.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

faiblement diplômés, notamment lorsque le niveau d'études est inférieur au baccalauréat (1,6 fois plus ; 17 %). Ces séjours sont également plus fréquents chez les enfants de 6 à 10 ans (1,5 fois plus ; 45 %), chez ceux vivant avec un seul parent en couple (1,5 fois plus ; 5 %) ou lorsque l'un des parents travaille à temps plein et l'autre à temps partiel (1,5 fois plus ; 16 %). Enfin, une surreprésentation plus modérée est observée parmi les enfants résidant dans des grandes communes (1,4 fois plus dans des communes de 100 000 habitants ou plus ; 22%) ou dans des communes entre 20 000 et 99 999 habitants (1,3 fois plus ; 25%), chez les enfants d'ouvriers (1,4 fois plus ; 16 %) et chez ceux dont les parents ont un niveau de diplôme équivalent au Bac (1,3 fois plus ; 19 %).

- **Les séjours artistiques, culturels, média/information/communication⁶ (14 %)** sont particulièrement fréquentés par les enfants en situation de handicap (2,3 fois plus ; 21 % de l'échantillon), ceux vivant en garde alternée (1,9 fois plus avec l'un ou les deux parents vivant en couple ; 21 %) et chez les enfants vivant dans une maison avec espace extérieur (1,8 fois plus ; 58 %). Les enfants vivant avec un seul parent lorsque le ou les parents vivent en couple sont également surreprésentés (1,5 fois plus ; 6 %), tout comme ceux dont les revenus des parents dépassent 4 000€ (1,4 fois plus ; 22 %) et ceux dont les parents sont peu diplômés (1,3 fois plus pour un niveau Bac ; 20 %).
- **Les séjours aventure (14 %)** attirent surtout les enfants en situation de handicap (2,3 fois plus ; 20 %) et ceux dont les parents sont peu diplômés (2,1 fois plus pour des niveaux infra-Bac ; 23 %), Ils concernent davantage aussi des configurations familiales, d'habitat et territoriales bien spécifiques : des enfants en garde alternée (1,7 fois plus dont l'un des parents vit en couple (19 %) ; 1,4 fois plus avec les deux parents qui vivent seuls (7 %)), vivant en immeuble (1,7 fois plus sans balcon (10 %) et 1,4 fois plus avec balcon (29 %)). Ces séjours sont également plus fréquemment fréquentés par les enfants dont un parent est à temps plein et l'autre à temps partiel (1,4 fois plus ; 15 %). Ces séjours touchent à la fois les enfants de classe aisée (1,4 fois plus pour des revenus supérieurs à 5 000€ ; 17 %) et de classes modestes (1,3 fois plus pour des revenus inférieurs à 4000 € (22 %) ou des parents ouvriers (14 %)). Enfin, dans une moindre mesure, les jeunes enfants dont les deux parents sont peu diplômés sont également surreprésentés (1,4 fois plus pour les enfants de 6 à 10 ans (38 %) et 14 % pour les parents diplômés du niveau Bac).
- **Les séjours linguistiques⁷ (10 %)** sont surtout choisis par les enfants issus de familles aisées disposant de nombreuses ressources : des enfants de cadre (2,3 fois plus ; 26 %), aux revenus élevés (1,6 fois plus pour des revenus supérieurs à 6 000€ ; 37 %), de familles nombreuses (2,1 fois plus pour trois enfants mineurs ou plus à charge ; 33 %) ; dont les parents sont très diplômés (2 fois plus pour des niveaux du second cycle ; 34 %), et vivant en maison (sans espace extérieur) (2 fois plus ; 10 %), Ils sont aussi très fréquentés par des enfants vivant dans des communes entre 20 000 et 99 999 habitants (1,6 fois plus ; 25 %), ou vivant en garde alternée (lorsque l'un ou les deux parents vivent en couple - 1,7 fois plus ; 19 %). Enfin, dans une moindre mesure, les jeunes de 15 à 17 ans (1,4 fois plus ; 39 %), ceux appartenant aux classes socioprofessionnelles intermédiaires f (1,3 fois plus ; 23 %), ceux résidants dans des communes de 100 000 habitants ou plus (1,3 fois plus ; 22%) ou les enfants en situation de handicap (1,3 fois plus ; 11 %) fréquentent également plus que les autres les séjours linguistiques.

Plus de détail Cf. Annexe 1.

⁶ Ici la thématique Média, information et communication (3 %) a été ajoutée à la thématique pratique artistiques et/ou culturelle (11 %).

⁷ Il s'agit ici de séjour de découverte ou d'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Ce constat nous amène à dire que **les thématiques des séjours collectifs attirent des profils d'enfants bien distincts** et que **les contextes sociaux, familiaux et territoriaux peuvent jouer un rôle sur le choix des thématiques des séjours collectifs.**

Les activités sportives et les séjours linguistiques sont clairement associés aux milieux les plus favorisés. À l'inverse, certaines thématiques comme les séjours « Découverte » ou « Animaux » attirent davantage des enfants issus de milieux modestes ou de parents peu diplômés.

Les plus jeunes (6-10 ans) sont surreprésentés dans les séjours Nature, Animaux ou Aventure, tandis que les plus âgés (15-17 ans) se tournent davantage vers les séjours linguistiques.

Les configurations familiales jouent également un rôle important. Les enfants en garde alternée ou vivant avec un seul parent apparaissent régulièrement surreprésentés dans toutes les thématiques sauf pour les séjours sportifs. Cette surreprésentation peut s'expliquer par plusieurs dynamiques sociales. D'une part, **ces enfants sont plus souvent confrontés à des situations de rupture ou de discontinuité** dans leur quotidien, ce qui peut renforcer l'intérêt ou le **besoin de bénéficier d'espaces de socialisation structurés**, tels que les séjours collectifs. D'autre part, **pour les parents seuls**, l'inscription de leur enfant dans un séjour collectif peut constituer **un moyen de concilier le bien-être de l'enfant - en lui offrant une expérience socialisante - et la nécessité de disposer d'un temps de répit** dans une organisation familiale particulièrement exigeante.

Le handicap semble être un facteur transversal. Les enfants en situation de handicap sont surreprésentés dans la plupart des thématiques sauf pour les séjours sportifs, nature et découverte d'un pays. Cette surreprésentation pourrait résulter d'une **offre plus restreinte**, conduisant les familles à se tourner vers les options disponibles, indépendamment des préférences initiales de l'enfant.

Les conditions de logement et le territoire ne sont pas sans incidence dans les choix des séjours. Les enfants vivant en immeuble, en maison sans jardin ou dans des grandes communes sont plus présents dans certaines thématiques notamment dans les séjours nature, environnement et animaux, ce qui peut refléter un besoin d'accès à ces espaces ou une volonté parentale de leur faire accéder à ces espaces-là.

1.2 Qui sont ceux qui cumulent les séjours collectifs ?

Cumuler les séjours : une pratique qui tend à concerner les milieux favorisés

40 %⁸ des enfants enquêtés sont partis plusieurs fois en séjours collectifs au cours de l'année 2024 : 27 % ont effectué deux départs, 7 % trois départs, 4 % quatre départs et 2 % cinq séjours ou plus.

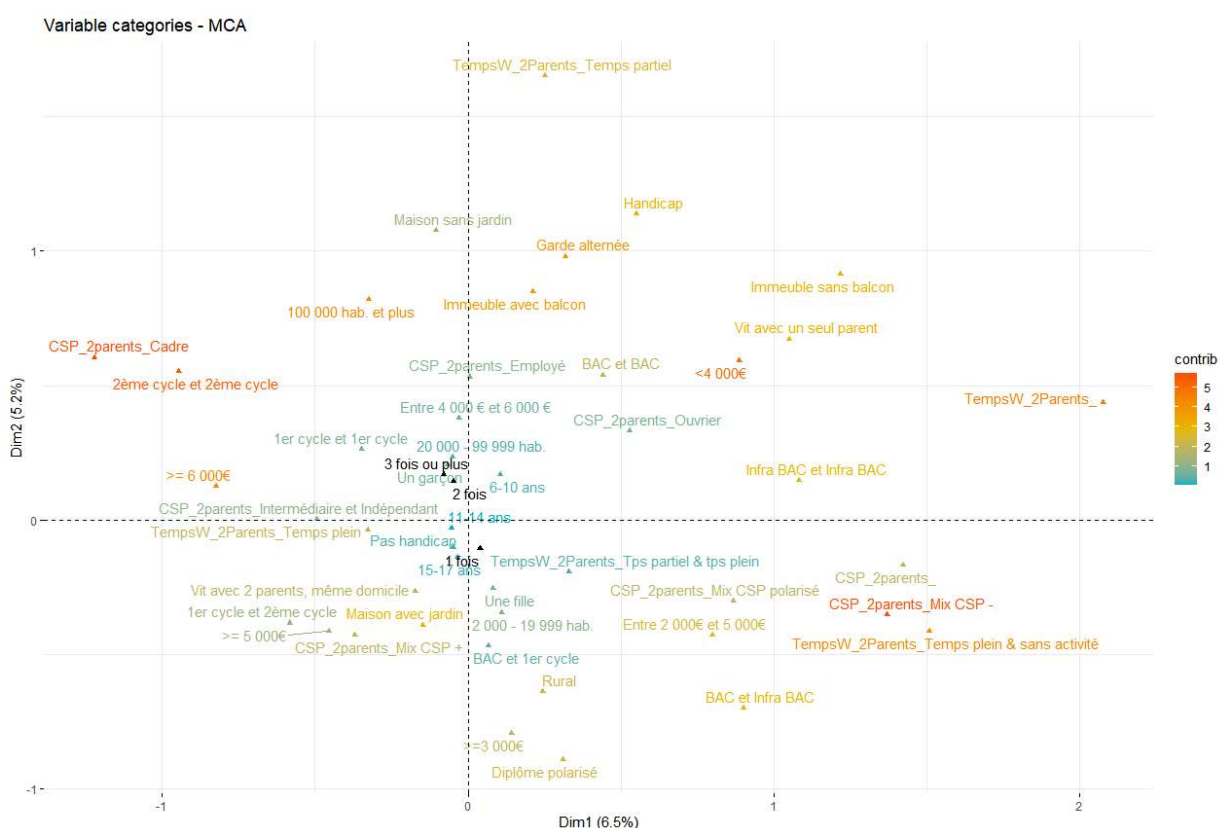
L'analyse factorielle montre qu'il n'existe pas d'opposition très nette entre les enfants qui cumulent plusieurs séjours collectifs et ceux qui n'en ont effectué qu'un seul au regard des caractéristiques sociales. Les modalités liées au nombre de séjours (en noir) se situent proches du centre des axes.

⁸ Ovlej, [Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024 – Pratiques et usages sociaux, avril 2025](#), page 34.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires
Cela signifie - par ailleurs - que les enfants de classe supérieure partent sous des formats autres que les séjours collectifs (LAHIRE B. 2019⁹).

Cependant, une tendance se dégage : **les départs répétés en séjours collectifs apparaissent davantage associés à des environnements sociaux favorisés et à des milieux urbains** (parents diplômés, revenus élevés et milieu urbain dense – en haut à gauche - illustration 1). **À l'inverse, ceux qui ne sont partis qu'une seule fois se situent dans une zone liée à des conditions plus modestes** (classe sociale moyenne inférieure, parents moins diplômés, temps partiel, zone rurale – légèrement à droite et en bas). Enfin, **les garçons semblent davantage associés au cumul de séjours, contrairement aux filles, qui apparaissent plus souvent du côté des départs uniques.**

Illustration 1 : Analyse factorielle des profils sociaux et du cumul de départs en séjours collectifs



Légende : En couleur : variables sociales, familiales et territoriales structurant l'espace factoriel ; en noir : cumul de séjours collectifs projeté comme variable illustrative.

Note de lecture : La position des variables illustratives indique comment se répartissent les enfants selon leur niveau de participation aux séjours collectifs. Par exemple, si la modalité « 3 fois ou plus » se situe près des catégories favorisées (en haut à gauche), cela signifie que les enfants issus de milieux plus aisés cumulent davantage les séjours.

L'analyse par les tableaux de répartition montre qu'il y a un effet de gradient (plus une caractéristique (sociale, familiale, territoriale) est présente, plus la probabilité de cumuler est grande)¹⁰ des caractéristiques des familles sur le cumul de départ en séjours collectifs.

⁹ LAHIRE B., *Enfance de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Edition du Seuil, 2019.

¹⁰ Le terme "gradient" est utilisé dans ce rapport pour désigner une progression régulière : plus une caractéristique sociale est accentuée, plus la probabilité de cumuler (que ce soient des séjours ou des loisirs en fonction de l'angle d'analyse traité) varie de manière ordonnée.

L'accès aux séjours collectifs se renforce avec l'âge, mais le cumul varie selon les étapes de l'enfance et de l'adolescence

Les 6–10 ans sont les moins présents parmi les pluri-partants (25 % des 6-10 ans sont partis trois fois ou plus, contre 42 % des 11-14 ans et 33 % des 15-17 ans) (Tableau 1). Leur répartition selon le nombre de séjours confirme qu'**ils sont également les moins représentés parmi ceux qui partent fréquemment** : un quart sont partis au moins trois fois, contre 31 % deux fois et 30 % une seule fois. Ceci peut s'expliquer par une autonomie plus limitée à ces âges, ainsi qu'une offre de séjours collectifs généralement moins développée pour eux.

Les 11–14 ans constituent systématiquement la classe d'âge la plus représentée, quel que soit le nombre de départs en séjours collectifs. L'entrée dans l'adolescence constitue une période particulièrement propice à la découverte d'activités collectives.

Les 15–17 ans sont, quant à eux, plus nombreux à être partis plusieurs fois (un tiers d'entre eux sont partis trois fois ou plus contre 26 % pour ceux qui sont partis deux fois et 29 % pour ceux qui sont partis une seule fois).

Cette progression selon l'âge suggère qu'en fin d'adolescence, certains jeunes tendent davantage à cumuler les départs. Notamment pour les 15-17 ans, il s'agit d'une phase de transition où le cumul de départs reste important, mais toujours inscrit dans un cadre encadré.

Tableau 1 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs, ventilés par tranche d'âges

		1 fois (n=662 soit 60%)	2 fois (n=299 soit 27%)	3 fois ou plus (n=142 soit 13%)	Ensemble
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	31%	25%	30%
	11 à 14 ans	41%	43%	42%	42%
	15 à 17 ans	29%	26%	33%	28%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Le père : *La première colonie de son frère, c'était avec sa soeur. Mais lui, il est toujours revenu mitigé des colos. Il disait toujours sur "oui c'était bien, mais ça ça n'allait pas". "Je n'y ai rien fait, je me suis ennuyé". Ça s'est un peu plus marqué avec la pré-adolescence "au final les colos j'aime pas trop ça, je préfère ne pas y aller". Ou juste en colonie pour le ski de l'hiver. Mais partir en colonie, ça ne l'intéresse pas. Chaque fois il revient un peu déçu.*

Enquêteur : *D'accord. Vous savez pourquoi ?*

Le père : *J'ai l'impression que le confort de la maison lui plaît bien.*

Couple, deux enfants (une fille de 16 ans et un garçon de 13 ans)

Les départs cumulés sont plus fréquents dans les villes moyennes

On observe que les villes moyennes concentrent la plus forte proportion de jeunes ayant effectué de nombreux départs. En effet, 34 % des jeunes résidant dans des communes de 20 000 à 99 999 habitants sont partis trois fois ou plus en séjour collectif, contre 25 % des jeunes des villes moyennes, tout nombre de départs confondus (Tableau 2). Les grandes villes et métropoles accueillent elles aussi une part notable de pluripartants, mais dans une moindre mesure (24 % des jeunes qui y résident sont partis trois fois ou plus en séjour collectif, contre 22 % pour l'ensemble des jeunes de ces grandes villes. A l'inverse, les enfants résidants en milieu rural (inférieures à 2 000 habitants) sont très peu représentés parmi les pluri-partants (15 % sont partis 3 fois ou plus en séjour collectif contre 20 % pour l'ensemble des jeunes habitant en zone rurale).

Ces données traduisent un effet de concentration urbaine : **plus les territoires sont densément peuplés, plus ils regroupent des familles disposant des ressources économiques, culturelles ou organisationnelles nécessaires pour recourir de manière cumulée aux séjours collectifs. A cela on peut supposer que les milieux denses concentrent une offre plus accessible.**

Tableau 2 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs, ventilés par taille de commune de résidence

		1 fois (n=662 soit 60%)	2 fois (n=299 soit 27%)	3 fois ou plus (n=142 soit 13%)	Ensemble
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	19%	28%	24%	22%
	20 000 à 99 999 habitants	22%	28%	34%	25%
	2 000 à 19 999 habitants	36%	29%	27%	33%
	Communes rurales	23%	15%	15%	20%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Accès ou non à un espace extérieur : un effet marginal sur le cumul des départs

L'accès à un espace extérieur joue un rôle modéré dans le cumul des départs. Pour les enfants vivant dans un logement en immeuble avec ou sans balcon ou terrasse, aucune différence n'apparaît selon la fréquence de départs, ce qui exclut tout effet spécifique de ce type d'habitat. En revanche, les jeunes vivant en maison avec jardin sont légèrement moins représentés parmi les pluri-partants (63 %) que parmi les mono-partants (70 %), suggérant que **disposer d'un jardin ou d'un extérieur privé peut réduire le recours répété aux séjours collectifs (Tableau 3)**. L'effet reste toutefois limité et ne constitue qu'une tendance légère.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 3 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs, ventilés par type d'habitation

		1 fois (n=662 soit 60%)	2 fois (n=299 soit 27%)	3 fois ou plus (n=142 soit 13%)	Ensemble
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	20%	20%	20%
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	6%	6%	6%
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)		1%	1%	0%
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%		1%	0%
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	70%	67%	63%	68%
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	3%	6%	9%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Familles recomposée et situation de garde alternée : une présence un peu plus forte parmi les pluri-partants

On observe une légère hausse de la fréquentation des multi-séjours (plus de deux séjours) parmi les enfants vivant uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple (7 %, contre 3 % pour ceux partis une seule fois dans la même configuration) et parmi les enfants en garde alternée dont les deux parents vivent seuls (6 % contre 4 %) (Tableau 4). Les effectifs restant faibles, cette tendance doit toutefois être interprétée avec prudence. Le fait de vivre avec ses parents reste la configuration dominante, sans variation significative selon la fréquence des départs.

Tableau 4 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs, ventilés par type de configuration familiale

		1 fois (n=662 soit 60%)	2 fois (n=299 soit 27%)	3 fois ou plus (n=142 soit 13%)	Ensemble
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	75%	71%	71%	73%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	11%	10%	11%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	4%	7%	6%	5%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	3%	3%	7%	4%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	8%	6%	7%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Ressources et diplômes des parents : un moteur du cumul des séjours

Le niveau d'études des parents influence positivement la fréquence des départs en séjours collectifs. Les enfants dont les deux parents ont un niveau d'études élevé (second cycle universitaire) sont davantage représentés parmi les pluri-partants (22 %) que parmi les mono-partants (16 %) (Tableau 5). À l'inverse, les enfants dont les parents ont un niveau baccalauréat et infra-Bac sont moins présents parmi les pluri-partants (7 %) que parmi les mono-partants (11%). Le constat est le même pour les enfants dont un parent a un niveau inférieur au baccalauréat et l'autre un niveau du premier cycle universitaire (4 % parmi les pluri-partants, contre 8 % pour les mono-partants).

Au regard des niveaux de revenu, on observe une tendance similaire à celle constatée pour le niveau d'étude des parents (Cf. paragraphe précédent). Les enfants dont les deux parents perçoivent plus de 6 000 € de revenus sont davantage représentés parmi les pluri-partants (28 %) que parmi les mono-partants (21 %) (Tableau 5). A l'inverse, les enfants issus de familles dont les revenus sont supérieurs à 3 000 € apparaissent légèrement moins présents parmi les pluri-partants (10 %) que parmi les mono-partants (13 %). L'écart reste toutefois modeste et doit être interprété avec prudence compte tenu des faibles effectifs concernés.

Les enfants issus de familles plus diplômées et plus aisées apparaissent ainsi plus souvent parmi les pluri-partants. Cette surreprésentation renvoie à un mode de vie caractéristique des classes socio-économiques supérieures, marqué par une forte intention éducative dans les choix des parents concernant les occupations de leurs enfants. Les séjours collectifs sont alors considérés par les parents comme des expériences valorisantes, ce qui contribue à expliquer leur cumul plus fréquent dans ces milieux (Giraudet et Henri-Panabière, 2025 ; Daverne-Bailly, 2019 ; Lahire, 2019 ; Lareau, 2011 ; Renard, 2011 ; Octobre et al. 2010 ; Donnat, 1999).

Tableau 5 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs, ventilés par niveau de diplôme et de revenus des parents

		1 fois (n=662 soit 60%)	2 fois (n=299 soit 27%)	3 fois ou plus (n=142 soit 13%)	Ensemble
Diplôme des 2 parents	2ème cycle et 2ème cycle	16%	19%	22%	17%
	1er cycle et 2ème cycle	8%	11%	14%	10%
	1er cycle et 1er cycle	16%	14%	12%	15%
	BAC et 1er cycle	9%	9%	4%	8%
	BAC et BAC	13%	18%	19%	15%
	BAC et Infra BAC	11%	7%	7%	9%
	Infra BAC et Infra BAC	11%	10%	12%	11%
	Infra BAC et 1er cycle	8%	3%	4%	6%
	BAC et 2ème cycle	3%	4%	2%	3%
	Infra BAC et 2ème cycle	2%	2%	4%	2%
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	1%		1%
	BAC et Ne sait pas	1%	1%		1%
	1er cycle et Ne sait pas	1%		1%	1%
	2ème cycle et Ne sait pas	0%	0%		0%
	Total	100%	100%	100%	100%

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Revenu des 2 parents	>= 6 000€	21%	27%	28%	24%
	>= 5 000€	11%	14%	13%	12%
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	15%	15%	16%
	>=3 000€	13%	8%	10%	11%
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	11%	14%	12%
	<4 000€	16%	18%	15%	17%
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	2%	1%	2%
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	2%	1%	2%
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	4%	2%	2%	3%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Ces résultats montrent que l'accès aux séjours collectifs, tout comme la fréquence des départs, sont structurés socialement. Le type de thématique choisi, l'âge des enfants, la taille du territoire d'habitation, la configuration familiale ou encore les ressources économiques et scolaires des parents contribuent à façonner des inégalités d'accès aux séjours collectifs pourtant pensés pour favoriser la mixité.

Par ailleurs, la logique de cumul s'accompagne d'une logique de différenciation sociale : les enfants issus de milieux favorisés partent plus souvent et se tournent vers des offres plus diversifiées, tandis que ceux issus de milieux plus modestes participent moins fréquemment, en raison de conditions plus contraintes.

1.3 Les stratégies d'information en séjour collectif

Des parents qui passent plus fréquemment par la mairie et Internet pour multiplier les séjours collectifs

Les familles dont l'enfant est parti plusieurs fois au cours de l'année 2023-2024 ont en moyenne utilisé 1,5 canaux d'information pour se renseigner sur le dernier séjour collectif contre 1,2 pour les familles dont l'enfant n'est parti qu'une seule fois sur cette même période.

Le principal canal d'information utilisé par les familles pour se renseigner sur les séjours collectifs reste la structure fréquentée par l'enfant durant l'année (centre de loisir, club, ...), mobilisée en moyenne par 37 %¹¹ des familles. Ce canal occupe une place stable, quel que soit le nombre de départs effectués (Tableau 6).

On observe également que **plus les enfants partent fréquemment en séjours collectifs, plus leurs parents ont recours à la mairie et aux recherches en ligne**. Ces canaux, mobilisés par 12 à 13 % des familles pour un seul séjour, sont sollicités par plus d'un quart des familles dont les

¹¹ Dans le rapport *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024* (Ovlej, 2024), le résultat indiqué est différent de celui-ci (32 %, p.56). Les résultats présentés dans ce rapport exclut les non-réponses soit 12 % de l'échantillon.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires enfants partent plusieurs fois. Cette progression peut traduire un investissement plus soutenu dans la recherche d'informations, mais aussi une meilleure connaissance des acteurs, des dispositifs et des circuits d'inscription acquise au fil des expériences. Les parents ayant déjà effectué des démarches pour un premier séjour développent ainsi une plus grande aisance pour identifier les interlocuteurs pertinents, naviguer sur les sites spécialisés ou solliciter les services municipaux. La place importante de la mairie et d'Internet parmi les familles cumulant plusieurs séjours s'explique également par leur rôle dans la décision. Comme le montre le premier rapport *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024* (p.48), les comités sociaux économiques d'entreprise et les collectivités proposent souvent des tarifs avantageux et diffusent parfois de l'information – voire des catalogues – ce qui contribue à rendre visible des offres et à orienter les choix, renforçant mécaniquement le recours à ces canaux chez les parents dont les enfants partent régulièrement.

Tableau 6 : Répartition des réponses à la question « Comment avez-vous obtenu les informations sur ce séjour (plusieurs réponses possibles) ? en fonction du nombre de départs en séjour collectif effectué durant l'année 2023-2024

	1 séjour	2 séjours	3 séjours ou plus	Ensemble
Par la structure d'accueil que fréquente votre enfant pendant l'année (centre de loisirs, club sportif, association culturelle...)	31%	36%	30%	37%
Par votre enfant	17%	16%	18%	20%
Par un ou des proches (amis, famille, voisins, collègues)	13%	18%	12%	17%
Vous avez effectué des recherches sur internet ou par un autre moyen	12%	21%	27%	19%
Par la mairie	13%	19%	23%	19%
Par votre comité d'entreprise (CSE) ou celui de votre conjoint	14%	17%	16%	18%
Par un organisateur de séjours collectifs	18%	26%	20%	23%
Autres	5%	2%	1%	4%

Champ : ensemble des parents ayant répondu à la question, hors non-réponses, soit 88,5 % de la population enquêtée.
Source : Ovlej, *Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024*, 2024.

« Quand on se dit, tiens, pourquoi... Est-ce que tu voudrais repartir en colo ? La réponse est oui. On se dit, tiens, on pourrait, du coup, envoyer un petit message. Je croise la maman de [une amie du fils] souvent, parce qu'elle a des enfants plus jeunes. Je la croise au périscolaire, quand on va chercher Victor. Du coup, on a très facilement l'occasion de se voir. Donc, la question va être, est-ce que [l'amie du fils], elle a envie de repartir en colo ? »

Famille, vit en couple avec deux enfants (9 et 11 ans), partis deux fois en séjours collectifs

Ces résultats confirment l'importance des réseaux de proximité dans l'accès à l'information. Les structures locales, la mairie et les ressources numériques demeurent des relais essentiels, rappelant que le local continue de jouer un rôle essentiel pour orienter les familles vers les séjours collectifs et favoriser les départs multiples.

1.4 Les occupations pendant les vacances : entre séjours collectifs et autres activités collectives

Entre séjours collectifs et autres activités, un accès gradué socialement

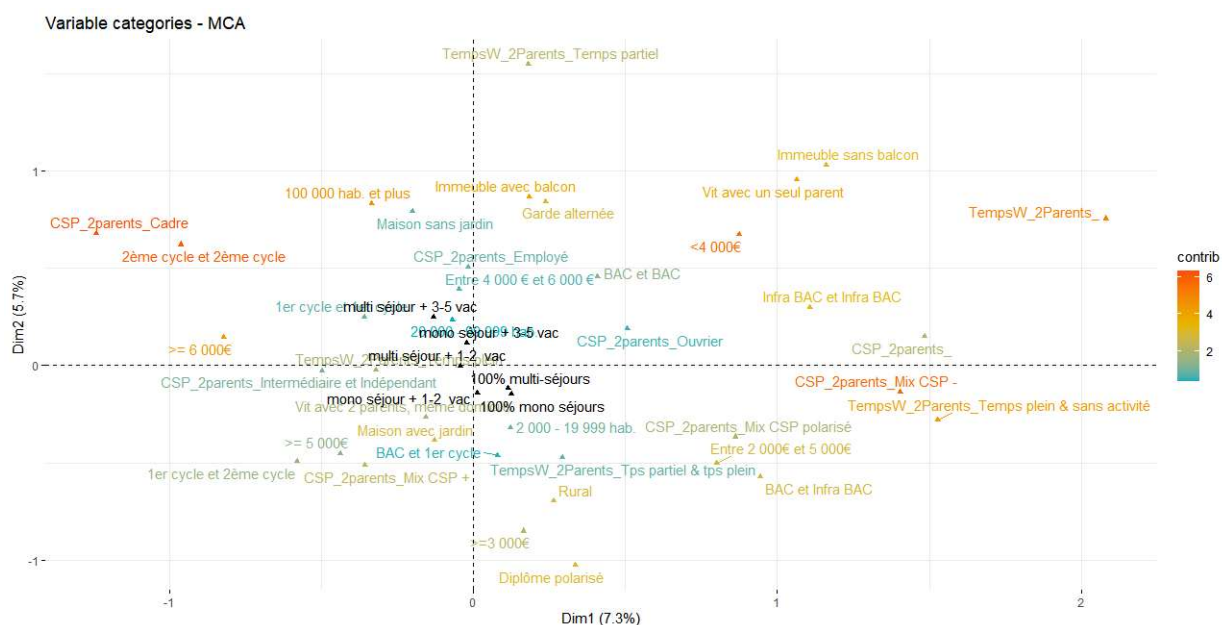
Dans cette partie, nous cherchons à déterminer si pendant les périodes de vacances, il existe des profils d'enfants qui partent exclusivement en séjours collectifs, et d'autres qui cumulent séjours collectifs et autres activités collectives¹². Pour cela, nous avons réalisé une analyse factorielle en projetant sur le plan des variables indicatrices renseignant le cumul de séjours collectifs combiné au cumul d'activités collectives, selon le nombre de périodes de vacances concernées (de 1 à 5 périodes) (Illustration 2).

On observe une progression nette sur le plan factoriel : plus on se déplace vers la gauche et vers le haut, plus les enfants cumulent les activités collectives sur plusieurs périodes de vacances. Cette zone du plan factoriel correspond à des profils issus de familles plutôt aisées, diplômées, vivant en milieu dense et davantage logées en maison avec jardin. À l'inverse, dans le quart sud-est du plan, on trouve les enfants qui pratiquent peu d'activités collectives, voire aucune, en dehors du ou des séjour(s) collectif(s) pendant leurs vacances. Ces enfants renvoient à des profils d'enfants issus de familles moins diplômées, vivant dans des territoires moins denses et disposant de revenus plus modestes.

En somme, le plan factoriel met en évidence une gradation sociale : **le cumul d'activités collectives s'observe surtout chez les enfants issus de milieux favorisés, tandis que les profils plus modestes se concentrent davantage sur les seuls séjours collectifs.**

¹² Il s'agit des activités proposées par des structures périscolaires (centre de loisirs, centre aéré...), club, association sportive, culturelle ou scientifique, mouvement de jeunesse (scouts, éclaireurs).

Illustration 2 : Analyse factorielle des profils sociaux et du cumul de séjours collectif et d'autres activités collectives effectuée pendant les vacances



Légende : En couleur : variables sociales, familiales et territoriales structurant l'espace factoriel ; en noir : cumul de séjours collectifs avec cumul d'autres activités collectives effectuées pendant les vacances projeté comme variable illustrative.

1-2 vac : pratique d'activités collectives sur 1 à 2 périodes de vacances ; 3-5 vac : pratique d'activités collectives sur 3 à 5 périodes de vacances.

Note de lecture : La position des variables illustratives indique comment se répartissent les enfants selon leur niveau de participation aux séjours collectifs et à d'autres activités collectives pendant les vacances. Par exemple, si la modalité « multi séjours + 3-5 vac » se situe près des catégories favorisées (en haut à gauche), cela signifie que les enfants issus de milieux plus aisés cumulent davantage les séjours et d'autres activités collectives pendant plusieurs périodes de vacances.

Comme vu dans la partie précédente, l'analyse factorielle a mis en évidence deux grands profils :

- **Les enfants qui participent uniquement à des séjours encadrés sans autre activité collective.** Ils sont majoritairement issus de familles modestes et dont les parents sont faiblement diplômés. Qu'ils soient mono- ou pluri-partants, leur pratique reste centrée sur les seuls séjours, sans recours à d'autres activités collectives. Ce groupe représente **30 %** de la population enquêtée.
- **Les enfants qui cumulent séjours encadrés et plusieurs activités collectives** pendant les vacances. Ils sont davantage associés à des familles aisées, diplômées, vivant en milieu urbain dense, souvent en maison mais sans jardin. Ce profil constitue la majorité des enfants, soit **70 % de la population enquêtée**. Pour affiner l'analyse, nous avons scindé ce groupe en quatre catégories :

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

- Pluri-partants¹³ très¹⁴ engagés dans les activités collectives (23 %)
- Mono-partants peu¹⁵ engagés dans les activités collectives (22 %)
- Mono-partants très engagés dans les activités collectives (14 %)
- Pluri-partants peu engagés dans les activités collectives (11 %)

L'analyse par les facteurs multiplicatifs permet d'affiner ces profils présentés ci-dessous :

Les pluri-partants très engagés dans les activités collectives (23 %)

Les résultats montrent qu'il s'agit surtout d'enfants en situation de handicap, d'enfants vivant dans une maison sans espace extérieur (2,1 fois plus) et dont les parents travaillent tous deux à temps partiel (1,9 fois plus). Seulement leur part dans l'échantillon est modeste (respectivement 18 %, 10 % et 7 %). Les enfants issus de configurations familiales non nucléaires sont également surreprésentés (2 fois plus en cas de garde alternée où les deux parents vivent seuls (9 %) ou 1,7 fois plus lorsque l'enfant vit uniquement avec l'un des deux parents qui est en couple (6 %)). Dans une moindre mesure on retrouve plus fréquemment aussi les enfants vivant en milieu dense (1,3 fois plus pour des enfants résidant dans des communes de plus de 20 000 habitants ; 62 %), ceux des familles aisées (1,3 fois plus pour des revenus supérieurs à 6 000 € ; 31 %), ceux dont les deux parents relèvent des catégories socioprofessionnelles intermédiaires ou sont indépendants (1,3 fois plus ; 23 %), ceux dont les parents sont tous deux titulaires du Bac (1,3 fois plus ; 20 %) ou diplômés du premier ou du second cycle universitaire (1,2 fois plus ; 21 et 11 %).

Mono-partants peu engagés dans les activités collectives (22 %)

Dans cette catégorie ressort de manière marginale, uniquement les enfants dont les parents ont des niveaux de diplôme très polarisé (le père ou la mère est diplômé-e du deuxième cycle et l'autre parent d'un diplôme de niveau Bac ou infra Bac (de 1,3 à 1,4 fois plus ; 8 %)).

Les mono-partants très engagés dans les activités collectives (14 %)

Cette catégorie regroupe principalement des enfants vivant en immeuble sans balcon (1,8 fois plus ; 11 %), en garde alternée, lorsque l'un des deux parents est en couple (1,4 fois plus ; 15 %), des enfants de cadres (1,4 fois plus ; 16 %) ou ouvriers (1,3 fois plus ; 14 %) ou des enfants très jeunes (1,3 fois plus pour les 6-10 ans ; 40 %). Ces familles n'ont pas forcément l'habitude de recourir à des séjours collectifs.

Pluri-partants peu engagés dans les activités collectives (11 %)

Cette catégorie regroupe en premier lieu les enfants issus de parents diplômés (1,8 fois plus pour des parents titulaires du premier et du second cycle universitaire ; 18 %). Dans une moindre mesure, sont également surreprésentés les enfants vivant uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul (1,4 fois plus ; 10 %), ou encore les enfants dont les parents appartiennent aux catégories cadres ou employés (1,3 fois plus, respectivement 15 % et 13 %).

¹³ Enfant ayant effectué au moins deux séjours collectifs dans l'année 2023-2024.

¹⁴ Il s'agit d'enfants pratiquant des activités collectives pendant trois à cinq périodes de vacances.

¹⁵ Il s'agit d'enfants pratiquant des activités collectives pendant une ou deux périodes de vacances.

100% séjours encadrés (30%) :		Séjours encadrés + autres activités collectives (70%) :	
Mono partant (78%) : -Diplôme 2 parents : Infra-Bac et 1 ^{er} cycle (x1.6 ; 10%) -Revenu 2 parents >=3 000€ (x1.4 ; 15%) -Diplôme 2 parents : Infra-Bac et Infra-Bac (x1.3 ; 14%) ; Bac et infra-Bac (x1.3 ; 12%)	Pluri-partants ¹⁶(22%) : -vit avec un seul parent seul (x1.6 ; 12%) -2 parents Mix CSP inférieure (x1.5 ; 18%) -Temps plein et sans activité (x1.5 ; 12%) -Revenu 2 parents >=3 000€ (x1.4 ; 16%) - 2 parents : 2 employés (x1.3 ; 13%) ;	Mono-partant et activités collectives pendant 1-2 périodes de vacances (22%) : -Diplôme 2 parents : Bac ou infra Bac et 2 ^{ème} cycle (de x1,3 à x1,4 ; 8%)	Pluri-partants et activités collectives pendant 1-2 périodes de vacances (11%) : -vit avec un seul parent seul (x1.4 ; 7%) -2 parents cadres (x1.3 ; 15%) -2 parents employés (x1.3 ; 13%)
		Mono-partant et activités collectives pendant 3-5 périodes de vacances (14%) : -immeuble sans balcon (x1.8 ; 11%) -2 parents cadre (x1.4 ; 16%) -garde alternée avec parents en couple (x1.4 ; 15%) -6-10 ans (x1.3 ; 40%) -2 parents ouvriers (x1.3 ; 14%)	Pluri-partant et activités collectives pendant 3-5 périodes de vacances (23%) : -handicap (x2.1 ; 18%) -maison sans jardin (x2.1 ; 10%) -uniquement avec l'un des 2 parents en couple (x1.7 ; 6%) -revenu 2 parents >= 6 000€ (x1.3 ; 31%) -2 parents CSP intermédiaire ou Indépendant (x1.3 ; 23%) - 20 000 à 99 999 hab. (x1,3 ; 33%) - 100 000 hab. et plus (x1,3 ; 29%)

Plus de détails Cf. Annexe 2.

Plus les enfants pratiquent souvent des activités collectives, plus ils partent fréquemment en séjours collectifs

Quel que soit le profil social **on constate un effet progressif entre le nombre de départs en séjours collectifs dans l'année et la fréquence de participation à des activités collectives pendant les vacances : À mesure que la fréquence des activités augmente (de 1 à 5 périodes), la part des enfants qui partent plusieurs fois dans l'année en séjour collectif augmente aussi** (Tableau 7).

¹⁶ 17% sont partis 2 fois en séjours collectifs et 6% sont partis 3 fois ou plus en séjours collectifs.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 7 : Répartition du nombre de départ en séjour collectif en fonction du nombre de périodes de vacances lors desquelles les enfants pratiquent des activités collectives

		Nombre de départs en séjours collectifs durant l'année			
		1 fois (n=662)	2 fois (n=299)	3 fois ou plus (n=142)	Total
Activité collective pratiquée pendant les vacances (structure périscolaire, club/asso sportive/culturelle/..., mouvement de jeunesse)	Pas d'activité collective	77,8%	16,5%	5,7%	100%
	pendant 1 période de vacance	75,5%	18,5%	6,0%	100%
	pendant 2 périodes de vacance	60,2%	28,7%	11,0%	100%
	pendant 3 périodes de vacance	39,0%	39,0%	22,0%	100%
	pendant 4 périodes de vacance	40,0%	45,7%	14,3%	100%
	pendant 5 périodes de vacance	35,7%	34,3%	30,1%	100%
	Total	59,9%	27,1%	12,9%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Dans cette partie, nous cherchons à déterminer s'il existe un effet de gradient social sur le cumul de départs en séjours collectifs et d'activités collectives pendant les vacances, à partir de tableaux de répartition.

Un engagement dans les activités collectives qui décroît avec l'âge

Les plus jeunes (6-10 ans) sont nettement plus nombreux à pratiquer plus fréquemment des activités collectives pendant les vacances notamment chez les mono-partants : 40 % d'entre eux participent à des activités collectives sur 3 à 5 périodes, contre un tiers chez les pluri-partants (Tableau 8). Les préadolescents demeurent également très investis dans ces pratiques, qu'ils partent ou non en séjour collectif.

A l'inverse, on observe un net désengagement à l'adolescence : seuls 20 % d'entre eux pratiquent uniquement des activités collectives sur 3 à 5 périodes de vacances (ils sont 27 % à les coupler avec plusieurs séjours collectifs), contre 40 % chez les plus jeunes. Autrement dit, **plus les enfants sont jeunes, plus leur engagement dans les activités collectives est élevé, particulièrement pour ceux qui sont partis qu'une seule fois en séjour collectif sur l'année observée.**

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 8 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et de nombre de périodes de vacances où des activités collectives sont pratiquées, ventilés par tranche d'âge des enfants

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partants (2 fois ou plus)		
			Pas d'activités collectives (n=259 soit 23%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=248 soit 22%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=155 soit 14%)	Pas d'activités collectives (n=74 soit 7%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=117 soit 11%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=252 soit 23%)
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	24%	32%	40%	18%	28%	33%
	11 à 14 ans	42%	41%	41%	41%	45%	47%	40%
	15 à 17 ans	29%	36%	27%	20%	37%	25%	27%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

« J'ai envie de voir d'autres trucs, faire d'autres trucs, parce que du coup, nos vacances sont souvent très chargées, parce qu'on a les colos, on a la famille qui veut nous voir, etc. Du coup, c'est vrai que j'ai un peu... Personnellement, j'ai un peu envie de... Calmer la cadence cette année ».

Fille de 15 ans, cumule centre de loisirs et colonie de vacances

Des pratiques collectives favorisées par les ressources éducatives et économiques des familles

Le niveau de diplôme influence le recours aux activités collectives. Les enfants dont les parents sont titulaires d'un diplôme infra-Bac ou du baccalauréat sont surreprésentés parmi ceux qui ne pratiquent aucune activité collective, qu'ils soient mono- ou pluri-partants en séjours collectifs (Tableau 9). À l'inverse, les enfants dont les deux parents disposent d'un diplôme du premier ou du second cycle universitaire sont beaucoup plus engagés dans ces activités. Cette tendance peut refléter, d'une part, un intérêt éducatif plus affirmé dans les familles les plus diplômées, qui connaissent mieux les dispositifs existants, maîtrisent davantage les démarches d'inscription et mobilisent plus facilement les ressources disponibles. Elle peut également renvoyer à des stratégies parentales d'encadrement, consistant à multiplier les activités collectives afin de structurer le temps libre des enfants et d'éviter les périodes d'oisiveté.

Au regard du capital économique, on constate que les enfants issus de familles disposant de revenus supérieurs à 5 000 € sont plus nombreux à pratiquer des activités collectives sur plusieurs périodes de vacances. Cette dynamique peut s'expliquer par une capacité financière des parents à accéder à des activités pour développer l'apprentissage et le développement de leur enfant. À l'inverse, les familles aux revenus plus modestes restent davantage limitées dans l'accès aux activités collectives, en particulier lorsqu'il n'y a pas de cumul de séjours.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 9 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et de nombre de périodes de vacances où des activités collectives sont pratiquées, ventilés par le niveau de diplôme et de revenu des deux parents

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partants (2 fois ou plus)		
			Pas d'activités collectives (n=259 soit 23%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=248 soit 22%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=155 soit 14%)	Pas d'activités collectives (n=74 soit 7%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=117 soit 11%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=252 soit 23%)
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	13%	16%	20%	13%	21%	21%
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	8%	9%	7%	6%	18%	11%
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	15%	14%	18%	18%	19%	12%	13%
	BAC et 1 ^{er} cycle	8%	8%	9%	10%	3%	9%	8%
	BAC et BAC	15%	15%	12%	12%	18%	16%	20%
	BAC et Infra BAC	9%	12%	9%	11%	10%	9%	5%
	Infra BAC et Infra BAC	11%	14%	10%	8%	15%	4%	13%
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	10%	7%	7%	4%	6%	2%
	BAC et 2 ^{ème} cycle	3%	1%	5%	5%	3%	4%	3%
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	1%	3%	2%	4%	1%	3%
	1 ^{er} cycle et Ne sait pas	1%	2%	0%	1%	0%	0%	0%
	BAC et Ne sait pas	1%	1%	2%	0%	1%	1%	0%
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	1%	1%	0%	3%	0%	0%
2 ^{ème} cycle et Ne sait pas	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	17%	22%	25%	23%	24%	31%
	>= 5 000€	12%	11%	11%	12%	8%	15%	15%
	Entre 4 000€ à moins de 6 000€	16%	12%	18%	19%	16%	14%	15%
	>=3 000€	11%	15%	12%	9%	16%	6%	8%
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	14%	13%	9%	12%	14%	11%
	<4 000€	17%	17%	15%	18%	16%	20%	17%
	De 2 000€ à moins de 3 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	2%	4%	2%	1%	1%	1%
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	3%	3%	1%	6%	1%	1%
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	6%	2%	4%	1%	5%	1%
	Total*	99%	97%	99%	99%	99%	99%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

*Pour certaines colonnes, le total n'atteint pas 100% en raison des arrondis.

Le temps plein parental, un frein au cumul des activités collectives ?

Parmi les enfants dont les deux parents travaillent à temps plein et qui sont partis plusieurs fois en séjours collectifs, trois quarts d'entre eux ont participé à aucune autre activité collective pendant les vacances, 72 % ont pratiqué des activités collectives sur une à deux périodes de vacances, et 69 % sur trois à cinq périodes de vacances (Tableau 10). Parmi les enfants dont l'un des parents est sans activité et l'autre travaille à temps plein, on observe une proportion plus élevée de ceux qui ont cumulé des séjours collectifs sans participer à d'autres activités pendant les vacances (12 %), comparativement à ceux ayant pratiqué d'autres activités collectives (5 % et 8 %). Pour les autres configurations de temps de travail des parents, les pratiques restent relativement stables, quel que soit le cumul d'activités collectives ou de séjours collectifs.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

« La première chose quand même qui est une réalité, c'est qu'on travaille. Donc, l'idée, c'est quand même de pouvoir, qu'elle puisse vivre une période de vacances à un moment qui est plus que le centre de loisirs, parce que le centre de loisirs, c'est sympa, mais ça fait moins vacances que les colos. Donc, qu'elle puisse vivre vraiment une expérience de vacances alors que nous, on n'est pas forcément disponible pour pouvoir le faire »

Famille recomposée, une mère et sa fille de 10 ans qui vit avec son compagnon et ses 4 enfants (une fille de 18 mois et des garçons âgés entre 20 et 30 ans)

Tableau 10 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et de nombre de périodes de vacances où des activités collectives sont pratiquées, ventilés par le temps de travail des deux parents

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partants (2 fois ou plus)		
			Pas d'activités collectives (n=259 soit 23%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=248 soit 22%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=155 soit 14%)	Pas d'activités collectives (n=74 soit 7%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=117 soit 11%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=252 soit 23%)
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	72%	72%	71%	77%	75%	72%	69%
	Tps partiel et temps plein	11%	9%	12%	11%	8%	13%	11%
	Temps partiel	4%	4%	2%	2%	0%	2%	7%
	Temps plein et sans activité	8%	8%	9%	7%	12%	5%	8%
	Sans activité/Autre et Ne sait pas	6%	7%	6%	4%	5%	8%	6%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Quand les filles décrochent et que les garçons multiplient les activités

On constate un contraste marqué entre filles et garçons dans leur engagement dans les activités collectives. Chez les pluri-partants, les garçons sont nettement plus nombreux à pratiquer des activités collectives pendant plusieurs périodes de vacances (65 % contre 36 % des filles) (Tableau 11). À l'inverse, parmi les mono-partants, les filles apparaissent davantage en retrait : 54 % d'entre elles ne participent à aucune activité collective, contre 47 % des garçons. Enfin, chez les pluri-partants qui ne pratiquent pas d'activités collectives, ce sont cette fois les garçons qui se distinguent, préférant multiplier les séjours plutôt que s'engager dans des activités encadrées (54 % des garçons sans activité contre 46 % des filles).

En somme, **les filles sont plus nombreuses à présenter un faible engagement dans les activités collectives lorsqu'elles partent peu, tandis que les garçons se situent davantage dans une logique d'accumulation (séjours et activités) lorsqu'ils partent plusieurs fois.**

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 11 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et de nombre de périodes de vacances où des activités collectives sont pratiquées, ventilés par genre de l'enfant

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partants (2 fois ou plus)		
			Pas d'activités collectives (n=259 soit 23%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=248 soit 22%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=155 soit 14%)	Pas d'activités collectives (n=74 soit 7%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=117 soit 11%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=252 soit 23%)
Genre	Un garçon	55%	47%	55%	55%	54%	59%	65%
	Une fille	45%	54%	45%	45%	46%	42%	36%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Les grandes agglomérations concentrent les pratiques collectives

Les données mettent en évidence une nette polarisation territoriale. **Les territoires les moins denses concentrent davantage d'enfants qui ne participent pas, ou très peu, à des activités collectives pendant les vacances (qu'il s'agisse de séjours ou d'autres activités).** Par exemple 25 % des mono-partants qui pratiquent des activités collectives sur une ou deux périodes de vacances résident en communes rurales (contre 20 % pour l'ensemble des ruraux) (Tableau 12).

À l'inverse, les enfants résidants dans des villes moyennes sont davantage engagés dans des pratiques collectives régulières et intensives. On trouve notamment parmi les pluri-partants : 33 % qui pratiquent des activités collectives sur trois à cinq périodes de vacances et qui résident dans des communes de 20 000 à 99 999 habitants (contre 25 % pour l'ensemble des enfants qui résident dans ces communes). On peut supposer que l'éloignement géographique, la moindre densité d'équipements, les temps de trajet plus longs ou encore la rareté des transports collectifs limitent l'accès aux activités collectives et rendent plus difficile une pratique régulière ou intensive dans les territoires les moins denses.

Ensuite, on observe un effet gradient croissant de cumul de pratiques selon la taille des communes. **Plus les enfants habitent dans des grandes communes, plus les enfants pratiquent des activités collectives sur plusieurs périodes et plus ils cumulent séjours et activités collectives pendant les vacances.**

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 12 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et de nombre de périodes de vacances où des activités collectives sont pratiquées, ventilés par taille de commune de résidence

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partants (2 fois ou plus)		
			Pas d'activités collectives (n=259 soit 23%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=248 soit 22%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=155 soit 14%)	Pas d'activités collectives (n=74 soit 7%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=117 soit 11%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=252 soit 23%)
Commune de résidence	100 000 hab. ou plus	22%	16%	18%	24%	22%	27%	29%
	20 000 à 99 999 hab.	25%	23%	21%	21%	24%	26%	33%
	2 000 à 19 999 hab.	33%	38%	36%	31%	35%	30%	25%
	Communes rurales	20%	22%	25%	23%	19%	17%	13%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

L'impact de la stabilité familiale sur l'engagement dans les activités collectives

Les données mettent en évidence un effet clair de la situation familiale sur le cumul d'activités collectives et/ou de séjours.

Les enfants vivant avec leurs deux parents dans le même foyer sont globalement répartis de manière équilibrée entre les différentes formes de cumul, mais ils sont moins présents dans la pratique la plus intensive (celle qui combine plusieurs séjours et des activités collectives sur 3 à 5 périodes de vacances) parmi les pluri-partants (67 % contre 73 % dans l'ensemble) (Tableau 13).

Les enfants en garde alternée apparaissent davantage engagés dans des pratiques d'activités collectives intensives (3 à 5 périodes de vacances), qu'ils soient mono- ou pluri-partants. La garde alternée semble favoriser le recours aux activités collectives. En effet, chez les pluri-partants, leur part augmente avec la fréquence : 4 % parmi les non pratiquants, 11 % parmi ceux qui pratiquent des activités collectives sur 1 à 2 périodes de vacances et 13 % parmi ceux qui font des activités sur 3 à 5 périodes.

A l'inverse, les enfants vivant uniquement avec un seul parent, en particulier lorsque le parent vit seul, sont quant à eux, moins investis dans les activités collectives, quel que soit leur nombre de départs en séjours collectifs.

En somme, **plus la configuration familiale est fragmentée, moins l'enfant semble en mesure de s'engager dans des pratiques collectives régulières ou intensives.**

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 13 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et le nombre de périodes de vacances où des activités collectives sont pratiquées, ventilés par configuration familiale

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partants (2 fois ou plus)		
			Pas d'activités collectives (n=259 soit 23%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=248 soit 22%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=155 soit 14%)	Pas d'activités collectives (n=74 soit 7%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=117 soit 11%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=252 soit 23%)
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	78%	73%	75%	78%	75%	67%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	10%	9%	15%	4%	11%	13%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	2%	4%	5%	3%	3%	9%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	4%	4%	1%	4%	1%	6%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	7%	9%	5%	12%	10%	5%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

L'absence d'accès à un extérieur depuis chez soi favorise légèrement le cumul des activités collectives

On observe un léger effet du type d'habitation sur la pratique du cumul d'activité collective et/ou de séjours collectifs. Les enfants vivant dans une maison individuelle avec jardin sont moins présents dans les pratiques intensives d'activités collectives (3 à 5 périodes de vacances), qu'ils partent une seule fois ou plusieurs fois en séjour collectif (62 % contre 68 % pour l'ensemble) (Tableau 14). À l'inverse, les enfants résidant dans un logement sans accès à un extérieur - qu'il s'agisse d'une maison sans jardin ou d'un immeuble sans balcon - investissent davantage les activités collectives et ce, de manière intensive. C'est notamment le cas des mono-partants vivant en immeuble sans balcon (11 % pratiquent des activités collectives sur 3 à 5 périodes, contre 6 % pour l'ensemble) et des pluri-partants vivant dans une maison sans jardin (10 % contre 5 % pour l'ensemble).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 14 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et de nombre de périodes de vacances où des activités collectives sont pratiquées, ventilés par type d'habitation

	Ensemble	Mono-partant			Pluri-partants (2 fois ou plus)		
		Pas d'activités collectives (n=259 soit 23%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=248 soit 22%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=155 soit 14%)	Pas d'activités collectives (n=74 soit 7%)	Sur 1 à 2 périodes de vacances (n=117 soit 11%)	Sur 3 à 5 périodes de vacances (n=252 soit 23%)
Habitation							
Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	20%	19%	21%	22%	20%	20%
Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	5%	5%	11%	6%	6%	6%
Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%		0%		1%	0%	1%
Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	0%			0%	1%	0%
Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	73%	72%	62%	68%	71%	62%
Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	2%	4%	6%	3%	2%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

L'analyse du cumul de pratiques d'activités dans le cadre des vacances, que ce soient les séjours collectifs et/ou d'autres activités collectives, au prisme des caractéristiques sociales des familles met en évidence une stratification sociale dans l'accès à ce type d'activités collectives. La configuration familiale, le type de territoire, les ressources financières et scolaires des parents, les conditions de logement, le genre, l'âge des enfants ainsi que le temps de travail parental constituent autant de facteurs qui influent sur les probabilités de cumul de départs et l'intensité des pratiques d'activités collectives pendant les vacances.

1.5 Séjours collectifs et loisirs collectifs :

1.5.1 Quelle pratique ?

Quand la multiplicité des loisirs encadrés favorise les départs mais que l'intensité les limite

Comme mentionné dans le rapport de l'étude *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024* (Ovlej, 2024) (p.28 et 29), 80 % des jeunes enquêtés ont déjà participé à une activité de loisirs encadrée, organisée par une structure de proximité. Ce résultat est porté à 72 % sur l'année observée. Les résultats présentés ici mettent en évidence **une corrélation positive entre le nombre d'activités de loisirs encadrés pratiqués et le nombre de départs en séjours collectifs effectués sur l'année observée**. Parmi les enfants ayant effectué trois loisirs encadrés ou plus, ils sont 30 % à être partis au moins trois fois en séjour collectif (contre 11 % à n'être partis qu'une seule fois) (tableau 15). À l'inverse, parmi les enfants ne pratiquant aucun loisir encadré, seuls 15% sont partis trois fois ou plus, tandis qu'enfant sur quatre ne part qu'une seule fois.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 15 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs ventilée par le nombre de loisirs collectifs pratiqués durant l'année observée

Nombre de loisirs encadrés	Séjours encadrés			
	1 fois	2 fois	3 fois ou plus	Ensemble des séjours
1 loisir encadré	40%	33%	33%	37%
2 loisirs encadrés	14%	19%	20%	16%
3 loisirs encadrés et plus	11%	28%	30%	18%
Pas de loisirs encadrés	34%	19%	15%	28%
Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Ces résultats montrent que l'intensité des loisirs encadrés est étroitement liée au cumul des départs, une relation qui peut d'ailleurs s'interpréter dans les deux sens :

- **Les loisirs encadrés favorisent les départs.** Les enfants déjà engagés dans des clubs, associations ou mouvements de jeunesse sont davantage exposés aux offres de séjours collectifs via les structures qu'ils fréquentent, qui jouent un rôle de relais d'information ou de prescripteur. Leur familiarité avec les pratiques collectives peut faciliter l'inscription dans les séjours collectifs. Autrement dit, la pratique régulière crée des conditions propices au départ.
- **Les séjours collectifs stimulent la pratique.** Les enfants qui partent en séjour découvrent de nouvelles activités, des groupes et des encadrants, ce qui les familiarise avec cet environnement collectif et peut encourager leur inscription ultérieure dans des structures à l'année. Dans cette perspective, le départ agit comme un déclencheur de pratiques encadrées.

Lorsqu'on observe non plus le nombre de loisirs encadrés mais leur fréquence¹⁷, une dynamique différente apparaît. **Les enfants qui pratiquent régulièrement (au moins une fois par semaine) des activités encadrées partent moins souvent en séjour collectif** : 57 % d'entre eux ne sont partis qu'une seule fois en séjour collectif, contre 14 % parmi ceux qui sont partis au moins trois fois (Tableau 16). Cela suggère que ces enfants sont déjà très investis dans des structures locales (clubs, associations, etc.). De même, les enfants qui pratiquent un loisir collectif quelques fois par an sont majoritairement mono-partants (54 %), et très peu d'entre eux partent trois fois ou plus en séjour collectif (12 %). Cette configuration indique que **l'engagement régulier dans une structure locale tend à limiter la fréquence des départs.**

En revanche, les enfants qui pratiquent un loisir encadré au moins une fois par mois sont plus nombreux à partir deux fois (43 % contre 37 % pour les mono-partants). Ce profil intermédiaire semble plus compatible avec une logique de départs multiples, peut-être parce qu'il combine engagement local et disponibilité ponctuelle pour des séjours.

La comparaison de ces deux résultats met en évidence une relation différenciée entre diversité et intensité de pratique de loisirs collectifs et cumul de séjour collectif. En effet, **le nombre de loisirs encadrés est associée à un cumul plus important de séjours, tandis que la fréquence tend à**

¹⁷ La fréquence des loisirs renvoie ici à l'ensemble des loisirs encadrés, considérés de manière globale, sans se limiter à l'année observée, contrairement à l'analyse portant sur le cumul des loisirs encadrés.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

réduire le cumul des départs en séjours. En effet, la multiplication des activités encadrées tend à ouvrir davantage d'opportunités de départ, en diversifiant les réseaux, les informations et les occasions de participation. À l'inverse, un investissement intensif dans une seule pratique structure davantage le temps libre de l'enfant et peut restreindre sa disponibilité pour d'autres formes d'activités collectives, limitant ainsi la possibilité de cumuler plusieurs séjours.

Tableau 16 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs ventilée par la fréquence de loisirs collectifs pratiqués

	1 séjour	2 séjours	3 séjours ou plus	Total
Au moins une fois par semaine	57%	30%	14%	100%
Au moins une fois par mois	37%	43%	21%	100%
Quelques fois par an	54%	34%	12%	100%

Champ : enfants ayant pratiqué au moins un loisir collectif (n=882 soit 80% des enfants enquêtés).

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

1.5.2 Quel rythme de fréquentation ?

Pluri et mono-partants : des rythmes et des lieux de pratique de loisirs collectifs distincts

Les pluri-partants en séjour collectifs fréquentent davantage des structures de loisirs collectifs, que ce soit sur l'ensemble de l'année (1,3 contre 0,9 pour les mono-partants), durant les périodes scolaires (0,9 contre 0,6 pour les mono-partants) ou uniquement sur une ou plusieurs périodes de vacances (1,2 contre 0,7 pour les mono-partants) (Tableau 17).

Tableau 17 : Nombre moyen d'inscription dans une structure collective par type de période de l'année

	1 séjour	2 séjours ou plus	Ensemble
Toute l'année	0,9	1,3	1,1
Uniquement pendant les périodes scolaires	0,6	0,9	0,7
Uniquement sur une ou des périodes de vacances	0,7	1,2	0,9

Champ : enfants qui pratiquent au moins un loisir collectif durant l'année d'observation (n=882 soit 80% des enfants enquêtés).

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Sur toute l'année, les pluri-partants en séjour collectif sont plus nombreux à fréquenter un mouvement de jeunesse (3,3 fois plus par rapport aux mono-partants), une autre structure proposant des activités de loisirs (2,7 fois plus) ainsi qu'une autre structure collective (centre social, maison de jeunes et de la culture, maison de quartier...) (1,8 fois plus) pour leurs loisirs collectifs qu'ils pratiquent par ailleurs (Tableau 18).

Sur uniquement pendant les périodes scolaires, les pluri-partants en séjour collectif sont plus nombreux à fréquenter un centre de loisirs (1,6 fois plus), un conservatoire, un club ou une association culturelle ou artistique (1,6 fois plus), une autre structure collective (centre social, maison de jeunes et de la culture, maison de quartier...) (1,6 fois plus) et une autre structure proposant des activités de loisirs (1,6 fois plus) (Tableau 18).

Sur uniquement une ou plusieurs périodes de vacances, ce sont surtout les centres de loisirs ou les centres aérés où les pluri-partants s'investissent le moins contrairement aux autres structures collectives (Tableau 18).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 18 : Facteurs multiplicatifs de ceux qui sont partis plusieurs fois en séjours collectifs (au moins deux fois) par rapport à ceux qui sont partis une seule fois en fonction de la période de l'année où ils ont fréquenté une structure collective pour leurs loisirs collectifs, ventilés par type de structure collective dans laquelle ils sont inscrits.

	Toute l'année		Uniquement pendant les périodes scolaires		Uniquement sur une ou des périodes de vacances	
	Effectif	Facteur multiplicatif par rapport aux mono-partants	Effectif	Facteur multiplicatif par rapport aux mono-partants	Effectif	Facteur multiplicatif par rapport aux mono-partants
Un centre de loisirs ou centre aéré	110	1,2	179	1,6	243	1,3
Un club ou une association sportive	462	1,0	138	1,2	106	2,0
Un conservatoire, un club ou une association culturelle ou artistique	134	1,3	99	1,6	92	2,5
Un mouvement de jeunesse (scouts, éclaireurs, associations locales...)	93	3,3	60	1,3	102	2,5
Une autre structure collective (centre social, maison de jeunes et de la culture, maison de quartier...)	84	1,8	73	1,6	117	1,5
Une autre structure proposant des activités de loisirs	71	2,7	86	1,8	110	1,8

Champ : enfants qui pratiquent au moins un loisir collectif durant l'année d'observation (n=882 soit 80% des enfants enquêtés).

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

1.5.3 Qui cumule ?

Quand la fréquence des loisirs encadrés distingue les mono-partants mais pas les pluri-partants

La lecture du plan factoriel met en évidence quelques orientations concernant des profils d'enfants qui cumulent séjours et loisirs encadrés¹⁸. Les enfants qui partent plusieurs fois en séjours collectifs et qui pratiquent régulièrement des loisirs encadrés (quelle que soit leur fréquence de manière hebdomadaire ou mensuelle) se situent légèrement dans la partie supérieure gauche du plan factoriel (Illustration 3), dans une zone associée à des environnements socialement favorisés : revenus des parents élevés, diplômes du premier cycle universitaire pour les deux parents, résidence en milieu dense.

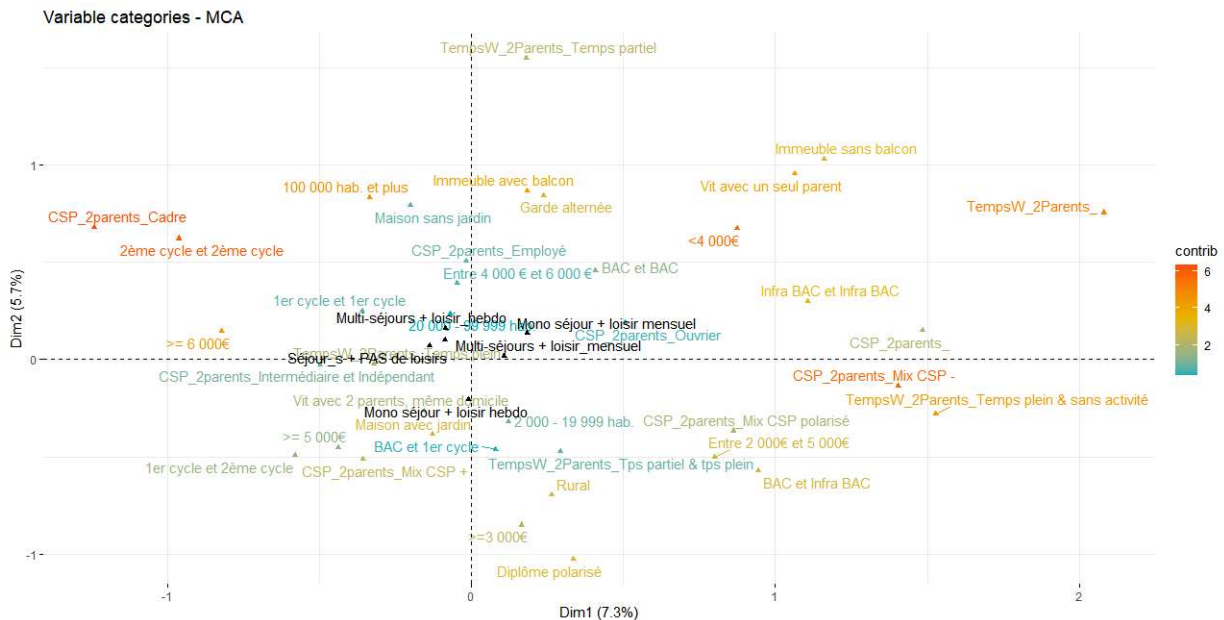
A l'inverse, pour les mono-partants, on constate que leur position varie sensiblement selon la fréquence de leur pratique de loisirs encadrés. Les enfants qui partent une seule fois en séjour mais qui pratiquent des loisirs encadrés de manière hebdomadaire se situent dans la partie inférieure centrale du plan factoriel associée à des profils intermédiaires (parents diplômés du baccalauréat ou du premier cycle universitaire, dont l'enfant vit avec ses deux parents au même domicile, dans un habitat individuel avec jardin en milieu peu dense). À l'inverse, les mono-partants dont la pratique est mensuelle apparaissent légèrement plus en haut à droite, dans une zone davantage liée à des milieux ouvriers.

Cette différenciation interne contraste avec la situation des pluri-partants, qui, quelle que soit leur fréquence de pratique encadrée, se regroupent dans la partie supérieure gauche du plan factoriel,

¹⁸ Les résultats présentés dans cette partie sont ici envisagés de manière globale et non rapportés à l'année d'observation.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires en lien avec des environnements socio-économiques plus favorisés. Toutefois, l'ensemble de ces modalités restant relativement proches du centre des axes, ces résultats doivent être interprétés comme des tendances modérées, plutôt que comme des oppositions nettes.

Illustration 3 : Analyse factorielle des profils sociaux et du cumul de séjours collectifs et de loisirs encadrés



Légende : En couleur : variables sociales, familiales et territoriales structurant l'espace factoriel ; en noir : cumul de séjours collectifs avec cumul de loisirs encadrés projeté comme variable illustrative.
Note de lecture : La position des variables illustratives indique comment se répartissent les enfants selon leur niveau de participation aux séjours collectifs et aux loisirs encadrés. Par exemple, si la modalité « multi séjours + loisir hebdo » se situe près des catégories favorisées (en haut à gauche), cela signifie que les enfants issus de milieux plus aisés cumulent davantage les séjours et des loisirs encadrés de manière hebdomadaire.

L'analyse des facteurs multiplicatifs met en évidence cinq profils selon les modalités de cumul entre séjours encadrés et loisirs collectifs pratiqués dans le quotidien.

Les enfants qui partent une fois en séjour collectif et qui pratiquent régulièrement¹⁹ des loisirs collectifs (44 %)

Cette catégorie regroupe des enfants dont le niveau de diplôme des parents va du premier cycle universitaire jusqu'au niveau inférieur au Bac (1,3 fois plus ; 15 % pour le premier cycle, 13 % pour le niveau Bac et 9 % pour le niveau infra Bac).

Les enfants qui cumulent les séjours collectifs et qui pratiquent régulièrement des loisirs collectifs (34 %)

Ce groupe est principalement caractérisé par des familles avec des emplois du temps fragmentés (2 fois plus si les deux parents sont à temps partiel) bien qu'ils ne représentent que 7 % de l'échantillon. D'autres caractéristiques ressortent de ce profil : les parents diplômés du niveau Bac (1,4 fois plus ; 22 %), ou les familles favorisées aux revenus élevés (1,3 fois plus pour des revenus supérieurs à 5 000€ ; 15 %) ou dont les parents sont très diplômés (1,3 fois plus pour des parents diplômés du second cycle universitaire ; 22 %). On note aussi une surreprésentation des enfants

¹⁹ Au moins une fois par semaine.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires vivant dans des communes de 100 000 habitants ou plus (1,3 fois plus ; 29 %) et des enfants en situation de handicap (1,3 fois plus ; 12 %).

Plusieurs mécanismes peuvent contribuer à expliquer ce profil. Dans les familles où les emplois du temps sont morcelés, cette configuration du travail peut limiter la disponibilité parentale pour garder l'enfant, conduisant à un recours plus fréquent aux structures collectives. Ce recours peut relever à la fois d'une stratégie éducative voulue, visant à offrir un cadre structuré et stimulant, et/ou d'une stratégie d'évitement, consistant à prévenir les situations d'oisiveté ou d'exposition à des environnements jugés moins favorables. Pour les familles les plus diplômées ou les plus aisées, le recours aux activités collectives peut à la fois compenser des contraintes d'agenda et s'inscrire dans une démarche éducative.

Les enfants qui partent en séjour²⁰ mais qui ne pratiquent pas de loisirs collectifs (20 %)

Cette catégorie regroupe plutôt des enfants issus de familles aux ressources modestes : ceux dont les parents sont peu diplômés (1,5 fois plus lorsque les parents sont titulaires d'un diplôme de niveau baccalauréat ou infra-Bac ; 13 % de l'échantillon, et 1,3 fois plus lorsque les deux parents ont un niveau inférieur au baccalauréat ; 14 %), ceux dont les parents sont ouvriers (1,4 fois plus ; 15 %) ou encore les familles avec un seul enfant mineur à charge (1,3 fois plus ; 50 %). Même si les séjours collectifs constituent une opportunité accessible pour offrir à l'enfant une expérience éducative ou de socialisation, ils ne garantissent pas pour autant l'accès à des activités de loisirs régulières.

Les enfants qui cumulent les séjours collectifs et qui pratiquent de manière occasionnelle²¹ des loisirs collectifs (12 %)

Ce groupe se caractérise d'abord par une forte surreprésentation des enfants vivant en garde alternée lorsque les deux parents vivent seuls (2,7 fois plus ; 13 % de l'échantillon), ainsi que des enfants en situation de handicap (2,4 fois plus ; 21 %). Viennent ensuite les enfants dont les parents sont diplômés du premier et du deuxième cycle universitaire (1,9 fois plus ; 18 %), ceux résidant dans une maison sans jardin (1,8 fois plus ; 9 %) ou dans un immeuble doté d'un balcon (1,6 fois plus ; 33 %). Dans une moindre mesure, sont également surreprésentés les enfants de classe moyenne supérieure (1,4 fois plus pour des parents indépendants ou appartenant à des catégories sociales intermédiaires ; 25 %), ou lorsque l'enfant vit avec un seul parent en couple (1,4 fois plus ; 5 %). On y trouve également des configurations de classes sociales polarisées (1,3 fois plus ; 14 %) ou avec une organisation familiale marquée par des emplois du temps fragmentés, notamment lorsque l'un des deux parents est sans activité (1,3 fois plus avec un des parents à temps plein et l'autre sans activité ; 11 %).

Les enfants qui partent qu'une seule fois en séjour collectif et qui pratiquent de manière occasionnelle des loisirs collectifs (9 %)

Ce groupe cumule plusieurs facteurs de vulnérabilité. Il rassemble d'abord des parents faiblement diplômés, avec une surreprésentation marquée des niveaux Bac et infra-Bac (2 fois plus ; 18 %) ainsi que des parents diplômés du niveau infra-Bac et du premier cycle universitaire (1,6 fois plus ; 10 %). On y retrouve également davantage d'enfants issus de configurations familiales complexes : enfant qui vit uniquement avec l'un des deux parents (1,9 fois plus lorsque le parent vit en couple (7 %), et 1,4 fois plus lorsque le parent vit seul (10 %)) ou de manière alternée chez leurs deux parents, notamment lorsque l'un ou les deux parents vivent en couple (1,4 fois plus ; 16 %). Les

²⁰ Que ce soit une fois ou plusieurs fois.

²¹ Au moins une fois par mois ou quelques fois par an.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires emplois du temps parentaux apparaissent également plus fragmentés, avec une surreprésentation où les deux parents travaillent à temps partiel (1,6 fois plus ; 6 %) ou lorsque l'un des parents est sans activité et l'autre à temps plein (13 %). Sur le plan économique, ce groupe regroupe plus fréquemment des familles aux revenus moyens (1,6 fois plus pour des revenus entre 2 000 € et 5 000 € (19 %), et 1,4 fois plus entre 4 000 € et 6 000 € (22 %)), ainsi que des parents appartenant aux catégories socioprofessionnelles inférieures ou ouvrières (1,3 fois plus ; 15 %). Enfin, il compte davantage d'enfants en situation de handicap (1,6 fois plus ; 14 %) et présente une surreprésentation d'enfants vivant dans une maison sans jardin (1,5 fois plus ; 7 %) ou dans un immeuble avec balcon (1,3 fois plus ; 27 %).

Séjours + PAS de loisirs collectifs (20%) : -2 parents ouvriers (x1.4 ; 15%) -1 mineur à charge (x1.3 ; 50%) -Revenu 2 parents < 4 000€ (x1.3 ; 21%)	Séjours + loisirs collectifs (80%) :	
	Mono séjour + loisirs collectifs hebdomadaire (44%) -Diplôme 2 parents : Bac & 1 ^{er} cycle (x1.3 ; 11%) ; infra-Bac & 1 ^{er} cycle (x1.3 ; 8%)	Multi-séjours + loisirs collectifs hebdomadaire (34%) -Diplôme 2 parents : Bac (x1.4 ; 22%) -Diplôme 2 parents : 2 ^{ème} cycle (x1.3 ; 22%) ; -Revenu 2 parents > 5 000€ (x1.3 ; 15%) -Handicap (x1.3 ; 12%)
	Mono séjour + loisirs collectifs occasionnels²² (9%) -Diplôme 2 parents : Bac & infra-Bac (x2 ; 18%) -vit uniquement avec un seul parent qui vit en couple (x1.9 ; 7%) - Revenu 2 parents de 2 000€ à 5 000€ (x1.6 ; 19%) -handicap (x1.6 ; 14%) - Diplôme 2 parents : infra-Bac et 1 ^{er} cycle (x1.6 ; 10%) -5 000 à 9 999 hab. (x1.6 ; 8%) -maison sans jardin (x1.5 ; 7%) -Revenu 2 parents de 4 000€ et 6 000€ (x1.4 ; 22%) -en garde alternée avec au moins un parent en couple (x1.4 ; 16%) ; ou avec un parent seul (x1.4 ; 10%) -en immeuble avec balcon (x1.3 ; 27%) - Mix CSP inférieure (x1.3 ; 15%) ; 2 parents ouvriers (x1.3 ; 15%) - 2 parents à temps partiel (x1.6 ; 6%) ; temps plein & sans activité (x1.6 ; 13%)	Multi-séjours + loisirs collectifs occasionnels (12%) -Garde alternée avec parents seuls (x2.7 ; 13%) -Handicap (x2.4 ; 21%) -Diplôme 2 parents : 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle (x1.9 ; 18%) - Maison sans jardin (x1.8 ; 9%) -immeuble avec balcon (x1.6 ; 33%) -2 parent CSP intermédiaire ou indépendant (x1.4 ; 25%) -Paris (x1.4 ; 25%) - vit avec un seul parent qui vit en couple (x1.4 ; 5%) - Diplôme 2 parents : infra-Bac (x1.3 ; 15%) - CSP 2parents : Mix CSP polarisée (x1.3 ; 14%) -temps plein & sans activité (x1.3 ; 11%)

Cf. annexe 3 pour plus de détails.

²² Un moins une fois par mois ou quelques fois par an.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Les entretiens menés indiquent que plusieurs facteurs peuvent limiter la possibilité de multiplier les départs en séjours collectifs et encourager plutôt le recours aux activités de loisirs. Deux éléments ressortent particulièrement :

- Des contraintes de calendrier liées à des engagements déjà prévus dans le cadre des loisirs quotidiens ;

Le père - Là, le problème, alors je sais pas si c'est un frein, je sais pas si c'est ça que vous attendez comme réponse, mais par exemple, là, pour le séjour au ski, en fait, le problème, c'est que ça tombe en même temps que leur... Leur remise de...

Le fils - Le concours de danse.

Enquêteur - Ah oui, donc faut choisir.

Le père - C'est à partir du samedi soir et que le concours de danse, c'est le samedi, le dimanche... et pour l'instant, on n'a pas le programme.

Le fils - Le dimanche, c'est le...

Le père - Si ça tombe le samedi, bah, ils peuvent y aller. Si ça tombe le dimanche, bah, tant pis pour eux, quoi.

Enquêteur - OK. Tant pis pour le concours de danse ou tant pis pour le ski ?

Le père - Non, tant pis pour le ski, je pense.

Enquêteur - OK. Les loisirs passent en premier.

Le fils - Moi, c'était ma dernière année.

La fille - Parce que si mon frère, il y va pas... C'est la remise des prix surtout qui pose problème parce qu'elle est tard. Donc si Alexis, il va pas à la remise des prix, il pourra pas avoir son prix. Et moi, si je vais pas à la danse, par exemple, bah, personne ne peut danser dans mon groupe.

Enquêteur - OK. Donc vous préférez, vous, aller à la danse plutôt que d'aller au ski ?

La fille - Oui.

Famille, en couple, deux enfants (13 et 12 ans)

- Un nombre de place limité dans certaines structures

La mère : Deux étés consécutifs, et donc, ils ne pouvaient pas repartir. Donc, peut-être que... On n'a pas encore parlé du séjour de l'été prochain, mais il est possible qu'il ne puisse pas partir [...] Mais la question va peut-être se poser quand même pour l'été prochain. Parce que si il n'est pas retenu avec la mairie d'Issy-les-Moulineaux, parce qu'il a déjà fait trop de séjours,

Enquêteur : du coup, vous envisagez de l'inscrire dans un autre, pour qu'il parte quand même, c'est ça ?

La mère - Disons que l'autre solution, c'est qu'il passe... c'est qu'il soit au centre de loisirs en journée. C'est ça, et ses grands-parents qu'il adore, mais ça dépend s'il y a des cousins. De toute façon, on ne pourra pas tellement prendre plus de deux semaines et demie, donc il faut bien trouver une solution. Et comme je trouve que généralement, il s'amuse bien, mais on ne le forcera pas.

Mère seule avec un seul enfant de 10 ans

Dans cette partie, nous cherchons à déterminer s'il existe un effet de gradient social sur le cumul de séjours et de loisirs collectifs, à partir de tableaux de répartition.

Les garçons cumulent séjours et loisirs collectifs contrairement aux filles

Les garçons apparaissent davantage impliqués dans le cumul des séjours collectifs et des activités de loisirs, qu'elles soient régulières ou occasionnelles. Ils sont 64 % à être partis plusieurs fois en séjour collectif tout en pratiquant régulièrement des loisirs collectifs (contre 55 % de l'ensemble des garçons). 62 % de ceux qui cumulent plusieurs départs en séjour avec une pratique occasionnelle de loisirs collectifs sont des garçons (contre 38 % de filles) (Tableau 19). À l'inverse, les filles sont surreprésentées parmi celles qui partent en séjour collectif (quel que soit le nombre de départs) mais qui ne pratiquent pas de loisirs collectifs par ailleurs : elles représentent 51 % de ce groupe, contre 45 % parmi l'ensemble des filles. Ces écarts peuvent renvoyer à des modes de socialisation genrée. Des garçons plus souvent encouragés à participer à des activités extérieures et encadrées, en raison de la croyance qu'ils ont « besoin de se dépenser » ou « d'être occupés ». À l'inverse, les filles sont davantage orientées vers des activités réalisées au domicile (cuisine, dessin, couture ou autres pratiques créatives), perçues comme plus compatibles avec leur socialisation et jugées plus protectrices (Bourguignon et al., 2025 ; Perronnet, 2017 ; Court et Henri-Panabière, 2012 ; Octobre et Berthomier, 2012 ; Octobre, 2008, 2010). Cette logique s'accompagne parfois d'une volonté parentale de préserver les filles des « mauvaises rencontres » extérieures, renforçant leur moindre présence dans les loisirs collectifs. Ces normes éducatives différenciées contribuent à expliquer la plus forte implication des garçons dans le cumul des activités collectives et des séjours, et la moindre participation des filles aux loisirs encadrés en dehors des départs en séjour.

La mère : *Louane je pense qu'elle est un peu plus activité d'intérieur et girly qu'activité de plein air. Tu vas prendre plus de plaisir s'il y a une activité de travaux manuels ou alors un peu danse, gymnastique, théâtre, tout ça, plutôt que grand jeu à l'extérieur, rando et tout.*

Enquêteur : *Oui, d'accord. OK, OK.*

La mère : *Je me trompe ou pas ?*

La fille : *Non.*

Enquêteur : *Non ? OK, très bien. Merci beaucoup. Et toi, du coup, Gabriel ? Qu'est-ce qui fait que tu vas trouver que... Qu'est-ce que tu attends d'une colonie de vacances pour qu'elle soit bien ?*

Le fils : *Que j'ai des copains, que les profs, ils sont gentils.*

La mère : *Les profs ?*

Le fils : *Oui.*

La mère : *Les animateurs.*

Le fils : *Les animateurs, ils sont gentils. Et qu'il y ait plein de trucs, qu'il y ait plein d'activités dehors et qu'il y ait une piscine. J'adore se baigner, me baigner.*

En couple, 3 enfants (6, 9 et 11 ans)

Tableau 19 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et la fréquence de pratique de loisirs collectifs, ventilés par genre

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs (n=222 soit 20%)	Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
Genre	Garçon	55%	49%	54%	64%	55%	62%
	Fille	45%	51%	46%	36%	45%	38%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

« Léa adore l'école. Léa c'est une grande fan de l'école. Elle est assez dans la retenue. Elle a quelques amies. Elle a moins d'amis garçons. Elle est beaucoup avec des amies, des amies filles. Et elle est très studieuse. Elle aime surtout l'apprentissage à l'école. Elle aime les jeux, mais elle est très grande lectrice. Elle a tout son imaginaire qui est plus lié à sa lecture. Ça, c'est Léa. Baptiste aime beaucoup tout ce qui est sportif, dans le cadre sport pour lui. Il aime moins l'école, mais il aime beaucoup le relationnel, dès qu'il y a des choses de groupe. Il a essayé le rugby. Là, il va peut-être arrêter le rugby parce que ce n'est pas trop son sport. Là, il vient de découvrir un autre sport, c'est le ski. Donc, il a vraiment quelque chose au niveau physique, Baptiste. Et dans le relationnel avec les autres enfants, je pense qu'il aime beaucoup passer des nuits ailleurs, avec des groupes d'enfants. [...] Il aime beaucoup le relationnel avec les enfants quand c'est à l'extérieur, qu'il n'y a pas les parents et que c'est qu'entre enfants. Léa, elle est un peu plus dans la retenue d'être loin de ses parents et de son cadre très personnel, où elle aime lire, elle aime sa chambre, elle aime son quotidien personnel ».

En couple, deux enfants (une fille de 10 ans et un garçon de 9 ans)

Les plus jeunes investissent davantage les loisirs collectifs quand les adolescents préfèrent cumuler les séjours

Les plus jeunes privilégient davantage la fréquentation des loisirs collectifs plutôt que le cumul de séjours. Ils sont ainsi un tiers à n'être partis qu'une seule fois en séjour collectif tout en pratiquant régulièrement des loisirs collectifs, contre 30 % pour l'ensemble des 6-10 ans (Tableau 20). À l'inverse, les adolescents investissent davantage les séjours collectifs que les loisirs encadrés : un tiers d'entre eux sont partis plusieurs fois en séjour collectif tout en ne pratiquant que de manière occasionnelle - voire pas du tout - des loisirs collectifs, contre 29 % pour l'ensemble des 15-17 ans. Cette évolution peut s'expliquer par les transformations propres à l'adolescence. À cet âge, ce qui motive le plus les jeunes est souvent la possibilité de voir leurs amis, de partager du temps avec eux. Les séjours collectifs offrent précisément ces opportunités : un cadre moins routinier, une immersion prolongée avec les copains qui correspond davantage à leurs attentes. À l'inverse, les loisirs encadrés, plus réguliers et plus structurés, peuvent apparaître moins attractifs pour des adolescents en quête de sociabilité entre pairs et de rupture avec le quotidien (Barrère, 2011 ; Zaffran 2010 ; Pronovost, 2007).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 20 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et la fréquence de pratique de loisirs collectifs, ventilés par âge

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs (n=222 soit 20%)	Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	29%	33%	30%	30%	28%
	11 à 14 ans	42%	38%	43%	43%	41%	39%
	15 à 17 ans	29%	33%	25%	27%	29%	33%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

« Comme frein au départ des vacances en colonie de vacances, c'est que j'ai l'impression qu'après un certain âge... Au début, c'est super, surtout quand ils sont très jeunes et qu'ils apprennent ça, quoi. Ils apprennent à être avec des amis, à être avec des gens qui sont comme des papas, des mamans, et qui s'occupent d'eux et qui leur font découvrir une nouvelle... Et puis, après, c'est vraiment... Après, avec l'âge, je me rends compte que soit... il faut que ça soit vraiment spécifique, que ce soit vraiment très, très demandé par l'enfant et qu'il ne le vive pas comme si c'était... « Ah oui, on n'a rien d'autre à faire pour toi, il n'y a rien d'autre ici, il faut que tu partes en colo. » J'ai l'impression que... Voilà, Eva, par exemple, elle dit non maintenant parce que Eva, elle a envie de faire des activités régulières et pas forcément que 15 jours, de toute façon, elle ne reverra pas les copines, ça ne lui plaît pas, ça, Eva. Elle a gardé des liens, mais elle ne les reverra pas, ces copines qui se sont créées, donc ça lui manque. Et Matéo, je pense que lui il est encore dans rencontrer pour rencontrer. Avec le temps, je pense que Matéo, il va plus aller vers quelque chose d'individuel et qui soit ciblé, quoi, sur... Il a envie de faire du ski, là, je vais essayer de lui faire faire quelque chose en ski, mais s'il a vraiment envie de progresser en ski, il faudra qu'il parte vraiment que sur des cours privés, quoi, particuliers. Donc, voilà, je trouve que la colo, c'est bien, mais avec l'âge, peut-être, au bout d'un moment, peut-être à l'adolescence, ils redemanderont, mais je ne sais pas. »

En couple, deux enfants (une fille de 10 ans et un garçon de 9 ans)

Les enfants en milieu urbain cumulent les séjours contrairement à ceux des territoires ruraux et ce quel que soit leur niveau d'engagement dans les loisirs collectifs

Les enfants vivant en zone rurale ont plus tendance à pratiquer régulièrement des loisirs collectifs et à partir qu'une seule fois en séjours collectifs (24 % contre 20 % pour l'ensemble des enfants vivant en milieu rural) (Tableau 21). **À l'inverse, ceux qui résident dans des grosses communes cumulent plus fréquemment les séjours collectifs, indépendamment de leur niveau de pratique des loisirs encadrés.** Ainsi, 29 % des enfants vivant dans des communes de 100 000 habitants ou plus sont partis plusieurs fois en séjours collectifs tout en pratiquant régulièrement des loisirs collectifs (et 28 % lorsqu'ils les pratiquent de manière occasionnelle), contre 22 % pour l'ensemble des jeunes qui vivent dans cette taille de communes.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 21 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et de et la fréquence de pratique de loisirs collectifs, ventilés par unité urbaine

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs	Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par mois ou quelques fois	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	20%	19%	29%	24%	28%
	20 000 à 99 999 habitants	25%	25%	21%	28%	22%	26%
	2 000 à 19 999 habitants	33%	37%	36%	29%	32%	24%
	Communes rurales	20%	19%	24%	14%	22%	23%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Les familles nucléaires investissent davantage les loisirs encadrés au détriment des séjours

Les pratiques de séjours et de loisirs collectifs varient nettement selon la situation familiale de l'enfant. **Les enfants vivant avec leurs deux parents au sein du même foyer** (familles nucléaires) investissent davantage les loisirs encadrés au détriment des séjours (ils sont 77 % à n'être partis qu'une fois en séjour collectif mais à pratiquer de manière régulière des loisirs collectifs contre 73 % pour l'ensemble des enfants vivant avec leur deux parents) (Tableau 22).

À l'inverse, ceux vivant **en garde alternée dont les deux parents vivent seuls** cumulent les séjours au détriment des loisirs collectifs. Ils sont 13 % à être partis plusieurs fois en séjours collectifs et à pratiquer de manière occasionnelle des loisirs collectifs, contre 5 % de l'ensemble des enfants en garde alternée dont les deux parents vivent seuls.

Les enfants en situation de **garde alternée dont l'un des deux parents ou les deux parents vit en couple** présentent un profil différent : ils se tournent plutôt vers des mono-séjours combinés à une pratique occasionnelle des loisirs collectifs (16 % contre 11 % des enfants en garde alternée avec un ou deux parents en couple).

Enfin, les enfants vivant uniquement avec un seul parent (qui vit en couple ou seul) partent plutôt peu souvent en séjour et pratiquent peu régulièrement des loisirs collectifs.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 22 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et la fréquence de pratique de loisirs collectifs, ventilés par la situation familiale

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs	Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	75%	77%	73%	63%	63%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	12%	10%	12%	16%	12%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	4%	3%	5%	4%	13%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	3%	3%	3%	7%	5%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	7%	8%	8%	10%	7%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Le type d'habitat structure fortement les pratiques de loisirs et de séjours collectifs

Les pratiques de séjours et de loisirs collectifs varient également selon le type d'habitat. **Les enfants vivant en immeuble avec balcon se distinguent par une pratique essentiellement occasionnelle des loisirs encadrés, quel que soit leur nombre de départs en séjour.** Ils sont ainsi 27 % à n'être partis qu'une seule fois en séjour tout en pratiquant des loisirs collectifs de manière occasionnelle, et un tiers parmi ceux partis plusieurs fois, contre 20 % pour l'ensemble des enfants vivant en immeuble avec balcon (Tableau 23).

À l'inverse, les enfants résidant dans une maison avec jardin se caractérisent par une forte présence dans les mono-séjours, que ceux-ci s'accompagnent d'une pratique régulière des loisirs encadrés (73 %) ou d'une absence totale de loisirs collectifs (75 %), contre 68 % pour l'ensemble. Autrement dit, lorsqu'on vit dans une maison avec jardin, on part moins en séjour, mais on se situe plutôt dans un extrême : soit on pratique beaucoup de loisirs encadrés, soit pas du tout.

Enfin, les enfants vivant dans une maison sans jardin se distinguent par une faible participation aux loisirs encadrés, qu'ils soient partis une fois (7 %) ou plusieurs fois (9 %), contre 5 % pour l'ensemble. Leur investissement se porte donc davantage sur les séjours collectifs que sur les loisirs réguliers.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 23 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et la fréquence de pratique de loisirs collectifs, ventilés par type de logement

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs	Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	15%	20%	20%	27%	33%
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	5%	5%	7%	7%	4%
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%			1%		1%
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	0%		0%		
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	75%	73%	66%	59%	53%
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	3%	2%	6%	7%	9%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Le niveau de diplôme des parents apparaît comme un déterminant majeur des combinaisons entre séjours collectifs et loisirs encadrés

Les enfants dont les deux parents sont diplômés du second cycle universitaire sont particulièrement surreprésentés parmi ceux qui cumulent à la fois plusieurs séjours et pratiquent régulièrement des loisirs collectifs (22 %, contre 17 % dans l'ensemble) (Tableau 24). Ce profil suggère que les familles les plus diplômées mobilisent simultanément plusieurs formes d'engagement collectif.

À un niveau légèrement inférieur, les enfants dont les parents sont diplômés du premier et du second cycle universitaire cumulent eux aussi les séjours, mais investissent moins les loisirs encadrés. Ils sont par exemple 18 % à être partis plusieurs fois en séjour tout en ne pratiquant les loisirs collectifs qu'occasionnellement, contre 10 % dans l'ensemble. Ici, le séjour collectif semble jouer un rôle plus central que les activités régulières.

Les enfants dont les deux parents ont un niveau Bac cumulent à la fois séjours et loisirs collectifs.

À l'inverse, lorsque les parents disposent de niveaux de diplôme plus faibles, les combinaisons changent nettement. Les enfants dont l'un des parents a le baccalauréat et l'autre un niveau infra-Bac sont davantage présents parmi ceux qui ne partent qu'une seule fois en séjour et pratiquent peu d'activités encadrées (18 %, contre 9 % dans l'ensemble). Enfin, les enfants dont les deux parents ont un niveau infra-Bac sont plus nombreux à cumuler les séjours tout en ne pratiquant les loisirs collectifs qu'occasionnellement (15 %, contre 11 %).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 24 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et la fréquence de pratique de loisirs collectifs, ventilés par le niveau de diplôme des parents

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs	Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
Diplôme des 2 parents	2ème cycle et 2ème cycle	17%	17%	15%	22%	19%	17%
	1er cycle et 2ème cycle	10%	7%	10%	11%	4%	18%
	1er cycle et 1er cycle	15%	18%	15%	13%	14%	12%
	BAC et 1er cycle	8%	4%	11%	8%	6%	8%
	BAC et BAC	15%	15%	13%	22%	15%	10%
	BAC et Infra BAC	9%	13%	8%	8%	18%	4%
	Infra BAC et Infra BAC	11%	14%	9%	7%	11%	15%
	Infra BAC et 1er cycle	6%	4%	8%	3%	10%	4%
	BAC et 2ème cycle	3%	2%	4%	3%	3%	6%
	Infra BAC et 2ème cycle	2%	1%	3%	2%		3%
	2ème cycle et Ne sait pas	0%		1%	0%		
	1er cycle et Ne sait pas	1%	1%	1%			1%
	BAC et Ne sait pas	1%	1%	2%	0%		1%
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	0%	1%	1%		1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Plus les ressources financières augmentent plus le cumul s'opère au niveau des séjours et non au niveau des loisirs collectifs

Les enfants issus de familles de classe moyenne²³ ou de classe moyenne inférieure²⁴ sont davantage représentés parmi ceux qui ne partent qu'une seule fois en séjour collectif et qui pratiquent peu - voire pas du tout - de loisirs encadrés. Par exemple, les enfants dont les parents gagnent entre 4 000€ et 6 000€ sont 22% à n'être partis qu'une seule fois en séjour et à pratiquer de manière occasionnelle des loisirs encadrés (contre 16% de l'ensemble des enfants dont les parents se situent dans cette tranche de revenu). (Tableau 25).

À l'inverse, les enfants dont les parents appartiennent à des catégories socioprofessionnelles indépendantes ou intermédiaires sont surreprésentés parmi ceux qui cumulent plusieurs séjours tout en ne pratiquant les loisirs encadrés qu'occasionnellement (25 % contre 18 % pour l'ensemble de cette classe sociale).

²³ La classe moyenne est ici entendue pour les familles dont les deux parents gagnent un revenu total compris entre 4 000€ et 6 000€.

²⁴ La classe moyenne inférieure est ici entendue pour les familles dont les deux parents gagnent un revenu total compris entre 2 000€ et 5 000€.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 25 : Répartition des enfants selon le nombre de départs en séjours collectifs et la fréquence de pratique de loisirs collectifs, ventilés par le niveau de revenus et la catégorie socio-professionnelle des parents

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs	Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	26%	21%	26%	15%	26%
	>= 5 000€	12%	9%	13%	15%	13%	12%
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	10%	17%	16%	22%	17%
	>=3 000€	11%	12%	12%	8%	7%	10%
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	11%	12%	11%	19%	12%
	<4 000€	17%	21%	14%	17%	16%	18%
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	2%	3%	1%	3%	2%
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	4%	2%	3%	1%	1%
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	4%	4%	2%	1%	2%
Total*	99%	99%	98%	100%	97%	99%	
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	12%	14%	10%	12%	11%	12%
	2 parents Intermédiaire et	18%	14%	18%	20%	14%	25%
	2 parents Employé	10%	10%	8%	11%	11%	11%
	Mix CSP +	21%	18%	25%	21%	18%	23%
	Mix CSP -	12%	13%	10%	12%	15%	6%
	2 parents Ouvrier	11%	15%	10%	11%	15%	5%
	Mix CSP polarisé	11%	8%	11%	8%	12%	14%
	Autre CSP & Ne sait pas	6%	7%	8%	6%	4%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Champ : ensemble des enfants partis en séjours collectifs en 2023-2024 pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

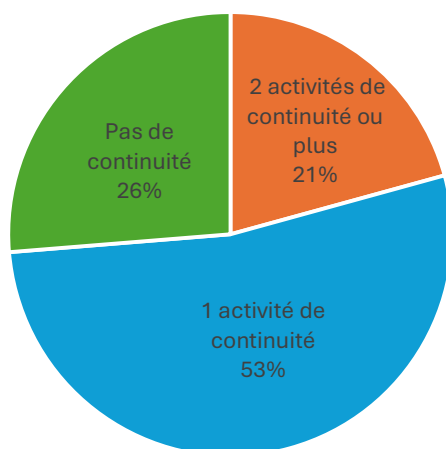
*Le total n'atteint pas 100% pour certaines colonnes en raison des arrondis.

1.5.4 Continuité ou rupture des activités ?

Les séjours collectifs : l'occasion de découvrir de nouvelles activités par rapport à son quotidien pour près d'un enfant sur quatre

Pour une large majorité d'enfants (74 %), les séjours collectifs prolongent les activités qu'ils pratiquent au quotidien (Graphique 1). Mais près d'un enfant sur quatre vit ces départs comme une véritable rupture, en découvrant une thématique totalement nouvelle par rapport à ses loisirs habituels.

Graphique 1 : Répartition des enfants selon le nombre d'activité de continuité entre le dernier séjour effectué et le type de loisirs encadrés pratiqués pendant l'année



Champ : enfants qui pratiquent au moins un loisir collectif durant l'année d'observation (n=882 soit 80% des enfants enquêtés).

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Ce profil apparaît plus fréquemment chez les enfants dont les parents sont peu diplômés, avec une surreprésentation marquée des niveaux inférieurs au baccalauréat (1,7 fois plus ; 17 % de l'échantillon) suivi des niveaux équivalents au baccalauréat (1,4 fois plus ; 14 %). Il concerne également davantage des enfants issus de configurations familiales complexes, notamment ceux en garde alternée lorsque les deux parents vivent seuls (1,5 fois plus ; 7 %) ou ceux vivant uniquement avec un seul parent qui vit en couple (1,4 fois plus ; 6 %). Sur le plan socio-économique, ce groupe rassemble plus souvent des enfants dont les parents appartiennent aux catégories socioprofessionnelles inférieures²⁵ (1,5 fois plus ; 17 %) ou lorsque l'un des parents travaille à temps plein tandis que l'autre est sans emploi (1,4 fois plus ; 11 %). On y observe également, de manière plus modérée, une surreprésentation des filles (1,3 fois plus ; 54 %), des enfants résidant en zone rurale (1,3 fois plus ; 22 %) ainsi que de ceux vivant dans des logements sans accès extérieur, qu'il s'agisse de maisons sans jardin (1,4 fois plus ; 7 %) ou d'immeubles sans balcon (1,3 fois plus ; 8 %).

Ce résultat repose sur un regroupement des activités par grandes thématiques. Il n'est donc pas possible de savoir si l'enfant pratique exactement la même activité au quotidien et en séjour ; on peut seulement affirmer que les deux relèvent d'une même thématique.

Cf. Annexe 4 pour plus de détails.

²⁵ La catégorie socioprofessionnelle inférieure regroupe ici les situations dans lesquelles les deux parents exercent un métier relevant des catégories "employés" ou "ouvriers", ou sont sans activité professionnelle ou retraités.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Les entretiens mettent en évidence deux situations distinctes :

- D'une part, le cas où l'enfant retrouve en séjour collectif une activité qu'il pratique déjà dans le cadre de ses loisirs quotidiens ;

« Mais si demain, il venait me voir en me disant « j'ai découvert ça au centre aéré, si on part en colo, je veux vraiment faire ça », c'est ce qui s'est passé l'année dernière. C'est-à-dire qu'il a découvert le tir à l'arc lors d'un truc au centre aéré. Il a adoré. Et du coup, on avait regardé, il m'a demandé « est-ce que dans la colo que je vais faire, il y aura du... ?

[...]

Et puis l'année dernière, quand il est parti, il a découvert les chiens guides sauveteurs en mer. Et du coup, de notre côté, on a regardé ce qui était possible de faire en lien avec cette activité-là à l'extérieur ou de découvrir. »

[...]

Mais il faut aussi qu'il ait une part de choses qu'il n'a jamais fait, effectivement, parce que l'idée, c'est qu'il découvre aussi des choses que je ne suis pas en mesure de lui permettre. Donc, il faut, en fait, il faut couper la poire en deux. Il faut permettre à l'enfant de pouvoir faire ce qu'il aime en temps normal, parce que c'est ce qui va lui permettre de partir sans faire grise mine. Et aussi une part de découverte de choses qu'il n'aurait pas pu découvrir parce que c'est ça qui est intéressant.

Famille monoparentale, 4 enfants (8 ans, 14 ans, 16 ans et 18 ans)

« J'aime bien comme ça, je peux encore plus m'entraîner. »

Garçon de 11 ans dont les parents sont en couple, trois enfants (6 ans, 9 ans et 11 ans)

- D'autre part, celui où l'enfant (ou le parent) préfère que le séjour soit l'occasion de découvrir une nouvelle activité, différente de celles pratiquées habituellement.

Enquêteur - *Tu as dit que tu faisais de l'escalade et du hip-hop. Si, par exemple, il y avait une colonie de vacances dont le thème, ce serait l'escalade ou le hip-hop, est-ce que ça t'intéresserait ou pas spécialement ?*

La fille - *Non, non. Pas spécialement.*

Enquêteur - *Non. Pourquoi ?*

La fille - *Parce que je ne veux pas faire mon sport pendant les vacances, c'est un loisir pour moi, donc... Si je fais pendant mes vacances, ça va plus être un loisir.*

Fille de 11 ans dont les parents sont en couple, deux enfants (8 ans et 11 ans)

- Ou lorsque le choix du séjour ne repose pas sur la thématique proposée, mais sur d'autres motivations, comme le souhait de vivre une expérience collective, des dates qui correspondent, connaître des personnes.

« Enzo, lui, il demande de retourner dans le cadre où il s'est senti vraiment dans un groupe où c'était super, où ça lui plaisait. Ce n'est pas tant de retourner faire du paddle ou du surf, de mer, c'est vraiment retourner dans un cadre où il avait des copains et le soir, il va dormir dans des chambres avec des copains ».

En couple, deux enfants (une fille de 10 ans et un garçon de 9 ans)

« Généralement, c'est pas trop le choix de la colonie, c'est plus les dates, parce que par rapport au travail de ma mère et celui de mon père, qui travaille que 6 mois dans l'année. Du coup, c'est plus par rapport aux dates que par rapport au thème de la colo ».

Famille en garde alternée, une fille de 10 ans

2. Les loisirs

2.1 Les loisirs encadrés

2.1.1 Qui pratique ?

Les loisirs encadrés : même si la majorité des enfants en pratique, les milieux modestes y échappent

Comme le montrait déjà l'étude *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024* (Ovlej, 2024) (p. 28), une large majorité des jeunes enquêtés a participé à au moins une activité de loisir encadré (80 %). Cette forte diffusion explique que leurs caractéristiques sociales, familiales et territoriales se rapprochent globalement de celles mises en évidence par l'analyse factorielle réalisée sur l'ensemble de la population enquêtée (cf. note méthodologique, partie « analyse factorielle »).

Il reste néanmoins pertinent d'examiner plus précisément le profil des 20 % d'enfants interrogés qui ne pratiquent aucun loisir encadré. Les facteurs multiplicatifs indiquent que **ces non-pratiquants sont davantage issus de familles disposant de ressources culturelles et économiques limitées**. Ils sont plus fréquents parmi les enfants dont les parents ont un niveau Bac et inférieur au Bac (1,5 fois plus ; 13 % de l'échantillon) ou lorsque les deux parents ont un niveau inférieur au baccalauréat (1,3 fois plus ; 14 %). On y retrouve également davantage d'enfants de familles modestes, notamment ceux dont les parents appartiennent aux catégories ouvrières (1,4 fois plus ; 15 %) ou dont les revenus sont inférieurs à 4 000 € (1,3 fois plus ; 21 %). Dans une moindre mesure, ce groupe comprend aussi plus souvent des familles avec un seul mineur à charge (1,3 fois plus ; 50 %). Plusieurs mécanismes peuvent contribuer à expliquer ces résultats. Les faibles ressources financières constituent un frein important à l'accès aux loisirs encadrés. À cela s'ajoutent des ressources culturelles plus limitées, qui peuvent induire une moindre connaissance de l'offre locale, une distance culturelle vis-à-vis des structures de loisirs ou encore une valorisation éducative moins évidente des activités encadrées. Ces familles peuvent ainsi privilégier d'autres formes d'occupation du temps libre, moins institutionnalisées (Institut Paris Région, 2020 Insee, 2020). La surreprésentation des enfants uniques, qui peut sembler contre-intuitive, peut s'expliquer par plusieurs hypothèses : L'absence d'effet d'entraînement de la fratrie qui réduit l'exposition aux activités collectives ; certains parents peuvent préférer mobiliser du temps familial plutôt que recourir à des structures extérieures. Le fait de ne pas pouvoir mutualiser les coûts entre plusieurs enfants peut également rendre les loisirs encadrés proportionnellement plus onéreux pour les familles modestes. Enfin, certaines logiques familiales peuvent adopter des stratégies de protection ou de cloisonnement, consistant à préserver l'enfant unique d'un collectif perçu comme potentiellement risqué ou peu conforme à leurs normes éducatives.

Ces différents éléments montrent que l'absence de participation aux loisirs encadrés ne renvoie pas à un seul mécanisme explicatif, mais à une combinaison de contraintes matérielles, de dispositions culturelles, de représentations du collectif et de stratégies éducatives diverses.

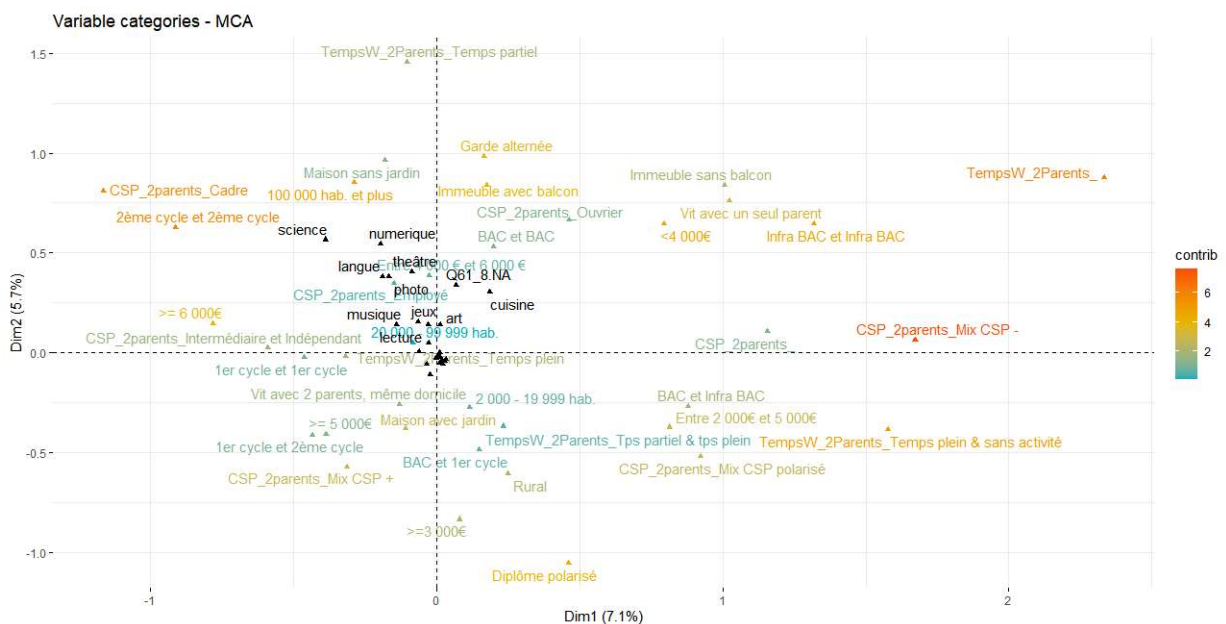
2.1.2 Quel type d'activité choisit-on et par qui ?

Les pratiques de loisirs encadrés sont étroitement liées aux caractéristiques sociales, territoriales et familiales des enfants

L'analyse factorielle met en évidence que la majorité des loisirs collectifs qui ont été pratiqués (sciences, numérique, théâtre, langues, photographie, musique, lecture, jeux) durant l'année d'observation (avril 2023-mars 2024) se situent dans la partie supérieure gauche du plan factoriel (Illustration 4). Elles sont associées à des enfants issus de milieux socialement favorisés, vivant en zones denses et dont les parents disposent de niveaux de diplôme élevés. À l'inverse, seule une thématique apparaît dans la partie droite du plan factoriel : la cuisine. Ce positionnement est associé à des profils plus modestes, caractérisés par des niveaux de diplôme des parents plus faibles et des revenus limités, des configurations familiales moins stables et des conditions résidentielles plus contraintes (logement en immeuble).

Cette distribution confirme que **les thématiques de loisirs collectifs ne sont pas socialement neutres. Derrière les thématiques de loisirs collectifs se dessinent des façons différentes d'occuper (et d'éduquer) les enfants, qui reflètent les inégalités sociales et la manière dont elles orientent l'accès à certaines activités plutôt qu'à d'autres.**

Illustration 4 : Analyse factorielle des profils sociaux et des thématiques de loisirs encadrés pratiqués par les enfants



Légende : En couleur : variables sociales, familiales et territoriales structurant l'espace factoriel ; en noir : thématique de loisir collectif pratiquée par les enfants enquêtés comme variable illustrative.
Note de lecture : La position des variables illustratives indique comment se répartissent les enfants selon le type de loisirs collectif pratiqués pendant leur temps libre. Par exemple, si la modalité « science » se situe près des catégories favorisées (en haut à gauche), cela signifie que les enfants qui pratiquent des sciences comme loisirs collectifs sont associés le plus souvent à des familles favorisées.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Qui fait quoi ? Une lecture sociale des activités encadrées

Au regard des facteurs multiplicatifs²⁶, on constate bien que **chaque thématique reflète des styles éducatifs spécifiques, façonnés par les ressources économiques, les configurations familiales et les contextes territoriaux.**

Pour les sorties sportives, seuls les enfants en situation de handicap ressortent et ce de manière légère (1,3 fois plus ; 10 % de l'échantillon).

Les sorties culturelles, elles se démarquent surtout par des enfants vivant uniquement avec un seul parent (1,6 fois plus lorsque le parent vit seul ; 11 %) et dont les parents sont diplômés du premier cycle universitaire et du baccalauréat (1,6 fois plus ; 15 %).

Les jeux de société apparaissent particulièrement investis par les enfants en situation de handicap (1,7 fois plus ; 13 %) et ceux dont les deux parents appartiennent aux catégories intermédiaires ou sont indépendants (1,3 fois plus ; 24 %).

La musique et le chant attirent plus particulièrement les enfants vivant dans une maison sans jardin (2 fois plus ; 11 %), les enfants vivant uniquement avec un seul parent (1,7 fois plus lorsque le parent est en couple (7 %), et 1,4 fois plus lorsque le parent vit seul (10 %)), ainsi que les enfants en situation de handicap (1,5 fois plus ; 11 %). On observe aussi une présence plus marquée parmi les enfants dont les deux parents sont diplômés du second cycle universitaire (1,5 fois plus ; 26 %) ou du premier cycle (1,3 fois plus ; 19 %), ainsi que parmi ceux dont les parents appartiennent aux catégories sociales intermédiaires ou indépendants (1,4 fois plus ; 26 %) ou relèvent de classes sociales polarisées (1,3 fois plus ; 15 %). Enfin, de manière plus modérée, ce profil concerne aussi des enfants dont l'un des parents est sans activité tandis que l'autre travaille à temps plein (1,4 fois plus ; 11 %), ainsi que des enfants issus de familles de classes moyennes (1,3 fois plus pour des revenus entre 2 000 € et 5 000 € ; 16 %).

Les activités d'arts plastiques ou créatives concernent davantage les enfants vivant dans des communes de 100 000 habitants ou plus (1,3 fois plus ; 31 %), ceux en garde alternée lorsque l'un ou les deux parents vivent en couple (1,4 fois plus ; 15 %), ainsi que ceux vivant avec un seul parent en couple (1,4 fois plus ; 5 %). Dans une moindre mesure, ces activités sont également plus répandues parmi les plus jeunes, âgés de 6 à 10 ans (1,3 fois plus ; 38 %), parmi les enfants vivant en immeuble avec balcon (1,3 fois plus ; 29 %), et enfin parmi ceux dont le revenu parental cumulé se situe entre 4 000 € et 6 000 € (1,3 fois plus ; 22 %).

La cuisine apparaît comme une activité nettement distinctive : elle est d'abord très présente chez les enfants en situation de handicap, qui la pratiquent 2,9 fois plus souvent (21 % de l'échantillon) et dans les familles disposant de ressources économiques et culturelles modestes : 1,9 fois plus chez les enfants d'ouvriers (19 %), 1,6 fois plus chez ceux dont les parents perçoivent moins de 4 000 € (24 %), et 1,6 fois plus lorsque les parents sont diplômés du baccalauréat (24 %). Cette activité est aussi plus fréquente chez les enfants vivant dans un immeuble sans balcon (1,6 fois plus ; 10 %), ainsi que chez ceux en garde alternée lorsque l'un ou les deux parents sont en couple (1,5 fois plus ; 16 %). Elle concerne également les enfants résidant dans des grosses communes (100 000 habitants ou plus), où elle est 1,4 fois plus pratiquée (31 %), ainsi que ceux vivant avec un seul parent en couple (1,4 fois plus ; 6 %). Enfin, les enfants dont les parents appartiennent à des catégories sociales polarisées sont eux aussi surreprésentés (1,3 fois plus ; 14 %).

²⁶ Les résultats affichés ci-dessous sont ceux pour les activités pratiquées par minimum 10% de la population pratiquant des loisirs encadrés.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

La danse est principalement pratiquée par les filles, qui y recourent 1,6 fois plus fréquemment (70 % de l'échantillon). Elle est également davantage représentée parmi les enfants dont les parents sont titulaires d'un diplôme de niveau Bac ou du premier cycle universitaire (1,7 fois plus ; 15 %). Plus largement, cette activité attire surtout des familles appartenant aux classes moyennes : 1,5 fois plus lorsque les revenus se situent entre 2 000 € et 5 000 € (18 %), 1,5 fois plus lorsque les parents disposent d'un niveau de formation allant du baccalauréat à un niveau inférieur (13 %), et 1,4 fois plus lorsque l'un des parents est sans activité professionnelle (11 %).

Enfin, **le théâtre** attire d'abord les enfants résidant dans une maison sans jardin, où l'activité est 1,8 fois plus fréquente bien que ces enfants ne représentent que 9 % de l'échantillon. Il concerne ensuite plus souvent les enfants en garde alternée lorsque les deux parents vivent seuls (1,6 fois plus ; 8 %), ceux dont les deux parents sont diplômés du second cycle universitaire (1,6 fois plus ; 27 %), ainsi que ceux issus de familles de classe moyenne supérieure (1,5 fois plus pour des revenus compris entre 4 000 € et 6 000 € ; 26 %). Dans une moindre mesure, cette activité est également surreprésentée chez les enfants vivant en immeuble avec balcon (1,4 fois plus ; 31 %), dans des grosses communes (1,3 fois plus ; 30 %), chez ceux dont les parents sont cadres ou employés (1,3 fois plus ; respectivement 15 % et 13 %), ainsi que chez les enfants dont les deux parents sont diplômés du premier cycle universitaire (1,3 fois plus ; 16 %).

<p>Sport (66%) : -Handicap (x1.3 ; 10%)</p>	<p>Sortie culturelle (23%) : -vit uniquement avec un seul parent qui vit seul (x1.6 ; 11%)</p>	<p>Jeux de société (19%) : -Handicap (x1.7 ; 13%) -2 parents CSP intermédiaire ou indépendant (x1.3 ; 24%)</p>	<p>Musique/chant (17%) : - 2 parents à temps partiel (x2.1 ; 7%) - maison sans jardin (x2 ; 11%) -vit avec un seul parent qui est en couple (x1.7 ; 7%) - 2 parents diplômés du 2^{ème} cycle (x1.5 ; 26%) -Handicap (x1.5 ; 11%) - 2 parents CSP intermédiaire (x1.4 ; 26%) - un parent à temps plein et l'autre sans activité (x1.4 ; 11%) -vit avec un seul parent qui vit seul (x1.4 ; 10%) -Paris (x1.3 ; 22%) - 2 parents diplômés du 1^{er} cycle (x1.3 ; 19%) -Revenu 2 parents de 2 000 à 5 000€ (x1.3 ; 16%) -CSP 2 parents : mix CSP polarisée (x1.3 ; 15%)</p>
<p>Arts plastiques (15%) : ->=100 000 hab. (x1,3 ; 31 %) -Garde alternée avec au moins un parent en couple (x1.4 ; 15%) -vit avec un seul parent qui est en couple (x1.4 ; 5%) - 6-10 ans (x1.3 ; 38%) - en immeuble avec balcon (x1.3 ; 29%) -Revenu 2 parents entre 4 000 € à moins de 6 000 € (x1.3 ; 22%)</p>	<p>Cuisine (14%) : -Handicap (x2.8 ; 21%) - 2 parents ouvriers (x1.9 ; 19%) - Diplôme 2 parents : Bac (x1.6 ; 24%) -Revenu 2 parents < 4000€ (x1.6 ; 24%) - en immeuble sans balcon (x1.6 ; 10%) -Garde alternée dont au moins un parent en couple (x1.5 ; 16%) ->=100 000 hab. (x1,4 ; 31 %) -vit avec un seul parent qui est en couple (x1.4 ; 6%) -CSP 2 parents : mix CSP polarisée (x1.3 ; 14%)</p>	<p>Danse (12%) : -Diplôme 2 parents : Bac et 1^{er} cycle (x1.7 ; 15%) -fille (x1.6 ; 70%) -revenu 2 parents 2000-5000€ (x1.5 ; 18%) -Diplôme 2 parents : Bac et infra- Bac (x1.5 ; 13%) -1 parent à temps plein et l'autre sans activité (x1.4 ; 11%)</p>	<p>Théâtre (10%) : - maison sans jardin (x1.8 ; 9%) - 2 parents diplômés du 2^{ème} cycle (x1.6 ; 27%) -Garde alternée avec parents seuls (x1.6 ; 8%) - Revenu 2 parents entre 4 000 € à moins de 6 000 € (x1.5 ; 26%) - Paris (x1.5 ; 26%) -immeuble avec balcon (x1.4 ; 31%) - >= 100 000 hab. x1,3 ; 30 %) - 2 parents cadres (x1.3 ; 15%) - parents diplômés du 1^{er} et du 2^{ème} cycle (x1.3 ; 13%) -2 parents employés (x1.3 ; 13%)</p>

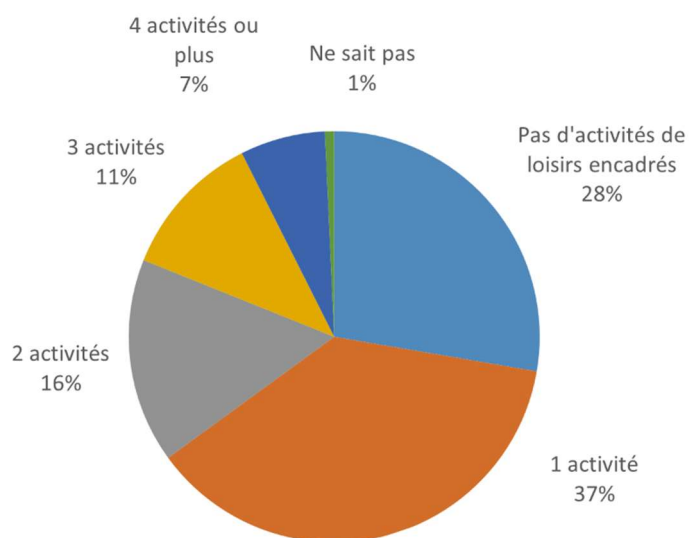
Cf. annexe 5 pour plus de détails.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

2.1.3 Qui sont ceux qui cumulent ?

Comme indiqué dans l'étude *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024* (Ovlej, 2024) (p. 29), 72 % des enfants enquêtés ont pratiqué une ou plusieurs activités de loisirs encadrés pendant leur temps libre entre les mois d'avril 2023 et mars 2024. En menant des analyses supplémentaires, nous pouvons préciser qu'en moyenne, les enfants enquêtés ont pratiqué 1,9 activités (avec un minimum d'une seule et un maximum de huit activités). 37 % des enfants interrogés pratiquent une seule activité de loisir encadré, 16 % deux activités encadrées, 11 % trois activités encadrées et 7 % quatre activités encadrées ou plus et deux enfants sur sept qui n'en déclarent aucune (Graphique 2).

Graphique 2 : Répartition des enfants en fonction du nombre de loisirs encadrés pratiqués pendant le temps libre de l'enfant



Champ : Ensemble des enfants qui ont pratiqué ou non un loisir collectif durant l'année d'observation.
Source : Ovlej, Enquête *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024*.

Dans cette partie nous allons identifier quelles sont les traits sociaux, familiaux et/ou territoriaux qui caractérisent les enfants qui cumulent les loisirs encadrés via l'analyse des facteurs multiplicatifs.

Le cumul de loisirs encadrés : une dynamique davantage portée par les parents les plus diplômés, les plus aisés et ceux vivant en milieu dense

L'analyse des données montre que **le niveau de diplôme, la situation économique des parents ainsi que la taille de la commune de résidence influencent clairement le cumul de loisirs encadrés**. Les enfants ne pratiquant qu'un seul loisir sont davantage représentés dans les familles dont les parents sont diplômés du premier cycle et possèdent un niveau Bac (1,3 fois plus ; 11 %).

À l'inverse, la pratique de deux loisirs encadrés est davantage observée chez plusieurs profils d'enfants. Elle est d'abord plus fréquente parmi ceux qui résident dans des communes de 100 000 habitants ou plus (1,5 fois plus ; 32 %). Elle concerne également davantage les enfants vivant dans des configurations familiales complexes (1,5 fois plus pour ceux en résidence alternée chez deux - parents vivant seuls ; 7 % et 1,4 fois plus pour ceux vivant avec un seul parent en couple ; 5 %).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Cette pratique est aussi plus répandue chez les enfants dont les parents disposent de revenus compris entre 2 000€ et 5 000€ (1,4 fois plus ; 16 %) ou entre 4 000€ et moins de 6 000€ (1,3 fois plus ; 20 %). Enfin, elle est plus fréquente lorsque les parents sont diplômés du premier et du second cycle universitaire (1,4 fois plus ; 13 %) ainsi que chez ceux dont les parents sont titulaires du Bac et d'un diplôme du premier cycle universitaire (1,3 fois plus ; 11 %).

Enfin, les enfants engagés dans trois loisirs encadrés ou plus sont particulièrement surreprésentés parmi les profils d'enfants dont les parents disposent de ressources culturelles et économiques importantes. En effet, ils sont 1,5 fois plus nombreux lorsque les deux parents sont diplômés du second cycle universitaire (25 %), mais aussi parmi ceux qui résident dans des communes de 100 000 habitants ou plus (1,4 fois plus ; 31 %) et chez ceux dont les revenus des parents dépassent 6 000€ (1,3 fois plus ; 31 %). Cette pratique est aussi très répandue parmi les enfants en situation de handicap (1,8 fois plus), même s'ils ne représentent que 16 % parmi ceux qui cumulent au moins trois loisirs encadrés. On note toutefois que les enfants dont les deux parents sont ouvriers sont également surreprésentés parmi ceux qui cumulent au moins trois loisirs encadrés (1,3 fois plus ; 14 %).

Pas de loisirs encadrés (28%) :	1 loisirs encadrés (37%) :	2 activités loisirs encadrés (16%) :	3 ou plus loisirs encadrés (18%) :
- Diplôme 2 parents : infra-BAC (x1,4 ; 16 %) -2 parents Cadre (x1,3 ; 15 %) -2 parents ouvriers (x1,3 ; 14 %)	-Diplôme 2 parents : Bac et 1 ^{er} cycle (x1,3 ; 11 %)	->=100 000 hab. (x1,5 ; 32 %) -garde alternée avec parents seuls (x1,5 ; 7 %) - Revenus 2 parents : 2000€ à 5000€ (x1,4 ; 16 %) -Diplôme 2 parents : 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle (x1,4 ; 13 %) -avec un seul parent en couple (x1,4 ; 5 %) -Revenu 2 parents : 4000€ à 6000€ (x1,3 ; 20 %) -Diplôme 2 parents : Bac et 1 ^{er} cycle (x1.3 ; 11 %)	-Handicap (x1,8 ; 16 %) -Diplôme 2 parents : 2 ^{ème} cycle (x1,5 ; 25 %) ->=100 000 hab. (x1,4 ; 31 %) -Revenus 2 parents : >=6000€ (x1,3 ; 31 %) - 2 parents ouvriers (x1,3 ; 14 %)

Cf. annexe 6 pour plus de détails.

Certaines configurations familiales, sociales voire résidentielles facilitent le cumul de plusieurs loisirs encadrés, tandis que d'autres limitent au contraire la possibilité pour les enfants d'accéder à plusieurs activités. Pour mieux comprendre ces mécanismes, nous examinons maintenant, à partir de tableaux de répartition, comment les caractéristiques sociales des enfants influencent leur participation aux loisirs encadrés.

Le cumul de loisirs encadrés diminue avec l'âge : une pratique intense chez les plus jeunes, plus sélective à la pré-adolescence

Les enfants de 6 à 10 ans sont légèrement surreprésentés dans le cumul de loisirs encadrés (37 % pour ceux qui pratiquent deux loisirs encadrés contre 28 % pour ceux qui n'en pratiquent qu'un seul) (Tableau 26). A l'inverse les pré-adolescents de 11 à 14 ans sont légèrement surreprésentés dans la pratique unique de loisir collectif (45 % d'entre eux pratiquent un seul loisir encadré, contre 43 % pour l'ensemble des pré-adolescents). Les adolescents sont quant à eux très proches de la moyenne dans toutes les catégories ce qui veut dire qu'ils ne sont ni particulièrement surreprésentés ni sous-représentés dans l'accès aux loisirs collectifs. Ces résultats suggèrent que **les plus jeunes s'impliquent davantage dans les loisirs collectifs tandis que les pré-**

L'organisation différenciée des temps extrascolaires **adolescents tendent à s'en désengager**. A mesure que les enfants grandissent, leur participation aux activités encadrées diminue, leurs parents les considérant progressivement comme plus autonomes et davantage capable de rester seuls. Cette tendance apparaît dès l'âge de 10 ans, comme le montre l'enquête francilienne de l'Institut Paris Région, qui observe une baisse nette de la fréquentation des activités organisées à l'entrée dans la préadolescence (IRDS, 2015). Cette évolution peut également s'expliquer par l'intensification des journées et de la charge de travail scolaire dans le second degré, réduisant le temps disponible pour cumuler ces activités (Caille, 2026).

Tableau 26 : Répartition des enfants selon le nombre de loisirs encadrés pratiqués, ventilée par tranche d'âge.

	Ensemble	1 activité	2 activités	3 activités ou plus
6 à 10 ans	30%	28%	37%	29%
11 à 14 ans	43%	45%	36%	43%
15 à 17 ans	28%	27%	28%	28%
Total	100%	100%	100%	100%

Champ : enfants qui pratiquent ou non au moins un loisir collectif durant l'année d'observation.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

La fille - Ma pause du midi quand je pars manger. Et après, sinon, le soir, j'ai pas le temps de 17h à 19h. Lundi, mardi, je suis à l'équitation. Ensuite, je reviens, je mange, j'ai une heure d'étude pour travailler. Et puis directement, je vais me coucher. Je me couche. Et mercredi, on est toute l'après-midi à l'équitation. Et là-bas [lycée], on n'a pas le temps libre parce qu'on fait les tâches, tout ça. Et jeudi, pareil, les horaires aménagés. C'est de 14h à... 19h, 20h, 19h30. Bon, je sais plus. Et du coup, on n'a pas le temps, sauf le vendredi. Mais comme il faut reprendre les bus et tout ça pour rentrer chez nous, il n'y a pas le temps du coup.

[...]

Enquêteur - D'accord. OK, donc sinon, tu restes dans la famille d'accueil. Oui, donc niveau loisirs, on va dire qu'il y a l'équitation à l'école. Et ton frère, du coup ?

La fille - Lui, il a beaucoup plus de temps libre. En activité extrascolaire, il fait du golf. Et de la musique, il fait de l'euphonium, avec orchestre, solfège, ce qui va avec. Et pendant son temps libre, il fait beaucoup de jeux vidéo.

En couple, deux enfants (une fille de 16 ans et un garçon de 13 ans)

Les grandes villes concentrent davantage d'enfants multi-pratiquants

L'analyse territoriale met en évidence une relation nette entre la densité du territoire et le cumul de loisirs encadrés. **Plus les enfants résident dans des zones fortement urbanisées, plus ils ont tendance à multiplier les activités collectives**. Ainsi, dans les communes de 100 000 habitants ou plus, 16 % des enfants pratiquent un seul loisir encadré, 32 % en pratiquent deux et 31 % trois ou plus (Tableau 27). À l'inverse, les enfants vivant en milieu rural sont moins nombreux à cumuler les activités : 23 % pratiquent un seul loisir, 17 % en pratiquent deux et seulement 14 % trois ou davantage.

Ces résultats suggèrent que **le territoire d'habitation influence le niveau de pratique aux loisirs encadrés, probablement en lien avec la densité de l'offre disponible et la proximité des équipements**.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 27 : Répartition des enfants selon le nombre de loisirs encadrés pratiqués, ventilés par zone urbaine.

		Ensemble	1 loisir encadré	2 loisirs encadrés	3 loisirs encadrés ou plus
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	16%	32%	31%
	20 000 à 99 999 habitants	25%	27%	20%	24%
	2 000 à 19 999 habitants	33%	35%	31%	30%
	Communes rurales	20%	23%	17%	14%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : enfants qui pratiquent ou non au moins un loisir collectif durant l'année d'observation.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Les autres configurations familiales davantage limitées à une seule activité encadrée

L'analyse des configurations familiales montre **que le cumul de loisirs encadrés est relativement lié à la stabilité du cadre de vie familial**. Les enfants vivant avec leurs deux parents au sein du même domicile sont surreprésentés parmi ceux qui pratiquent trois activités encadrées ou plus (77% contre 73% pour l'ensemble de cette catégorie) (Tableau 28). À l'inverse, les enfants vivant uniquement avec un seul parent dont le parent vit seul sont légèrement surreprésentés parmi ceux qui ne pratiquent qu'un seul loisir (9% contre 7 % pour l'ensemble de cette catégorie). Cela laisse à penser que **les configurations familiales avec un seul parent peuvent limiter l'accès à une pratique multiple de loisirs encadrés, notamment en raison de contraintes organisationnelles, économiques ou logistiques²⁷, contrairement aux familles constituées des deux parents qui semblent avoir plus de facilités pour cumuler les loisirs encadrés pour leur enfant (IRDS, 2015)**.

Tableau 28 : Répartition des enfants selon le nombre de loisirs encadrés pratiqués, ventilés par configuration familiale

		Ensemble	1 loisir encadré	2 loisirs encadrés	3 loisirs encadrés ou plus
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	74%	70%	77%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	10%	11%	11%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	4%	7%	3%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	3%	5%	4%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	9%	7%	5%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : enfants qui pratiquent ou non au moins un loisir collectif durant l'année d'observation.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

²⁷ Le cumul de loisirs encadrés demande du temps d'organisation par les parents. Or, on sait que le travail domestique est inégal : les femmes réalisent 72 % des tâches et y consacrent bien plus d'heures que les hommes (Insee, enquête Emploi du temps 2010). Cette charge réduit leur disponibilité pour organiser plusieurs activités extrascolaires, ce qui explique en partie les difficultés plus fréquentes dans les familles monoparentales ou recomposées à cumuler les activités collectives.

Le cumul de loisirs encadrés concerne à la fois les familles aisées que les classes modestes

L'analyse des données révèle que **les enfants issus de familles aisées tout comme ceux de familles de classe moyenne, sont surreprésentés parmi ceux qui cumulent plusieurs loisirs collectifs**. Parmi les enfants dont les parents disposent de revenus supérieurs à 6 000 €, 31 % pratiquent trois loisirs ou plus, contre 23 % pour l'ensemble des enfants appartenant à cette catégorie de revenus (Tableau 29). Dans une moindre mesure, on observe une tendance similaire dans les familles aux revenus inférieurs à 4 000 € : 15 % des enfants cumulent trois activités, contre 12 % pour l'ensemble de cette catégorie.

Ce constat se retrouve également lorsqu'on observe les catégories socioprofessionnelles. Ainsi, 13 % des enfants de cadres pratiquent trois loisirs encadrés (contre 11 % pour l'ensemble des enfants de cadres), tandis que 14 % des enfants d'ouvriers atteignent ce niveau de cumul (contre 12 % pour l'ensemble des enfants d'ouvriers).

Enfin, un effet plus marginal mais néanmoins significatif concerne l'accès à un extérieur ou non à son domicile. Les enfants vivant en maison sans jardin sont légèrement surreprésentés parmi ceux qui cumulent trois loisirs (7 % contre 5 % pour l'ensemble de cette catégorie). À l'inverse, les enfants résidant en maison avec jardin apparaissent davantage parmi ceux qui ne pratiquent qu'une seule activité (71 % contre 66 % pour l'ensemble).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 29 : Répartition des enfants selon le nombre de loisirs encadrés pratiqués, ventilés par type d'habitat, revenu et catégorie socioprofessionnelle des parents

		Ensemble	1 loisir encadré	2 loisirs encadrés	3 loisirs encadrés ou plus
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon	22%	20%	23%	22%
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	4%	7%	6%
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	1%	0%	1%	1%
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	0%		
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une	66%	71%	65%	65%
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	5%	5%	7%
	Total	100%	100%	100%	100%
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	23%	18%	20%	31%
	>= 5 000€	13%	13%	13%	13%
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	17%	16%	20%	17%
	>= 3 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	16%	2%	2%	1%
	>=3 000€	2%	13%	11%	7%
	Entre 2 000€ et 5 000€	11%	12%	16%	10%
	<4 000€	12%	17%	11%	15%
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite	2%	3%	2%	2%
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	3%	1%	1%
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	3%	3%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	11%	9%	14%	13%
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	19%	20%	15%	19%
	Mix CSP +	22%	22%	24%	22%
	2 parents Employé	10%	10%	9%	8%
	2 parents Ouvrier	12%	8%	11%	14%
	Mix CSP -	10%	10%	11%	10%
	Mix CSP polarisé	11%	13%	11%	10%
	Autre CSP + Ne sait pas	6%	7%	6%	5%
	Total	100%	100%	100%	100%
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	71%	69%	72%	72%
	Tps partiel & tps plein	11%	12%	11%	10%
	Temps partiel	3%	3%	3%	5%
	Temps plein & sans activité	8%	8%	8%	9%
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	8%	6%	4%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : enfants qui pratiquent ou non au moins un loisir collectif durant l'année d'observation.

Source : Ovlej, Enquête Inscrive son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Des logiques de cumul présentes dans les familles très diplômées comme dans les familles moins diplômées

À l'instar des résultats observés précédemment, le cumul d'activités encadrées apparaît également influencé par le niveau de diplôme des parents. Ce phénomène concerne à la fois les familles dont les parents sont fortement diplômés et celles dont le niveau de diplôme est plus faible. Ainsi, 25 % des enfants dont les deux parents sont diplômés du second cycle universitaire pratiquent trois loisirs ou plus, contre 17 % pour l'ensemble des enfants appartenant à cette catégorie de parents (Tableau 30). De manière comparable, 18 % des enfants dont les deux parents disposent d'un niveau Bac cumulent trois activités, alors qu'ils ne représentent que 15 % de l'ensemble des enfants issus de ces familles.

Tableau 30 : Répartition des enfants selon le nombre de loisirs encadrés pratiqués, ventilés par niveau de diplôme des parents

		Ensemble	1 loisir encadré	2 loisirs encadrés	3 loisirs encadrés ou plus
Diplôme des 2 parents	2ème cycle et 2ème cycle	17%	14%	20%	25%
	1er cycle et 2ème cycle	10%	9%	13%	10%
	1er cycle et 1er cycle	14%	15%	15%	14%
	BAC et 1er cycle	9%	10%	11%	6%
	BAC et BAC	15%	14%	15%	18%
	BAC et Infra BAC	8%	9%	8%	6%
	Infra BAC et Infra BAC	10%	11%	6%	8%
	Infra BAC et 1er cycle	6%	9%	3%	5%
	BAC et 2ème cycle	4%	6%	3%	1%
	Infra BAC et 2ème cycle	2%	2%	2%	3%
	2ème cycle et Ne sait pas	1%	0%	1%	1%
	1er cycle et Ne sait pas	0%	1%		1%
	BAC et Ne sait pas	1%	1%	1%	1%
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	1%	1%	1%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : enfants qui pratiquent ou non au moins un loisir collectif durant l'année d'observation.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Le sport : principale activité pratiquée par ceux qui cumulent les loisirs collectifs

Les enfants qui cumulent plusieurs activités se tournent majoritairement vers des pratiques sportives collectives (61 %), viennent ensuite les sorties culturelles (44 %) et les jeux de société (43 %) pour les principales. A l'inverse, ceux qui ne pratiquent qu'une seule activité de loisir collectif s'orientent principalement vers le sport (82 %), les visites culturelles (14 %) ou encore la musique et/ou le chant ou les jeux de société (10 %) (Tableau 32).

Tableau 32 : Répartition des activités en fonction du nombre d'activités de loisirs encadrés pratiqués.

	1 loisir encadré	3 loisirs encadrés ou plus
Sport	82%	61%
Visites/sorties culturelles (musées, expositions, cinéma...)	14%	44%
Jeux de société (échecs...)	10%	43%
Cuisine	8%	34%
Musique et/ou chant	10%	32%
Arts plastiques et/ou créatifs	9%	29%
Apprentissage d'outils numériques (logiciels audiovisuels, graphisme...)	2%	25%
Danse	9%	24%
Lecture et/ou de l'écriture	4%	22%
Théâtre	5%	20%
Apprentissage d'une langue	3%	19%
Apprentissage scientifique	2%	16%
Photographie et/ou de la vidéo	3%	12%
Engagement bénévole	4%	12%
Pratique religieuse	3%	10%

Champ : enfants qui pratiquent au moins un loisir collectif durant l'année d'observation (n=882 soit 80% des enfants enquêtés).

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

2.2 Les loisirs libres

2.2.1 Qui pratique ?

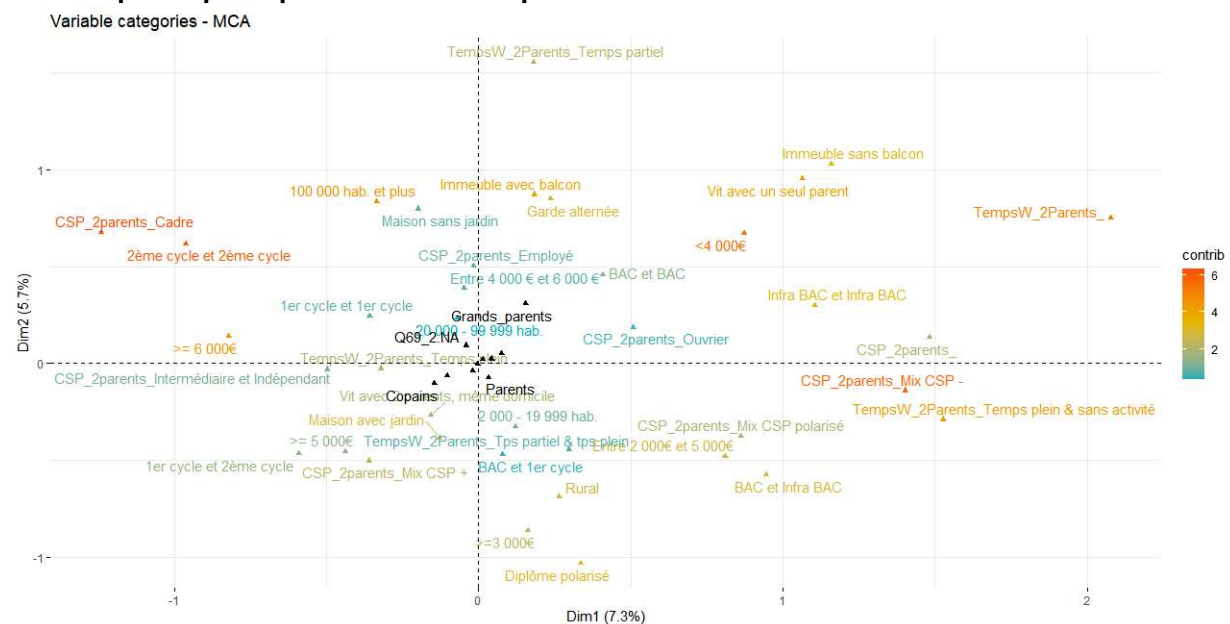
Loisirs libres : pas de profils distincts, sauf pour les enfants gardés par leurs grands-parents

Comme rappelé dans le rapport de l'étude *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024* (Ovlej, 2024), les données de l'enquête permettent d'identifier les types d'activités et de sorties libres pratiquées par les enfants pendant leur temps libre. Dans le cadre de ce rapport, davantage centré sur l'analyse sociale des profils d'enfants au regard de leurs pratiques de vacances et de loisirs, il apparaît que les loisirs libres - qu'il s'agisse des activités ou des sorties - ne présentent pas de différences significatives selon les caractéristiques sociales des familles. Autrement dit, aucune spécificité notable n'émerge concernant le type de loisirs libres en fonction des caractéristiques sociales, familiales ou résidentielles (Annexe 7 et 8). Cela suggère que ces pratiques échappent

L'organisation différenciée des temps extrascolaires aux différences sociales contrairement aux loisirs encadrés (ce que nous avons vu dans la partie 2.1). **Le type d'activités libres n'est donc pas structuré par les caractéristiques sociales, familiales ou territoriales.** Ces activités libres constituent un espace plus égalitaire, où les ressources économiques, les configurations familiales ou les zones territoriales ne jouent pas sur leur choix.

L'analyse factorielle portant sur le type de compagnie avec laquelle l'enfant passe principalement son temps libre montre cependant que la modalité « avec ses grands-parents » ressort sur le plan factoriel. C'est la seule modalité qui s'éloigne nettement du centre du plan factoriel (en haut à droite – illustration 5), ce qui indique qu'elle est associée à des caractéristiques sociales, familiales et territoriales spécifiques. Les enfants qui passent principalement leur temps libre avec leurs grands-parents se situent à proximité de profils socialement modestes : parents ouvriers, avec un niveau de diplôme équivalent au baccalauréat, et résident dans des communes moyennes. Cette configuration laisse penser que les enfants qui passent une grande partie de leur temps libre avec leurs grands-parents viennent souvent de familles où les parents disposent de peu de temps, notamment en raison de contraintes professionnelles importantes (INSEE, 2010). Dans ces situations, les grands-parents deviennent un appui central dans l'organisation du quotidien : ils assurent une présence, prennent le relais et accompagnent l'enfant dans ses activités libres.

Illustration 5 : Analyse factorielle des profils sociaux et du type de compagnie avec laquelle l'enfant passe principalement son temps libre



Légende : En couleur : variables sociales, familiales et territoriales structurant l'espace factoriel ; en noir : le type de compagnie avec laquelle passe principalement l'enfant pendant son temps libre comme variable illustrative.
Note de lecture : La position des variables illustratives indique comment se répartissent les enfants selon le type de compagnie avec laquelle l'enfant passe principalement son temps libre. Par exemple, si la modalité « grands-parents » se situe près des catégories modestes (en haut à droite), cela signifie que les enfants qui passent principalement leur temps avec leurs grands-parents sont associés le plus souvent à des familles modestes.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Ce volume particulièrement élevé chez certains enfants interroge : comment parviennent-ils à dégager autant de temps pour cumuler loisirs encadrés, loisirs libres et séjours collectifs ? Comme le souligne Anne Barrère dans *L'éducation buissonnière*²⁸, ces enfants apprennent très tôt à organiser et gérer de véritables « agendas de ministres », afin de pouvoir maintenir, en parallèle des activités encadrées, leurs pratiques électives non encadrées. Cette capacité précoce à articuler des temporalités multiples éclaire en partie l'intensité de leurs engagements de loisirs.

Dans cette partie nous allons identifier quels sont les traits sociaux, familiaux et/ou territoriaux qui caractérisent les enfants qui cumulent les loisirs non encadrés via l'analyse des facteurs multiplicatifs.

Une faible pratique de loisirs libres expliquée par un cumul de contraintes

L'analyse des facteurs multiplicatifs liés au cumul d'activités libres met en évidence **un profil social particulièrement marqué parmi les enfants qui en pratiquent relativement peu** (entre deux et quatre activités).

Ces enfants cumulent en effet plusieurs formes de contraintes. Ils appartiennent d'abord plus fréquemment à des configurations familiales complexes, qu'il s'agisse d'enfants qui vivent uniquement avec un seul parent (2,4 fois plus nombreux lorsque le parent vit en couple ; 9 % de l'échantillon) ou de situations de garde alternée (2 fois plus lorsque les deux parents vivent seuls (9 %), et 1,3 fois plus lorsque l'un ou les deux parents vivent en couple (14 %)). Dans ces contextes, les contraintes familiales peuvent limiter la capacité des parents à accompagner l'enfant dans des sorties libres.

Ils résident également plus souvent dans des logements dépourvus d'accès extérieur, qu'il s'agisse de maisons sans jardin (2 fois plus ; 10 %) ou d'immeubles sans balcon (1,8 fois plus ; 11 %). L'absence d'espace extérieur restreint les possibilités de jeu autonome à proximité du domicile, réduisant mécaniquement les occasions de pratiquer des activités libres.

Ces enfants proviennent par ailleurs plus fréquemment de milieux modestes et de familles dont les parents sont peu diplômés : ils sont 1,6 fois plus nombreux lorsque les parents disposent d'un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat (18 %), 1,4 fois plus lorsque les parents ont un niveau baccalauréat (21 %), et 1,5 fois plus lorsque les deux parents sont ouvriers (17 %). Une surreprésentation apparaît également dans les familles aux emplois du temps fragmentés, notamment lorsque l'un des parents est sans activité professionnelle (1,4 fois plus ; 11 %).

Ces enfants résident dans une moindre mesure dans des grandes communes (1,3 fois plus dans des communes de 100 000 habitants ou plus ; 28 %). Les enfants en situation de handicap sont eux aussi surreprésentés (1,5 fois plus ; 13 %).

Pour les enfants présentant un niveau intermédiaire de pratiques, c'est-à-dire ceux qui déclarent entre cinq et sept activités libres, seule une caractéristique apparaît légèrement surreprésentée : ces enfants sont 1,3 fois plus nombreux à être en situation de handicap (12 %).

À l'inverse, aucune caractéristique sociale, familiale ou territoriale ne se distingue pour les enfants qui pratiquent un nombre élevé d'activités libres. On peut en déduire que c'est bien

²⁸ Anne Barrère, *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*, Paris, Armand Colin, 2011.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires
l'accumulation de contraintes (familiales, sociales, résidentielles ou liées au handicap) qui limite les possibilités de pratiquer des loisirs libres.

2-4 activités libres (20%) : -vit avec un seul parent qui est en couple (x2.4 ; 9%) - maison sans jardin (x2 ; 10%) -Garde alternée avec parents seuls (x2 ; 9%) -en immeuble sans balcon (x1.8 ; 11%) - 2 parents diplômés niveau infra-Bac (x1.6 ; 18%) - 2 parents ouvriers (x1.5 ; 17%) -Handicap (x1.5 ; 13%) - 2 parents diplômés du Bac (x1.4 ; 21%) - 1 parents à temps plein et l'autre sans activité (x1.4 ; 11%) ->=100 000 hab. (x1,3 ; 28 %) -Garde alternée avec au moins un parent en couple (x1.3 ; 14%)	5-7 activités libres (34%) : -Handicap (x1.3 ; 12%)	>=8 activités libres (46%) : Pas de facteurs multiplicatifs significatifs
--	---	--

Cf. annexe 9 pour plus de détails.

Après avoir identifié des profils sociaux associés aux différents niveaux de pratiques de loisirs libres, nous allons examiner comment les caractéristiques sociales façonnent le cumul d'activités libres. Autrement dit, il s'agit de regarder comment certaines caractéristiques sociales influencent la probabilité de cumuler davantage d'activités libres.

Le cumul de loisirs libres est un peu plus fréquent chez les filles

La répartition filles/garçons évolue légèrement avec l'intensité des pratiques de loisirs libres. **La proportion de garçons diminue à mesure que le cumul d'activités augmente** (de 58 % entre deux et quatre activités à 53 % pour plus de sept activités), **tandis que celle des filles progresse symétriquement** (de 42 % à 47 %) (Tableau 33). Cette légère évolution suggère que le cumul de loisirs libres est un peu plus fréquent chez les filles, alors que les garçons sont proportionnellement plus nombreux parmi ceux qui déclarent peu d'activités. Cette tendance amène plusieurs hypothèses : une mobilisation des parents plus forte pour diversifier les loisirs libres des filles, ou encore des activités libres moins coûteuses et plus facilement réalisables à domicile qui permettraient d'occuper les filles à la maison.

Tableau 33 : Répartition des enfants en fonction du nombre d'activités et de sorties libres ventilés par genre

		Ensemble	Loisirs libres			Loisirs encadrés		
			Entre 2 et 4 activités/sorties	Entre 5 et 7 activités/sorties	Plus de 7 activités/sorties	1 loisir encadré	2 loisirs encadrés	3 loisirs encadrés ou plus
Genre	Un garçon	55%	58%	57%	53%	56%	61%	61%
	Une fille	45%	42%	43%	47%	44%	39%	39%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

L'instabilité familiale constitue un frein au cumul de loisirs libres

La répartition de l'intensité de la pratique de loisirs libres selon la configuration familiale met en évidence un lien entre stabilité familiale et cumul de loisirs libre. **Plus la configuration familiale est stable, plus les enfants ont tendance à cumuler des activités libres.** À l'inverse, les situations familiales complexes (monoparentalité, garde alternée, recomposition) sont davantage associées à de faibles niveaux de pratique. En effet, les enfants vivant avec leurs deux parents au même domicile sont nettement surreprésentés parmi ceux qui cumulent beaucoup d'activités libres : ils représentent 76 % de ceux qui déclarent plus de sept activités, contre 63 % parmi ceux qui n'en déclarent que deux à quatre (Tableau 34). À l'opposé, les enfants en garde alternée ou vivant avec un seul parent apparaissent plus fréquemment parmi ceux qui cumulent peu d'activités libres. Par exemple, 14 % des enfants en garde alternée avec au moins un parent en couple pratiquent 2 à 4 activités (contre 11 % dans l'ensemble de cette catégorie), tout comme 9 % des enfants en garde alternée dont les deux parents vivent seuls (contre 5 %). De même, 9 % des enfants vivant avec un seul parent dont le parent est en couple se retrouvent dans les faibles pratiques (contre 4 % dans l'ensemble de cette configuration).

Tableau 34 : Répartition des enfants en fonction du nombre d'activités et de sorties libres ventilés par configuration familiale

		Ensemble	Loisirs libres		
			Entre 2 et 4 activités/sorties	Entre 5 et 7 activités/sorties	Plus de 7 activités/sorties
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	63%	76%	76%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	14%	9%	11%
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	9%	5%	3%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	9%	2%	2%
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	5%	8%	8%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

La présence d'un espace extérieur constitue un levier pour favoriser la pratique de loisirs libres

L'analyse de la répartition des pratiques de loisirs libres selon le type d'habitat montre une relation entre les conditions de logement et l'intensité des activités. **Les enfants vivant en maison avec un accès extérieur sont surreprésentés parmi ceux qui cumulent le plus d'activités libres** : 70 % d'entre eux déclarent plus de sept activités, un niveau légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble des enfants résidant en maison avec jardin (68 %) (Tableau 35). À l'inverse, les enfants vivant en immeuble sans balcon apparaissent davantage parmi les faibles pratiquants : 11 % d'entre eux pratiquent deux à quatre activités, contre 6 % pour l'ensemble de cette catégorie d'habitat.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 35 : Répartition des enfants en fonction du nombre d'activités et de sorties libres ventilés par type d'habitat

		Ensemble	Loisirs libres		
			Entre 2 et 4 activités/sorties	Entre 5 et 7 activités/sorties	Plus de 7 activités/sorties
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	21%	18%	22%
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	11%	5%	5%
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%	1%	1%	
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	1%		
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	57%	72%	70%
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	10%	4%	3%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Plus le niveau socio-économique augmente, plus les loisirs libres se multiplient, jusqu'au seuil où les loisirs encadrés prennent le relais pour les familles les plus aisées

L'analyse des pratiques de loisirs libres selon le niveau de revenus et la catégorie socioprofessionnelle des parents révèle des dynamiques contrastées.

Les familles aux revenus les plus élevés (supérieurs à 6 000 €) **sont légèrement sous-représentées parmi les enfants qui cumulent beaucoup de loisirs libres** (19 % parmi ceux qui pratiquent plus de sept activités libres contre 24 % dans l'ensemble de cette tranche de revenu) (Tableau 36). Ce résultat, en apparence contre-intuitif, peut s'expliquer par le fait que, **passé un certain seuil de ressources, les familles aisées privilégient davantage les loisirs encadrés, qui tendent alors à se substituer aux pratiques libres** (voir la partie consacrée aux loisirs encadrés). Par ailleurs, l'emploi du temps de ces enfants est souvent plus structuré et plus chargé, ce qui réduit mécaniquement leur disponibilité pour des activités libres, généralement plus spontanées et moins planifiées.

Les familles modestes (revenus des deux parents inférieurs à 4 000 €) **sont elles aussi, moins présentes parmi celles qui cumulent beaucoup de loisirs libres** (14 % pour celles qui cumulent plus de sept activités contre 17 % pour l'ensemble de cette catégorie). **Ce moindre cumul peut s'expliquer par un ensemble de contraintes économiques, matérielles ou organisationnelles qui limitent l'accès à une diversité d'activités libres.** De plus, la pratique même de loisir encadré peut ajouter d'autres contraintes : en cas d'activités chronophage, en cas de compétition le week-end, ce temps, tend à réduire les possibilités de s'investir dans d'autres activités libres.

Ce constat se retrouve également lorsqu'on observe les résultats selon la catégorie socioprofessionnelle des parents.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 36 : Répartition des enfants en fonction du nombre d'activités et de sorties libres ventilés par revenus et catégorie socioprofessionnelle des parents

		Ensemble	Entre 2 et 4 activités/sorties	Entre 5 et 7 activités/sorties	Plus de 7 activités/sorties
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	27%	27%	19%
	>= 5 000€	12%	8%	11%	15%
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	17%	13%	17%
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	12%	12%	12%
	<4 000€	17%	20%	19%	14%
	>= 3 000€ et Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	1%	1%	2%
	2 000 € à moins de 3 000 € et Ne sait pas ou Ne souhaite pas	2%	1%	3%	3%
	>=3 000€	11%	7%	10%	14%
	<2 000€ et Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	2%	2%	3%
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	5%	3%	2%
Total	100%	100%	100%	100%	
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	12%	9%	14%	11%
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	18%	18%	18%	17%
	Mix CSP +	21%	15%	21%	24%
	2 parents Employé	10%	12%	11%	8%
	Mix CSP -	12%	12%	14%	10%
	2 parents Ouvrier	11%	17%	10%	10%
	Mix CSP polarisé	11%	13%	7%	12%
	Autre CSP et Ne sait pas	6%	4%	5%	8%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Le niveau élevé de diplôme des parents ne garantit pas que leur enfant cumule davantage de loisirs libres

Les données montrent que **les diplômés élevés des parents ne garantissent pas nécessairement un cumul élevé de loisirs libres par leurs enfants**. En effet, on observe – particulièrement pour les enfants dont les deux parents sont diplômés du second cycle universitaire - même une stabilité dans le cumul des pratiques oscillant entre 16 % et 18 % quel que soit le nombre de loisirs libres pratiqués par les enfants (Tableau 37). Ce résultat suggère que **les familles très diplômées ne privilégient pas nécessairement les loisirs libres, mais qu'elles peuvent davantage orienter leurs enfants vers des activités encadrées**, comme évoqué précédemment.

Par ailleurs, les familles peu diplômées sont nettement surreprésentées parmi les enfants qui pratiquent peu de loisirs libres. Ils sont 21 % à pratiquer entre 2 et 4 loisirs libres parmi les enfants de parents diplômés du baccalauréat (contre 15 % pour l'ensemble) et ils sont 18 % à pratiquer entre 2 et 4 activités de loisirs parmi les enfants dont les parents ont un niveau de diplôme infra-Bac (contre 11 % pour l'ensemble).

Tableau 37 : Répartition des enfants en fonction du nombre d'activités et de sorties libres ventilés par niveau de diplôme des parents

		Ensemble	Entre 2 et 4 activités/sorties	Entre 5 et 7 activités/sorties	Plus de 7 activités/sorties
Diplôme des 2 parents	2ème cycle et 2ème cycle	17%	18%	16%	18%
	1er cycle et 2ème cycle	10%	5%	10%	11%
	1er cycle et 1er cycle	15%	17%	15%	15%
	BAC et 1er cycle	8%	7%	8%	9%
	BAC et BAC	15%	21%	16%	12%
	BAC et Infra BAC	9%	6%	9%	10%
	Infra BAC et Infra BAC	11%	18%	11%	8%
	Infra BAC et 1er cycle	6%	2%	7%	7%
	BAC et 2ème cycle	3%	3%	3%	4%
	Infra BAC et 2ème cycle	2%	1%	2%	3%
	2ème cycle et Ne sait pas	%		0%	0%
	1er cycle et Ne sait pas	1%		1%	1%
	BAC et Ne sait pas	1%	1%	1%	1%
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	0%	1%	0%
	Total	100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

A noter que dans cette analyse, un angle mort demeure : la pratique des apprentissages par le numérique, notamment les tutoriels en ligne, les plateformes de partage de compétences ou les contenus autodidactiques accessibles sur Internet. Ces formes d'activités, de plus en plus centrales dans les pratiques juvéniles, ne sont pas saisies par les indicateurs mobilisés ici. Elles constituent pourtant un espace d'exploration, d'apprentissage et de créativité particulièrement investi par les enfants et les adolescents, et pourraient modifier la compréhension du cumul réel des loisirs libres.

2.3 Cumul loisirs encadrés et loisirs libres : qui sont-ils ?

La moitié des enfants cumulent beaucoup d'activités libre mais peu de loisirs encadrés

En croisant la part des enfants pratiquant des loisirs libres et des loisirs encadrés on note que les enfants qui pratiquent beaucoup d'activités libres (au minimum cinq activités) et peu voire pas de loisirs encadrés (un loisir encadré maximum) « les autodidactes » sont les plus représentés dans l'échantillon observé (50 %) suivi avec un peu moins d'un tiers, **des « hyper-engagés » qui pratiquent plus de quatre activités libres et au moins deux loisirs encadrés**. Viennent ensuite les « faiblement engagés » (15 %) qui font peu de loisirs libres (deux à quatre) et pas ou seulement un loisir encadré. Enfin, dans une moindre mesure on trouve les « structurés » (5 %) qui font peu de loisirs libres (deux à quatre) mais plusieurs loisirs encadrés (deux ou plus) (Tableau 38).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Tableau 38 : Répartition des enfants selon leur niveau de pratique de loisirs libres et encadrés

		Loisirs encadrés	
		0 ou 1 activité (n=716 soit 65%)	2 activités ou plus (n=379 soit 35%)
Loisirs libres	Entre 2 et 4 activités/sorties (n=204 soit 20%)	15%	5%
	5 activités ou plus (n=807 soit 80%)	50%	29%

Champ : ensemble des enfants pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Note : Les totaux n'atteignent pas 100 % en raison de valeurs manquantes (8 %).

Plus les enfants pratiquent de loisirs encadrés, plus ils cumulent de loisirs libres

L'étude de la répartition du nombre de loisirs encadrés selon le cumul de loisirs libres met en évidence un effet clair de cumul à partir de sept loisirs libres. **Plus les enfants pratiquent de loisirs encadrés, plus ils cumulent de loisirs libres** (Tableau 39). Les activités libres et les activités collectives ne sont ainsi pas mises en concurrence. Le facteur discriminant réside plutôt dans la disponibilité et la qualité du temps libre, plus que dans un arbitrage entre types de loisirs.

À l'inverse, ceux qui déclarent peu de loisirs libres (entre deux et quatre) sont également ceux qui ont tendance à pratiquer peu d'activités encadrées. Ils sont 21 % à ne pratiquer qu'un seul loisir encadré contre 10 % qui en pratiquent plus de deux.

Pour autant ceux qui ne pratiquent pas de loisirs encadrés, pratiquent quand même des loisirs libres. Ils sont d'ailleurs plutôt répartis de manière homogène entre les différentes catégories de cumul de loisirs libres.

Tableau 39 : Répartition du nombre d'activités de loisirs encadrés selon le nombre d'activités de loisirs libres

		Loisirs encadrés			
		Pas d'activités de loisirs encadrés (n=305 soit 28%)	1 activité (n=411 soit 38%)	2 activités (n=178 soit 16%)	3 activités et plus (n=201 soit 18%)
Loisirs libres	Entre 2 et 4 activités/sorties (n=223 soit 20%)	25%	21%	21%	10%
	Entre 5 et 7 activités/sorties (n=373 soit 34%)	42%	31%	26%	33%
	Plus de 7 activités/sorties (n=508 soit 46%)	33%	47%	52%	57%
Total		100%	100%	100%	100%

Champ : ensemble des enfants pour lesquels un parent a répondu à la question.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Comme l'analyse précédente l'a montré, les familles disposant des revenus les plus élevés sont moins présentes parmi les enfants qui cumulent un grand nombre de loisirs libres mais que passé un certain seuil de ressources, les familles aisées privilégient davantage les loisirs encadrés, qui tendent alors à se substituer aux pratiques libres (voir la partie consacrée aux loisirs encadrés).

En croisant avec les niveaux d'intensité de pratique des loisirs encadrés, on constate que **les familles les plus aisées sont plus nombreuses à inscrire leurs enfants dans des pratiques intensives de loisirs encadrés** (Tableau 40). À l'inverse, pour les enfants issus de familles de classe moyenne (revenus entre 2 000 € et 5 000 €), la tendance s'inverse : ils sont proportionnellement plus nombreux à mesure que l'intensité de pratique des loisirs encadrés diminue.

Ces dynamiques suggèrent que **plus le temps est investi dans les activités encadrées, en particulier chez les familles aisées, moins il reste de disponibilité pour les loisirs libres**. Le moindre cumul de loisirs libres observé dans les milieux les plus favorisés ne traduit donc pas un désintérêt pour ces pratiques, mais plutôt **un effet de substitution lié à la densité de l'emploi du temps et à la priorité accordée aux activités encadrées**.

Tableau 40 : Répartition des enfants en fonction de la fréquence de pratique d'un loisir encadré ventilés par revenus des parents

		Loisirs encadrés			
		Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Quelques fois par an	Ensemble
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	22%	19%	23%
	>= 5 000€	14%	11%	14%	14%
	Entre 4 000 € et 6 000 €	16%	24%	10%	17%
	Entre 2 000€ et 5 000€	11%	11%	22%	12%
	<4 000€	15%	17%	19%	16%
	>= 3 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	2%	2%	2%
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	2%	3%	2%
	>=3 000€	10%	8%	10%	10%
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	1%	2%	2%
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	3%	0%	3%
Total	100%	100%	100%	100%	

Champ : enfants qui pratiquent ou non au moins un loisir collectif durant l'année d'observation.

Source : Ovlej, Enquête Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024, 2024.

Dans cette partie, nous nous intéressons aux caractéristiques sociales des enfants en fonction de leur niveau de pratique des loisirs libres et encadrés. Pour cela, nous avons retenu trois catégories particulièrement caractéristiques afin d'identifier les profils sociaux qui s'en dégagent.

Ceux qui ne pratiquent pas ou peu de loisirs encadrés (maximum un loisir) mais cumulent de nombreux loisirs libres (5 activités ou plus) (50%)

Ils sont principalement surreprésentés parmi les enfants dont les parents disposent d'un faible niveau de diplôme (1,6 fois plus pour un niveau baccalauréat et inférieur ; 12 % de l'échantillon). Une surreprésentation apparaît également chez les enfants d'ouvriers (1,4 fois plus ; 9 %).

Ceux qui pratiquent beaucoup de loisirs libres (5 activités ou plus) et collectifs (3 activités ou plus) (16%)

Ils sont surtout représentés parmi les enfants résidant dans des grandes villes (1,4 fois plus dans des communes de 100 000 habitants ou plus (31 %) ; chez ceux issus de familles de classe moyenne supérieure (1,3 fois plus pour des revenus parentaux supérieurs à 5 000 € ; 15%) et dont les deux parents travaillent à temps partiel (1,3 fois plus ; 5%).

Ceux qui pratiquent peu de loisirs libres (entre 2 et 4 activités) et peu de loisirs encadrés (0 ou 1 activité) (15%).

Ils concernent en premier lieu des enfants cumulant plusieurs facteurs de vulnérabilité. Une forte surreprésentation apparaît parmi ceux vivant avec un seul parent en couple (2,8 fois plus lorsque le parent est en couple ; 10 %) et 1,8 fois plus lorsque l'enfant vit en garde alternée avec un ou deux parents en couple ; 14 %) ainsi que parmi les enfants dont les parents sont peu diplômés (2,3 fois plus lorsque les deux parents disposent d'un niveau inférieur au baccalauréat (22 %). Ces enfants appartiennent également plus souvent à des familles dont les emplois du temps sont fragmentés, qu'il s'agisse de situations où l'un des parents est sans activité (1,9 fois plus ; 13 %). Ils résident très fréquemment dans des logements dépourvus d'accès extérieur, qu'il s'agisse d'immeubles sans balcon (1,9 fois plus ; 9 %) ou de maisons sans jardin (1,9 fois plus ; 9 %). Ce profil est également plus fréquent parmi ceux en situation de handicap (1,8 fois plus ; 9 %). Enfin, ces enfants proviennent plus fréquemment de milieux modestes, notamment lorsque les revenus parentaux sont inférieurs à 4 000 € (1,6 fois plus ; 23 %) ou lorsque les parents sont ouvriers (1,5 fois plus ; 16 %, employés (1,4 fois plus ; 13 %) ou les deux parents appartiennent à des catégories socio-professionnelles qui sont polarisées (1,4 fois plus ; 15 %). Dans une moindre mesure, une surreprésentation est également observée parmi les adolescents de 15 à 17 ans (1,3 fois plus ; 36 %) et chez ceux dont les parents sont diplômés du baccalauréat (1,3 fois plus ; 21 %).

<p>Peu d'activités (libre et encadrée) (15 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -vit avec un seul parent en couple (x2,8 ; 8 %) - diplôme 2 parents : infra-Bac (x2,3 ; 22 %) - temps plein et sans activité (x1,9 ; 13 %) -immeuble sans balcon (x1,9 ; 9 %) -maison sans jardin (x1,9 ; 9 %) -garde alternée avec parents en couple (x1,8 ; 14 %) -handicap (x1,8 ; 9 %) -revenus 2 parents : < 4000€ (x1,6 ; 23 %) -2 parents ouvriers (x1,5 ; 16 %) - CSP 2parents : mix CSP polarisé (x1,4 ; 15 %) - 2 parents employés (x1,4 ; 13 %) -15-17 ans (x1,3 ; 28 %) - diplôme 2 parents : BAC (x1,3 ; 21 %) 	<p>Beaucoup d'activités (libre et encadrée) (16 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ->= 100 000 hab. (x1,4 ; 31 %) -revenus 2 parents : >= 5 000€ (x1,3 ; 15 %) -2 parents à temps partiel (x1,3 ; 5 %) 	<p>Pas ou peu de loisirs encadrés mais beaucoup d'activités libres (50 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -diplôme 2 parents : Bac et infra-Bac (x1,6 ; 12 %) -2 parents ouvriers (x1,4 ; 9 %)
---	---	--

Cf. Annexe 10 pour plus de détails.

Conclusion

Séjours collectifs : un accès et un cumul socialement structuré

L'analyse des séjours collectifs montre que leur accès, et plus encore leur cumul, dépend fortement des situations socioéconomiques des enfants et de leur famille, de leurs ressources éducatives ainsi que des configurations territoriales. Les adolescents sont les principaux concernés par le cumul des départs, tandis que les plus jeunes restent davantage dans des logiques de mono-séjour. Les milieux urbains denses, mieux dotés en offre et en réseaux d'information, concentrent les conditions favorables au cumul. Les familles les plus diplômées mobilisent les séjours comme des expériences éducatives valorisantes. À l'inverse, les familles modestes, moins dotées en ressources, peuvent plus difficilement multiplier les départs. En somme, les contextes sociaux et territoriaux façonnent fortement l'accès aux séjours collectifs, malgré leur vocation de mixité. Le cumul des départs renforce même ces inégalités en profitant surtout aux familles les plus favorisées.

Pendant les vacances : cumul séjours et activités collectives, un révélateur des ressources familiales

L'analyse croisée entre séjours collectifs et d'autres activités collectives encadrées pendant les vacances met en évidence une dynamique cumulative : plus les enfants participent à des activités collectives, plus ils partent en séjour collectif. Cette relation est observable dans l'ensemble des milieux sociaux, mais elle se manifeste plus fortement lorsque les familles disposent de ressources éducatives et économiques élevées.

Les enfants issus de familles très diplômées sont nettement plus engagés dans les activités collectives, tandis que ceux dont les parents ont un niveau de diplôme plus faible sont surreprésentés parmi ceux qui n'en pratiquent pas. La configuration familiale constitue également un facteur déterminant : les enfants vivant avec un seul parent vivant seul rencontrent davantage de difficultés à soutenir une pratique régulière d'activités collectives pendant les vacances.

On observe par ailleurs un effet de densité urbaine : les territoires les moins denses regroupent davantage d'enfants ne pratiquant aucune activité collective. Dans une moindre mesure, l'absence d'accès à un espace extérieur depuis le domicile semble légèrement favoriser le recours aux activités collectives.

Des disparités apparaissent également selon les caractéristiques sociodémographiques des enfants : les plus jeunes sont davantage engagés dans les activités collectives, tout comme les garçons qui combinent à la fois activités collectives et séjours notamment pour ceux qui partent souvent en séjours.

Ces résultats montrent que les vacances ne constituent pas un espace neutre : elles prolongent les inégalités d'accès aux expériences collectives.

Sur l'année : séjours collectifs et loisirs encadrés, entre complémentarité et distinction sociale

L'analyse des données de cette enquête a mis en évidence un lien étroit entre pratique de loisirs encadrés et cumul des départs en séjour collectif : plus les enfants pratiquent de loisirs encadrés plus ils partent en séjours collectifs ou inversement. De ce fait, les loisirs encadrés fonctionnent comme un véritable sas de socialisation, permettant aux enfants de se familiariser avec la vie en

L'organisation différenciée des temps extrascolaires groupe, avec des adultes encadrants extérieurs à la famille et avec des règles communes. Cet environnement va faciliter ensuite le passage vers le séjour collectif.

Ce résultat souligne le rôle structurant des structures de proximité dans le recours aux séjours collectifs. Leur accessibilité, leur visibilité et leur capacité à accueillir régulièrement les enfants constituent des leviers essentiels pour préparer les départs en séjour. Le maintien et la valorisation de ces structures apparaissent donc comme un enjeu central, tant pour les collectivités que pour les organisateurs de séjours.

Par ailleurs, les résultats montrent que les pratiques combinant séjours collectifs et loisirs encadrés s'organisent selon des logiques sociales, familiales et territoriales très différenciées. Les garçons et les adolescents s'inscrivent davantage dans des dynamiques de cumul, tandis que les filles et les plus jeunes adoptent des pratiques de cumul plus limitées ou plus centrées sur les loisirs réguliers. Le territoire renforce ces écarts : les enfants des milieux urbains cumulent davantage les séjours quel que soit leur niveau d'engagement dans les loisirs collectifs, alors que ceux des zones rurales restent majoritairement dans des logiques de mono-séjour. Les configurations familiales et les conditions d'accès à un extérieur depuis son domicile façonnent également les pratiques : les enfants en situations de garde alternée ou de monoparentalité s'orientent plus souvent vers le cumul de séjours plus que le cumul de loisirs collectifs pendant l'année. L'accès à un balcon ou à un jardin depuis chez soi influe sur l'arbitrage entre cumul de séjours et/ou cumul de loisirs collectifs. Les dispositions éducatives et financières des parents jouent également un rôle dans ces différences. Les familles les plus diplômées et les plus aisées étant surreprésentées parmi les enfants qui cumulent à la fois séjours et loisirs collectifs.

Ces résultats soulèvent la question de la complémentarité ou de l'articulation entre structures de loisirs de proximité et séjours collectifs. Privilégier une structure de loisirs de proximité, un séjour collectif, ou combiner les deux semblent refléter des profils distincts en termes de ressources, de contraintes et de pratiques éducatives. Ils invitent à considérer ces dispositifs non comme interchangeables, mais comme des offres mobilisées différemment selon les contextes sociaux et familiaux.

Les loisirs collectifs : une pratique pour tous malgré quelques distinctions sociales

Les loisirs collectifs apparaissent fortement structurés par les ressources éducatives et économiques des familles. Le cumul de loisirs encadrés est particulièrement fréquent dans les familles les plus diplômées et les mieux dotées, qui mobilisent ces activités pour organiser le temps libre, prolonger une intention éducative ou prévenir l'oisiveté. Toutefois, même si ces facteurs jouent un rôle déterminant dans les configurations de cumul, les familles modestes, sur le plan économique comme culturel, accèdent également à ces activités et peuvent, dans une moindre mesure, les multiplier.

Le territoire joue un rôle déterminant : les zones urbaines denses, mieux équipées, favorisent la multiplicité de ces pratiques. Ces activités sont davantage investies par les plus jeunes plus que par les pré-adolescents. Passé un certain âge les emplois du temps des pré-adolescents ne permettent plus de cumuler autant d'activités encadrées durant les temps extrascolaires. Les configurations familiales nucléaires facilitent également l'accès à plusieurs loisirs, tandis que les familles monoparentales, en garde alternée ou recomposées rencontrent davantage de contraintes pour permettre le cumul de loisirs collectifs pour leur enfant.

Les loisirs collectifs apparaissent ainsi comme un espace où se rejouent les inégalités sociales, éducatives et territoriales. Toutefois, ces dynamiques ne sont pas l'apanage des seuls milieux

L'organisation différenciée des temps extrascolaires favorisés : malgré des contraintes plus fortes, certaines familles modestes parviennent également à inscrire leurs enfants dans ces activités et, dans une moindre mesure, à les cumuler, témoignant de formes d'engagement éducatif qui traversent l'ensemble du spectre social.

Les loisirs libres : un espace moins structuré, mais pas moins socialement différencié

Les loisirs libres semblent moins directement liés aux caractéristiques sociales... sauf lorsqu'ils sont limités. Les enfants qui pratiquent peu d'activités libres cumulent souvent des contraintes familiales, de logement ou organisationnelles : absence d'espace extérieur, configurations familiales non nucléaire, horaires des parents fragmentés, ressources limitées. À l'inverse, le cumul de loisirs libres est plus fréquent dans les milieux favorisés, jusqu'au seuil où les loisirs encadrés prennent le relais. Les loisirs libres ne sont donc pas un espace égalitaire : ils reflètent les conditions matérielles et familiales qui permettent - ou non - aux enfants de disposer d'un temps autonome et diversifié.

Cumul loisirs collectifs et loisirs libres : des pratiques qui se renforcent ou se substituent

L'analyse croisée montre que les enfants engagés dans des loisirs encadrés cumulent aussi davantage de loisirs libres, mais que cette dynamique dépend fortement du niveau de ressources. Dans les milieux les plus aisés, l'intensité des loisirs encadrés réduit mécaniquement le temps disponible pour les loisirs libres, créant un effet de substitution. Dans les milieux modestes, c'est l'accumulation de contraintes qui limite la diversité des loisirs libres comme des loisirs encadrés. Ces résultats soulignent que les pratiques de loisirs, libres ou encadrées, ne s'opposent pas : elles s'articulent différemment selon les ressources, les contraintes et les stratégies éducatives des familles.

Conclusion générale :

Au fil des analyses, un constat s'impose : les pratiques de vacances et de loisirs, qu'il s'agisse des séjours collectifs, des loisirs encadrés ou libres sont profondément structurées par les inégalités sociales, territoriales et familiales. Elles ne relèvent ni du hasard ni de préférences individuelles isolées, mais d'un ensemble de conditions socio-économique, résidentielle, éducative, organisationnelle et culturelle qui façonnent les opportunités offertes aux enfants.

Les séjours collectifs, les loisirs encadrés et les loisirs libres forment ainsi un système où se rejouent les écarts de ressources, de disponibilité, d'information et de capital socio-éco-culturel. Comprendre ces mécanismes est essentiel pour penser des politiques publiques capables de réduire les écarts d'accès, de soutenir les familles les plus contraintes et de garantir que les dispositifs collectifs remplissent pleinement leur ambition de mixité, d'ouverture et d'émancipation.

Par ailleurs, les résultats de cette enquête montrent que les structures locales, les mairies et les ressources numériques demeurent des relais essentiels pour orienter les familles vers les séjours collectifs et favoriser les départs multiples. Cette importance du local rappelle que les politiques d'information, de visibilité et de soutien aux structures de proximité constituent des leviers majeurs pour réduire les inégalités d'accès et encourager une participation plus large et plus diversifiée aux séjours collectifs. Si leur rôle d'information est si déterminant, c'est aussi parce que s'occuper d'enfants, comme de toute personne fragile, suppose de maintenir un lien humain et un lien social forts. A travers ces relations, ces structures créent des passerelles entre des univers différents, offrant aux enfants des expériences enrichissantes et contribuant, plus largement, à renforcer la cohésion sociale.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Dans une perspective d'ouverture, ces données viennent questionner le lien entre la pratique d'activités qu'elles soient collectives ou libre – durant le temps libre de l'enfant – et les activités scolaires. Dans quelle mesure la qualité du temps libre - qui apparaît d'autant plus déterminante qu'elle joue un rôle essentiel dans la socialisation des enfants - pourrait avoir un impact dans leur réussite scolaire ?

Annexes

Construction d'indicateurs - Méthodologie

Plusieurs indicateurs ont été construits spécifiquement pour cette analyse afin de simplifier les résultats.

La catégorie socioprofessionnelle (CSP) des deux parents : pour obtenir cette variable nous avons croisé la catégorie socio-professionnelle déclarée par le parent répondant avec celle de l'autre parent (dont la réponse a été donnée par le parent répondant). Nous avons fait des regroupements comme suit :

Effectif		CSP de l'autre parent (réponse donnée par le parent répondant)									
		Cadres et professions intellectuelles supérieures	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Professions intermédiaires	Agriculteurs exploitants	Employés	Ouvriers	Sans activité professionnelle	Retraité	Autre (essentiellement des NSP)	Ne sait pas
CSP du parent répondant	Cadres et professions intellectuelles	129	7	22	2	15	9	6	0	4	2
	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	18	53	5	0	3	1	6	0	3	0
	Professions intermédiaires	40	15	110	2	34	17	10	2	8	11
	Agriculteurs exploitants	4	0	0	9	0	0	4	0	0	0
	Employés	29	21	34	2	108	28	13	2	12	6
	Ouvriers	23	8	16	0	40	124	20	0	8	12
	Sans activité professionnelle	9	1	5	0	4	4	13	1	0	4
	Retraité	0	0	0	0	0	1	1	4	0	0
Total		252	105	192	15	204	184	73	9	35	35

Ce qui a permis d'obtenir la classification suivante :

	Effectif	Répartition
Parent à dominante cadre	129	12%
Parent à dominante intermédiaire + indépendant	194	19%
Parent à dominante employé	108	10%
Parent à dominante ouvrière	124	12%
mix +	231	22%
Mix -	131	13%
CSP polarisée	117	11%
Total*	1034	100%

*Les modalités « Autre » (qui correspond essentiellement à des « ne sait pas » et « Ne sait pas » ont été exclues des comptes.

La continuité d'activité. Cet indicateur a été construit à partir des activités principales (ou thématique dominante) du séjour collectif et des activités encadrées pratiquées au cours des 12 derniers mois dans le cadre du temps libre de l'enfant.

Ci-dessous les regroupement et correspondances effectuées par thématique regroupée :

SEJOUR COLLECTIF	LOISIR COLLECTIF
Continuité Art, Culturel, Scientifique	
Thématique dominante (Q36) : - Pratiques artistiques et/ou culturelles Principales activités (Q40) : - Musique et/ou chant - Arts du livre et de la lecture - Arts plastiques et/ou créatifs (dessin, peinture, modelage, couture...) - Arts de la scène (théâtre, danse, cirque...)	Activité collectives pratiquée au cours des 12 derniers mois (Q61) : - musique et/ou du chant - arts plastiques et/ou créatifs - danse - théâtre - lecture et/ou de l'écriture - cuisine

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

<ul style="list-style-type: none"> - Visite/sorties dans des lieux culturels, lieux historiques, lieux de loisirs (musée, cinéma, monuments, parc d'attraction...) - Apprentissage scientifique - Utilisation d'outils numériques, technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage d'outils numériques (logiciels audiovisuels, graphisme...) - Apprentissage scientifique - Visites/sorties culturelles (musées, expositions, cinéma...)
Continuité Média, communication	
Thématique dominante (Q36) : <ul style="list-style-type: none"> - Pratiques artistiques et/ou culturelles - Les médias, l'information et la communication 	Activité collectives pratiquée au cours des 12 derniers mois (Q61) : <ul style="list-style-type: none"> - De la photographie et/ou de la vidéo
Continuité Langue	
Thématique dominante (Q36) : <ul style="list-style-type: none"> - La découverte et/ou l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale 	Activité collectives pratiquée au cours des 12 derniers mois (Q61) : <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage d'une langue
Continuité Bénévolat	
Thématique dominante (Q36) : <ul style="list-style-type: none"> - Chantier bénévole (solidaire) 	Activité collectives pratiquée au cours des 12 derniers mois (Q61) : <ul style="list-style-type: none"> - Engagement bénévole
Continuité Sport	
Principales activités physiques et sportives (Q38) : <ul style="list-style-type: none"> - Sports aquatiques ou nautiques - Sports collectifs (football, basketball, handball...) - Arts martiaux et sports de combat - Gymnastique - Sports de cycles ou motorisés - Sports de raquettes - Athlétisme - Sports urbains (skateboard, roller, trottinette...) - Equitation - Sports de précision ou de cible (tir à l'arc, golf, billard...) - Sports aériens (parapente, cerf-volant, parachutisme) - Sports d'hiver ou de montagne - Autres activités physiques et sportives 	Activité collectives pratiquée au cours des 12 derniers mois (Q61) : <ul style="list-style-type: none"> - sport Activité physique et sportive encadrée au cours des 12 derniers mois (Q62) : <ul style="list-style-type: none"> - Sports aquatiques ou nautiques - Sports collectifs (football, basketball, handball...) - Arts martiaux et sports de combat - Gymnastique - Sports de cycles ou motorisés - Sports de raquettes - Athlétisme - Sports urbains (skateboard, roller, trottinette...) - Equitation - Sports de précision ou de cible (tir à l'arc, golf, billard...) - Sports aériens (parapente, cerf-volant, parachutisme) - Sports d'hiver ou de montagne - Autres activités physiques et sportives

Ce qui a permis d'obtenir les indicateurs de continuité suivants :

- **0 Continuité** : pas de thématique regroupée similaire entre la/les activité(s) de séjour (Q38 / Q40) et la/les activités de loisirs encadrés (Q61 / Q62)
- **1 Continuité** : présence d'une seule activité similaire entre la/les activité(s) de séjour (Q38 / Q40) et la/les activités de loisirs encadrés (Q61 / Q62)
- **2 continuités ou plus** : présence de 2 activités similaires ou plus entre la/les activité(s) de séjour (Q38 / Q40) et la/les activités de loisirs encadrés (Q61 / Q62)

Annexe 1 : Facteurs multiplicatifs des thématiques principales du séjour collectif ventilés par caractéristiques sociales (1/3)

		Ensemble (n= 1103)	Activité(s) physique(s) et sportive(s) (n= 293 soit 45 %)	Nature et environnement (n = 202 soit 31 %)	Découverte du patrimoine, d'un pays (n = 105 soit 16 %)	Animaux (n = 94 soit 14 %)	Pratiques artistiques et/ou culturelles + médias, l'information et la communication (n = 90 soit 14 %)	Thématique aventure (n = 90 soit 14 %)	La découverte et/ou l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale (n = 63 soit 10 %)	Pratique(s) scientifique(s) (n = 45 soit 7 %)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne toutes thématiques confondues, par strates sociales, familiales et territoriales							
Genre	Un garçon	55%	1,03	1,02	0,90	1,04	1,02	1,18	1,12	1,12
	Une fille	45%		0,98	1,12	0,95	0,98	0,77	0,85	0,85
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	0,96	1,31	0,80	1,51	1,02	1,28	0,86	1,41
	11 à 14 ans	42%	1,06	0,79	1,12	0,85	1,03	0,89	0,85	0,91
	15 à 17 ans	29%	0,95	0,99	1,03	0,68	0,94	0,87	1,36	0,70
Handicap	En situation d'handicap	9%	0,89	1,06	1,06	1,92	2,32	2,25	1,27	2,25
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	0,96	0,94	1,12	1,41	1,04	0,94	1,26	1,60
	20 000 à 99 999 habitants	25%	0,98	1,01	0,92	1,29	1,23	1,01	1,64	0,89
	2 000 à 19 999 habitants	33%	1,08	0,97	0,99	0,72	1,04	0,91	0,50	0,74
	Communes rurales	20%	0,94	1,11	1,00	0,64	0,60	1,21	0,74	0,89
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	74%	1,05	1,02	0,89	0,97	0,85	0,85	0,95	0,93
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	0,90	1,03	1,70	1,24	1,91	1,71	1,72	1,44
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	1,02	0,63	0,80	0,67	1,18	1,41	1,01	0,96
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	0,85	0,41	0,26	1,45	1,53	1,22	0,44	1,25
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	0,68	1,27	1,60	0,89	0,78	1,10	0,67	0,00

Ne figurent pas dans ce tableau les activités concernant les chantiers bénévoles et les autres activités compte tenu de leur faible effectif (respectivement 24 et 31 observations).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 1 : Facteurs multiplicatifs des thématiques principales du séjour collectif ventilés par caractéristiques sociales (2/3)

		Ensemble (n = 1103)	Activité(s) physique(s) et sportive(s) (n = 293 soit 45 %)	Nature et environnement (n = 202 soit 31 %)	Découverte du patrimoine, d'un pays (n = 105 soit 16 %)	Animaux (n = 94 soit 14 %)	Pratiques artistiques et/ou culturelles + médias, l'information et la communication (n = 90 soit 14 %)	Thématique aventure (n = 90 soit 14 %)	La découverte et/ou l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale (n = 63 soit 10 %)	Pratique(s) scientifique(s) (n = 45 soit 7 %)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne toutes thématiques confondues, par strates sociales, familiales et territoriales							
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	0,97	0,95	0,93	1,00	1,19	1,42	1,02	1,53
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	1,07	1,47	1,09	1,05	1,09	1,65	0,78	1,83
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%					3,03	6,13	4,38	12,26
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%		2,73			6,06			
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	1,05	0,99	0,99	0,92	0,85	0,78	0,93	0,65
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	0,43	0,82	1,37	2,21	1,83	1,16	1,98	1,85
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	1,30	1,03	0,76	0,80	1,03	0,96	1,95	1,70
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	1,25	1,04	0,39	0,78	0,70	0,69	0,84	1,42
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	15%	0,95	0,75	1,24	1,20	1,11	0,88	0,64	1,19
	BAC et 1 ^{er} cycle	8%	0,87	1,15	1,14	0,78	1,23	0,94	0,59	0,83
	BAC et BAC	15%	0,93	0,94	1,16	1,26	1,31	0,94	0,84	1,18
	BAC et Infra BAC	9%	0,96	1,13	1,22	0,81	0,73	1,32	0,87	0,25
	Infra BAC et Infra BAC	11%	0,59	1,08	1,45	1,56	1,02	2,11	0,87	0,82
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	0,92	1,00	0,63	0,72	1,13	0,19	0,81	0,38
	BAC et 2 ^{ème} cycle	3%	1,04	1,37	0,87	0,66		0,68	0,49	
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	1,29	0,95	0,45	0,52	1,08	0,53	1,55	
	2 ^{ème} cycle et ne sait pas	0%						4,09	5,93	
	1 ^{er} cycle et ne sait pas	1%	1,58	1,57	1,49	1,69	1,77		2,54	
	BAC et ne sait pas	1%	0,33	0,55		1,19				
Infra BAC et ne sait pas	1%	1,10	0,78	1,49						

Ne figurent pas dans ce tableau les activités concernant les chantiers bénévoles et les autres activités compte tenu de leur faible effectif (respectivement 24 et 31 observations).

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 1 : Facteurs multiplicatifs des thématiques principales du séjour collectif ventilés par caractéristiques sociales (3/3)

		Ensemble (n= 1103)	Activité(s) physique(s) et sportive(s) (n= 293 soit 45 %)	Nature et environnement (n = 202 soit 31 %)	Découverte du patrimoine, d'un pays (n = 105 soit 16 %)	Animaux (n = 94 soit 14 %)	Pratiques artistiques et/ou culturelles + médias, l'information et la communication (n = 90 soit 14 %)	Thématique aventure (n = 90 soit 14 %)	La découverte et/ou l'apprentissage d'une langue étrangère ou régionale (n = 63 soit 10 %)	Pratique(s) scientifique(s) (n = 45 soit 7 %)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne toutes thématiques confondues, par strates sociales, familiales et territoriales							
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	1,06	0,86	0,81	1,00	1,00	1,04	1,55	1,74
	>= 5 000€	12%	1,36	1,10	0,63	0,97	1,41	1,39	0,26	0,75
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	0,95	0,92	0,92	1,16	1,44	1,08	1,02	1,46
	>=3 000€	11%	1,03	0,98	0,87	0,87	0,84	0,71	1,59	0,41
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	0,86	1,10	0,95	1,06	0,74	0,83	0,66	0,95
	<4 000€	17%	0,82	1,18	1,66	1,02	0,78	1,33	0,86	0,55
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,89	0,85	0,43	0,48		0,48	1,38	
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,89	1,07	1,24	0,46	0,86	0,48	0,69	
Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	0,97	0,63	1,49	1,00	1,29				
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	12%	1,03	0,85	0,66	0,46	1,24	0,75	2,25	1,39
	2 parents Employé	10%	0,84	0,86	0,39	1,19	0,71	0,78	0,67	1,18
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	18%	1,16	1,16	1,21	1,64	1,22	1,25	1,31	1,19
	Mix CSP -	12%	0,87	1,01	1,22	0,72	1,13	1,30	0,69	0,59
	Mix CSP +	21%	1,20	1,16	1,06	0,82	0,83	0,84	0,94	1,12
	Mix CSP polarisée	11%	0,80	1,01	1,34	0,89	0,94	0,61	0,30	0,86
	2 parents Ouvrier	11%	0,71	0,75	1,20	1,42	0,91	1,28	0,88	0,62
Autre CSP ou Ne sait pas	6%	1,20	0,94	0,46	0,50	0,99	1,22	0,52	0,74	
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	72%	0,99	1,03	0,97	0,92	0,93	0,99	1,10	1,09
	Temps partiel	3%	1,53	1,03	0,56	2,54	1,99	1,34		0,65
	Temps plein & sans activité	8%	0,91	1,19	1,08	0,54	0,85	0,57	0,82	0,83
	Temps partiel & temps plein	11%	0,93	0,83	1,32	1,49	1,14	1,37	1,06	1,02
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	1,04	0,71	0,90	0,85	1,24	0,90	0,52	0,35
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	40%	0,91	1,00	0,88	0,89	1,14	0,93	0,92	1,07
	Deux enfants mineurs à charge	45%	1,13	1,02	0,91	1,12	0,86	1,07	0,67	0,75
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	16%	0,87	0,94	1,55	0,94	1,04	0,99	2,11	1,55



L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Ne figurent pas dans ce tableau les activités concernant les chantiers bénévoles et les autres activités compte tenu de leur faible effectif (respectivement 24 et 31 observations).

Annexe 2 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et d'autres activités collectives pratiquées pendant les vacances ventilés par caractéristiques sociales (1/3)

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partant		
			Pas d'activité	1-2 périodes	3 à 5 périodes	Pas d'activité	1-2 périodes	3 à 5 périodes
			1 fois (n=259 soit 23%)	1 fois (n=248 soit 22%)	1 fois (n=155 soit 14%)	2 fois ou plus (n=74 soit 7%)	2 fois ou plus (n=117 soit 11%)	2 fois ou plus (n=252 soit 23%)
Répartition		Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de départs et de nombre de périodes d'activité confondues, par strates sociales, familiales et territoriales						
Genre	Un garçon	55%	0,84	0,99	1,00	0,97	1,06	1,16
	Une fille	45%	1,20	1,01	1,01	1,04	0,93	0,80
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	0,79	1,06	1,32	0,61	0,94	1,11
	11 à 14 ans	42%	0,98	1,00	0,98	1,07	1,13	0,95
	15 à 17 ans	29%	1,24	0,94	0,68	1,31	0,88	0,96
Handicap	En situation d'handicap	9%	0,52	0,54	1,09	0,81	0,76	2,05
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	0,73	0,82	1,10	0,99	1,21	1,29
	20 000 à 99 999 habitants	25%	0,91	0,83	0,84	0,97	1,04	1,33
	2 000 à 19 999 habitants	33%	1,17	1,10	0,96	1,05	0,92	0,77
	Communes rurales	20%	1,13	1,23	1,16	0,95	0,84	0,65
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	1,06	1,00	1,02	1,06	1,02	0,91
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent	11%	0,94	0,83	1,35	0,37	0,96	1,19
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	0,32	0,93	1,10	0,60	0,58	1,96
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en	4%	0,95	1,20	0,19	1,02	0,34	1,68
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	0,97	1,23	0,64	1,62	1,44	0,63

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 2 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et d'autres activités collectives pratiquées pendant les vacances ventilés par caractéristiques sociales (2/3)

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partant		
			Pas d'activité	1-2 périodes	3 à 5 périodes	Pas d'activité	1-2 périodes	3 à 5 périodes
			1 fois (n=259 soit 23%)	1 fois (n=248 soit 22%)	1 fois (n=155 soit 14%)	2 fois ou plus (n=74 soit 7%)	2 fois ou plus (n=117 soit 11%)	2 fois ou plus (n=252 soit 23%)
Répartition		Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de départs et de nombre de périodes d'activité confondues, par strates sociales, familiales et territoriales						
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	1,00	0,95	1,05	1,10	0,96	1,01
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	0,82	0,78	1,79	0,90	1,04	0,96
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%	0,00	1,01	0,00	3,68	0,00	3,29
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	1,84	0,00	0,00	0,00	3,82	0,00
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	1,07	1,05	0,91	0,99	1,04	0,91
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	0,32	0,75	1,21	0,66	0,46	2,13
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	0,75	0,93	1,15	0,73	1,22	1,21
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	0,80	0,89	0,68	0,63	1,85	1,20
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	15%	0,93	1,17	1,19	1,24	0,80	0,83
	BAC et 1 ^{er} cycle	8%	0,97	1,12	1,17	0,39	1,10	0,93
	BAC et BAC	15%	0,95	0,79	0,80	1,19	1,07	1,28
	BAC et Infra BAC	9%	1,33	0,96	1,19	1,08	0,98	0,58
	Infra BAC et Infra BAC	11%	1,28	0,87	0,76	1,34	0,35	1,19
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	1,61	1,09	1,19	0,59	0,96	0,31
	BAC et 2 ^{ème} cycle	3%	0,35	1,43	1,32	0,99	1,03	0,97
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	0,55	1,33	0,90	2,07	0,32	1,26
	1 ^{er} cycle et Ne sait pas	1%	2,62	0,69	1,02	0,00	0,00	0,47
	BAC et Ne sait pas	1%	1,36	1,81	0,00	1,02	0,76	0,36
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	1,40	1,41	0,00	4,58	0,00	0,48
	2 ^{ème} cycle et Ne sait pas	0%	1,28	1,33	0,00	4,33	0,00	0,00

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 2 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et d'autres activités collectives pratiquées pendant les vacances ventilés par caractéristiques sociales (3/3)

		Ensemble	Mono-partant			Pluri-partant		
			Pas d'activité	1-2 périodes	3 à 5 périodes	Pas d'activité	1-2 périodes	3 à 5 périodes
			1 fois (n=259 soit 23%)	1 fois (n=248 soit 22%)	1 fois (n=155 soit 14%)	2 fois ou plus (n=74 soit 7%)	2 fois ou plus (n=117 soit 11%)	2 fois ou plus (n=252 soit 23%)
Répartition		Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de départs et de nombre de périodes d'activité confondues, par strates sociales, familiales et territoriales						
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	0,73	0,95	1,06	0,97	1,03	1,30
	>= 5 000€	12%	0,93	0,87	0,98	0,70	1,22	1,22
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	0,77	1,17	1,22	1,00	0,89	0,98
	>=3 000€	11%	1,38	1,07	0,83	1,44	0,55	0,71
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	1,13	1,05	0,77	1,02	1,15	0,90
	<4 000€	17%	1,00	0,90	1,06	0,95	1,18	1,00
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	1,01	1,76	0,87	0,57	0,40	0,61
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	1,18	1,23	0,57	2,52	0,57	0,52
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	1,81	0,51	1,22	0,33	1,53	0,36
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	12%	0,83	0,93	1,38	0,45	1,30	1,02
	2 parents Employé	10%	1,02	0,78	1,18	1,30	1,29	0,88
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	18%	0,86	1,15	0,63	0,95	0,85	1,32
	Mix CSP +	21%	1,06	1,01	1,05	0,74	1,12	0,93
	Mix CSP -	12%	1,18	0,82	1,04	1,50	0,76	0,93
	2 parents Ouvrier	11%	0,96	0,94	1,27	0,96	0,90	0,99
	Mix CSP polarisé	11%	1,00	1,05	0,96	1,21	0,97	0,92
	Autre CSP & Ne sait pas	6%	1,22	1,40	0,41	1,33	0,70	0,78
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	72%	1,00	0,98	1,07	1,04	1,00	0,96
	Tps partiel & tps plein	11%	0,79	1,08	1,03	0,77	1,21	1,04
	Temps partiel	4%	1,20	0,57	0,54	0,00	0,69	1,86
	Temps plein & sans activité	8%	1,03	1,16	0,82	1,49	0,66	0,96
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	1,18	1,03	0,63	0,81	1,24	0,96
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	40%	1,16	1,07	0,76	0,95	0,85	1,00
	Deux enfants mineurs à charge	45%	0,77	0,94	1,18	1,10	1,19	1,07
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	16%	1,25	0,99	1,11	0,85	0,86	0,82

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 3 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et de loisirs collectifs ventilés par caractéristiques sociales (1/3)

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs (n=222 soit 20%)	Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de départs et de fréquence de loisirs collectifs confondues, par strates sociales, familiales et territoriales				
Genre	Un garçon	55%	0,88	0,98	1,15	0,99	1,11
	Une fille	45%	1,15	1,03	0,81	1,01	0,86
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	0,98	1,10	0,99	1,00	0,93
	11 à 14 ans	42%	0,91	1,02	1,03	1,00	0,95
	15 à 17 ans	29%	1,14	0,86	0,96	1,00	1,16
Handicap	En situation d'handicap	9%	0,61	0,46	1,34	1,59	2,40
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	0,89	0,86	1,32	1,08	1,24
	20 000 à 99 999 habitants	25%	0,99	0,84	1,12	0,88	1,04
	2 000 à 19 999 habitants	33%	1,12	1,08	0,88	0,97	0,72
	Communes rurales	20%	0,94	1,23	0,69	1,11	1,14
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	1,02	1,05	1,00	0,86	0,86
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	1,06	0,90	1,07	1,42	1,06
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	0,76	0,62	0,98	0,91	2,71
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	0,73	0,72	0,73	1,94	1,45
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	0,95	1,07	1,07	1,40	1,04

Annexe 3 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et de loisirs collectifs ventilés par caractéristiques sociales (2/3)

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs (n=222 soit 20%)	Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de départs et de fréquence de loisirs collectifs confondues, par strates sociales, familiales et territoriales				
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	0,76	0,97	0,99	1,32	1,63
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	0,89	0,82	1,07	1,15	0,69
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%	0,00	0,00	1,96	0,00	2,69
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	2,17	0,00	1,84	0,00	0,00
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	1,11	1,07	0,97	0,87	0,78
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	0,66	0,49	1,21	1,47	1,78
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	0,98	0,88	1,25	1,11	0,97
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	0,75	1,04	1,16	0,43	1,87
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	15%	1,21	1,00	0,88	0,91	0,76
	BAC et 1 ^{er} cycle	8%	0,54	1,31	0,96	0,67	1,01
	BAC et BAC	15%	0,99	0,84	1,42	0,99	0,62
	BAC et Infra BAC	9%	1,46	0,86	0,83	1,95	0,46
	Infra BAC et Infra BAC	11%	1,29	0,77	0,62	1,00	1,33
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	0,75	1,33	0,45	1,63	0,70
	BAC et 2 ^{ème} cycle	3%	0,53	1,29	0,79	0,82	1,86
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	0,43	1,39	1,09	0,00	1,50
	2 ^{ème} cycle et Ne sait pas	0%	0,00	2,00	1,33	0,00	0,00
	1 ^{er} cycle et Ne sait pas	1%	1,53	2,04	0,00	0,00	1,79
	BAC et Ne sait pas	1%	1,53	1,70	0,43	0,00	1,25
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	0,78	1,54	1,40	0,00	1,84

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 3 : Facteurs multiplicatifs du cumul de séjours collectifs et de loisirs collectifs ventilés par caractéristiques sociales (3/3)

		Ensemble	Pas de loisirs collectifs (n=222 soit 20%)	Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par semaine		Pratique des activités de loisirs encadrés Au moins une fois par mois ou quelques fois par an	
			Au moins un séjour collectif (n=222 soit 20%)	1 séjour collectif (n=340 soit 44%)	au moins 2 séjours collectifs (n=260 soit 34%)	1 séjour collectif (n=71 soit 9%)	Au moins 2 séjours collectifs (n=94 soit 12%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de départs et de fréquence de loisirs collectifs confondues, par strates sociales, familiales et territoriales				
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	1,11	0,90	1,12	0,62	1,12
	>= 5 000€	12%	0,75	1,08	1,27	1,08	0,96
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	0,64	1,06	1,06	1,40	1,08
	>=3 000€	11%	1,11	1,08	0,77	0,66	0,87
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	0,90	1,01	0,89	1,57	0,96
	<4 000€	17%	1,27	0,82	1,03	0,96	1,07
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,78	1,41	0,50	1,26	0,91
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	1,76	1,03	1,16	0,63	0,46
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	1,13	1,20	0,47	0,45	0,66
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	12%	1,21	0,88	0,99	0,94	1,01
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	18%	0,78	1,04	1,15	0,78	1,41
	Mix CSP +	21%	0,85	1,21	1,02	0,85	1,08
	2 parents Employé	10%	1,06	0,84	1,10	1,12	1,10
	Mix CSP -	12%	1,12	0,82	0,98	1,28	0,55
	2 parents Ouvrier	11%	1,38	0,89	1,00	1,35	0,48
	Mix CSP polarisé	11%	0,76	0,98	0,72	1,14	1,30
	Autre CSP & Ne sait pas	6%	1,15	1,21	0,92	0,65	0,68
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	72%	1,03	1,03	0,99	0,94	1,00
	Tps partiel & tps plein	11%	0,76	0,99	1,05	0,79	1,08
	Temps partiel	4%	1,16	0,42	1,97	1,60	0,31
	Temps plein & sans activité	8%	0,97	1,01	0,63	1,61	1,33
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	0,95	1,00	1,00	0,90	0,85
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	40%	1,26	0,87	0,93	1,11	0,94
	Deux enfants mineurs à charge	45%	0,87	1,04	1,10	0,82	1,14
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	16%	0,71	1,22	0,87	1,25	0,74

Annexe 4 : Facteurs multiplicatifs de la notion de rupture ou de continuité des activités des séjours collectif par rapport aux activités de loisirs collectifs pratiqué ventilés par caractéristiques sociales (1/2)

		Ensemble (n=883 soit 80%)	Rupture (n=232 soit 26%)	Continuité (n=651 soit 74%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté l'ensemble par strates sociales, familiales et territoriales	
Genre	Un garçon	57%	0,81	1,07
	Une fille	43%	1,26	0,91
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	0,84	1,06
	11 à 14 ans	42%	1,04	0,99
	15 à 17 ans	28%	1,11	0,96
Handicap	En situation d'handicap	10%	0,74	1,09
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	23%	0,67	1,12
	20 000 à 99 999 habitants	25%	1,12	0,96
	2 000 à 19 999 habitants	32%	0,99	1,00
	Communes rurales	20%	1,23	0,92
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	0,92	1,03
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	1,04	0,99
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	1,48	0,82
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	1,44	0,82
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	1,12	0,95
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	22%	0,96	1,01
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	1,25	0,92
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%	1,99	0,66
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	3,53	0,00
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	66%	0,95	1,02
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	1,40	0,86
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	0,72	1,10
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	0,84	1,06
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	14%	0,89	1,04
	BAC et 1 ^{er} cycle	9%	1,02	0,99
	BAC et BAC	15%	0,90	1,03
	BAC et Infra BAC	8%	1,38	0,87
	Infra BAC et Infra BAC	10%	1,69	0,76
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	0,95	1,01
	BAC et 2 ^{ème} cycle	4%	1,01	0,99
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	0,73	1,09
	1 ^{er} cycle et Ne sait pas	1%	0,00	1,41
	2 ^{ème} cycle et Ne sait pas	0%	1,27	0,88
	BAC et Ne sait pas	1%	1,63	0,76
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	1,27	0,88
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	23%	1,10	0,97
	>= 5 000€	13%	0,75	1,09
	Entre 4 000 € et 6 000 €	17%	0,90	1,04
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	0,98	1,01
	<4 000€	16%	1,08	0,97
	>= 3 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	1,09	0,97
	>=3 000€	11%	1,06	0,98
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,73	1,10
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	1,35	0,88
	Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	1,27	0,90

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 4 : Facteurs multiplicatifs de la notion de rupture ou de continuité des activités des séjours collectif par rapport aux activités de loisirs collectifs pratiqué ventilés par caractéristiques sociales (2/2)

		Ensemble (n=883 soit 80%)	Rupture (n=232 soit 26%)	Continuité (n=651 soit 74%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté l'ensemble par strates sociales, familiales et territoriales	
CSP des 2 parents	Cadre	11%	0,98	1,01
	Intermédiaire et Indépendant	19%	0,89	1,04
	Mix CSP +	22%	0,80	1,07
	Employé	10%	1,24	0,92
	Mix CSP -	11%	1,50	0,82
	Ouvrier	10%	0,97	1,01
	Mix CSP polarisé	11%	1,12	0,95
	Autre CSP & Ne sait pas	6%	0,58	1,15
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	71%	1,01	1,00
	Tps partiel & tps plein	11%	0,84	1,06
	Temps partiel	3%	0,52	1,15
	Temps plein & sans activité	8%	1,35	0,89
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	0,98	1,02
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	37%	1,07	0,97
	Deux enfants mineurs à charge	46%	0,94	1,02
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	17%	0,99	1,00

Champ : uniquement les enfants qui pratiquent au moins un loisir encadré (n=883 soit 80% de la population enquêtée)

Annexe 5 : Facteurs multiplicatifs des thématiques de loisirs encadrés ventilés par caractéristiques sociales (1/3)

		Ensemble (n=883 soit 80%)	Sportive (n=582 soit 66%)	Visites/sorties culturelles (n=203 soit 23%)	Jeux de société (n=166 soit 19%)	Musique et/ou du chant (n=149 soit 17%)	Arts plastiques et/ou créatifs (n=130 soit 15%)	Cuisine (n=125 soit 14%)	Danse (n=110 soit 12%)	Théâtre (n=89 soit 10%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne toutes thématiques confondues, par strates sociales, familiales et territoriales							
Genre	Un garçon	57%	1,06	1,11	1,09	1,05	0,96	1,13	0,53	0,90
	Une fille	43%	0,93	0,85	0,89	0,93	1,06	0,82	1,63	1,13
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	1,04	1,01	1,09	0,94	1,27	0,93	1,12	1,09
	11 à 14 ans	43%	1,02	1,04	1,01	0,96	1,11	1,22	1,03	0,95
	15 à 17 ans	28%	0,92	0,94	0,88	1,12	0,53	0,73	0,83	0,98
Handicap	En situation d'handicap	7%	1,32	1,20	1,71	1,45	0,83	2,81	0,86	1,06
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	23%	0,93	1,12	1,21	1,12	1,34	1,37	1,20	1,33
	20 000 à 99 999 habitants	25%	0,94	0,88	1,01	1,10	0,73	0,86	0,87	1,12
	2 000 à 19 999 habitants	32%	1,11	1,13	0,89	0,99	1,06	0,93	1,03	0,88
	Communes rurales	20%	0,99	0,80	0,92	0,76	0,87	0,87	0,90	0,67
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	1,05	0,97	0,99	0,93	0,91	0,91	1,09	0,94
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	0,81	1,00	1,06	1,11	1,41	1,47	0,83	1,24
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	0,82	0,91	0,99	0,68	0,94	0,82	0,55	1,61
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	0,62	0,63	1,24	1,72	1,38	1,44	0,92	0,58
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	1,08	1,56	0,83	1,38	1,16	1,10	0,62	1,08

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 5 : Facteurs multiplicatifs des thématiques de loisirs encadrés ventilés par caractéristiques sociales (2/3)

		Ensemble (n=883 soit 80%)	Sportive (n=582 soit 66%)	Visites/sorties culturelles (n=203 soit 23%)	Jeux de société (n=166 soit 19%)	Musique et/ou du chant (n=149 soit 17%)	Arts plastiques et/ou créatifs (n=130 soit 15%)	Cuisine (n=125 soit 14%)	Danse (n=110 soit 12%)	Théâtre (n=89 soit 10%)
Répartition		Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne toutes thématiques confondues, par strates sociales, familiales et territoriales								
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	22%	0,93	1,11	1,15	1,10	1,33	1,16	1,06	1,43
	Un logement dans un immeuble collectif sans	6%	0,66	1,03	0,77	0,76	1,11	1,56	0,44	0,55
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes	1%	0,60	0,00	1,20	1,35	1,60	1,61	1,82	0,00
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain	66%	1,09	0,98	0,97	0,91	0,93	0,92	1,07	0,86
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	0,56	0,96	1,06	2,08	0,44	0,62	0,52	1,75
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	23%	0,90	1,09	1,22	1,12	0,74	1,09	1,04	1,15
	>= 5 000€	13%	1,16	1,04	0,76	0,94	1,20	0,87	0,71	0,98
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	17%	0,95	0,82	1,14	0,87	1,31	0,99	1,07	1,54
	<4 000€	16%	0,96	1,02	1,01	1,17	1,09	1,55	1,00	1,02
	>= 3 000€ + NSP ou Ne souhaite pas répondre	2%	1,08	0,94	1,15	0,85	0,97	0,50	0,00	0,00
	>=3 000€	11%	1,10	0,79	0,85	0,82	0,65	0,83	1,11	0,64
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	0,97	1,05	0,89	1,32	1,01	0,72	1,49	0,56
	2 000 € à moins de 3 000 € + NSP ou Ne souhaite p	2%	1,30	1,25	1,02	0,56	2,26	1,34	0,38	0,00
	<2 000€ + NSP ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,98	1,80	0,63	0,70	0,40	0,42	1,40	1,77
Les 2 parents NSP ou Ne souhaite pas répondre	3%	1,07	0,97	0,59	0,22	0,50	0,26	0,00	0,74	
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	11%	0,95	0,98	0,97	1,03	0,89	0,72	0,83	1,33
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	19%	1,01	0,91	1,29	1,38	1,16	1,07	1,09	0,80
	Mix CSP +	22%	1,15	1,23	0,94	1,05	1,06	0,77	1,23	0,84
	2 parents Employé	10%	0,90	0,81	0,86	0,75	0,78	0,65	1,22	1,28
	Mix CSP -	12%	0,79	0,90	0,78	0,64	0,86	1,04	1,20	0,79
	2 parents Ouvrier	10%	0,93	0,87	1,06	0,59	1,05	1,87	0,81	1,23
	Mix CSP polarisé	11%	1,06	0,96	1,06	1,31	0,95	1,26	0,49	0,90
	Autre CSP + NSP	6%	1,12	1,23	0,80	0,78	1,15	0,66	0,76	1,33

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 5 : Facteurs multiplicatifs des thématiques de loisirs encadrés ventilés par caractéristiques sociales (3/3)

		Ensemble (n=883 soit 80%)	Sportive (n=582 soit 66%)	Visites/sorties culturelles (n=203 soit 23%)	Jeux de société (n=166 soit 19%)	Musique et/ou du chant (n=149 soit 17%)	Arts plastiques et/ou créatifs (n=130 soit 15%)	Cuisine (n=125 soit 14%)	Danse (n=110 soit 12%)	Théâtre (n=89 soit 10%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne toutes thématiques confondues, par strates sociales, familiales et territoriales							
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	1,01	1,10	1,13	1,46	0,93	0,87	1,15	1,55
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	1,04	0,83	0,95	1,00	0,84	0,78	0,81	1,34
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	14%	1,03	0,99	1,00	1,31	1,18	0,66	0,76	1,09
	BAC et 1 ^{er} cycle	9%	1,06	1,59	1,03	0,72	1,24	1,11	1,66	0,12
	BAC et BAC	15%	0,93	0,80	1,17	0,78	1,05	1,55	1,06	1,24
	BAC et Infra BAC	8%	0,90	1,02	1,01	0,73	0,65	0,86	1,54	0,54
	Infra BAC et Infra BAC	10%	0,80	0,86	0,87	1,17	0,89	1,15	0,53	0,76
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	1,17	0,69	0,47	0,74	0,73	0,76	0,86	0,89
	BAC et 2 ^{ème} cycle	4%	1,23	1,04	0,64	0,72	1,23	0,86	0,49	0,60
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	1,01	0,63	1,01	0,28	1,30	1,35	1,15	0,94
	1 ^{er} cycle et Ne sait pas	1%	1,59	0,88	0,00	0,00	1,41	0,00	0,00	0,00
	2 ^{ème} cycle et Ne sait pas	0%	0,88	1,47	0,00	0,00	2,35	2,35	2,68	0,00
	BAC et Ne sait pas	1%	0,88	2,52	2,27	0,85	1,89	2,02	0,00	1,42
Infra BAC et Ne sait pas	1%	1,32	1,47	2,64	0,00	1,18	1,18	0,00	0,00	
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	71%	1,01	1,03	1,03	0,96	1,03	0,91	1,00	1,04
	Temps partiel & temps plein	11%	0,92	1,04	0,80	0,94	0,68	0,92	0,81	0,79
	Temps partiel	3%	0,97	1,08	1,90	2,11	1,45	3,02	1,15	1,41
	Temps plein & sans activité	8%	0,95	0,62	0,91	1,43	1,06	1,11	1,38	0,57
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	1,05	1,10	0,68	0,43	0,98	1,02	0,73	1,26
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	37%	1,00	0,93	0,93	1,15	0,77	0,97	0,95	0,91
	Deux enfants mineurs à charge	46%	1,00	1,06	1,02	0,97	1,19	1,08	1,07	1,12
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	17%	1,00	0,99	1,08	0,75	0,99	0,85	0,91	0,86

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

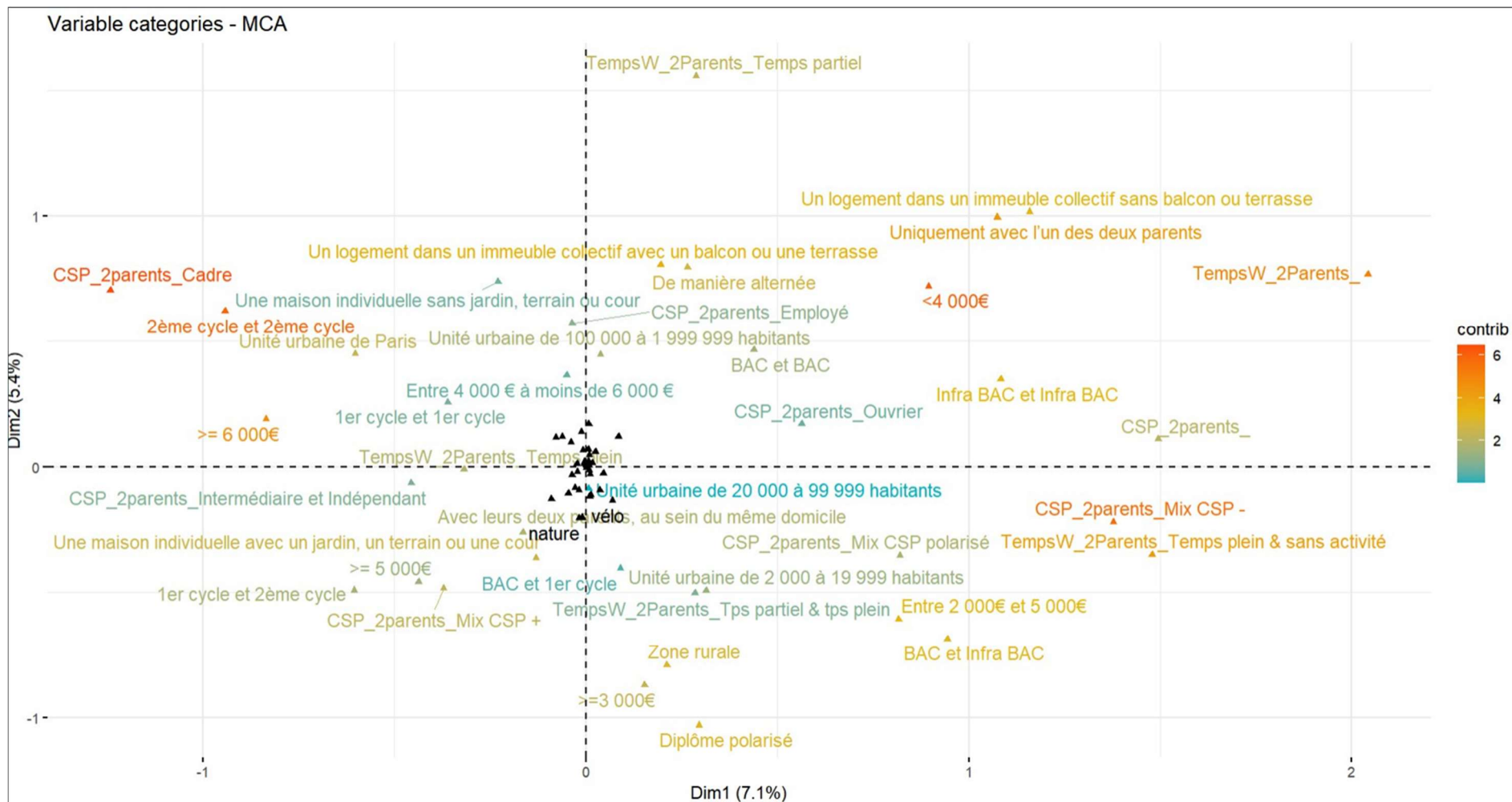
Annexe 6 : Facteurs multiplicatifs du cumul de loisirs encadrés ventilés par caractéristiques sociales (1/3)

		Ensemble	Pas d'activités de loisirs encadrés (n=306 soit 28 %)	1 loisir encadré (n=412 soit 37%)	2 loisirs encadrés (n=178 soit 16%)	3 ou plus loisirs encadrés (n=201 soit 18%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs collectifs confondus, par strates sociales, familiales et territoriales			
Genre	Un garçon	57%	0,85	1,02	1,11	1,10
	Une fille	43%	1,18	0,98	0,87	0,87
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	0,99	0,94	1,23	0,97
	11 à 14 ans	43%	0,93	1,09	0,86	1,04
	15 à 17 ans	28%	1,12	0,93	0,97	0,98
Handicap	En situation d'handicap	7%	0,81	0,88	0,76	1,80
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	0,84	0,70	1,46	1,41
	20 000 à 99 999 habitants	25%	1,05	1,08	0,78	0,98
	2 000 à 19 999 habitants	33%	1,03	1,05	0,93	0,91
	Communes rurales	20%	1,06	1,14	0,87	0,72
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	0,98	1,01	0,96	1,05
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	1,08	0,89	1,01	1,02
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	1,14	0,89	1,48	0,65
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	0,97	0,92	1,38	0,95
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	0,97	1,20	0,96	0,70

		Ensemble	Pas d'activités de loisirs encadrés (n=306 soit 28 %)	1 loisir encadré (n=412 soit 37%)	2 loisirs encadrés (n=178 soit 16%)	3 ou plus loisirs encadrés (n=201 soit 18%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs collectifs confondus, par strates sociales, familiales et territoriales			
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	22%	0,84	0,98	1,12	1,11
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou	6%	1,24	0,72	1,20	0,98
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes	1%	0,82	0,50	1,50	1,25
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	1,64	1,00	0,00	0,00
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	66%	1,03	1,04	0,95	0,95
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	0,89	0,96	0,94	1,35
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	23%	1,15	0,77	0,86	1,33
	>= 5 000€	13%	0,71	1,12	1,13	1,13
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	17%	0,82	1,00	1,26	1,09
	>= 3 000€ + NSP ou Ne souhaite pas répondre	16%	1,00	1,06	1,05	0,93
	>=3 000€	2%	1,05	1,16	1,03	0,64
	Entre 2 000€ et 5 000€	11%	0,89	1,01	1,35	0,87
	<4 000€	12%	1,17	1,03	0,67	0,89
	répondre	2%	0,57	1,39	0,96	0,87
	<2 000€ + NSP ou Ne souhaite pas répondre	2%	1,26	1,16	0,49	0,65
Les 2 parents NSP ou Ne souhaite pas répondre	3%	1,31	1,06	1,05	0,31	
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	11%	1,25	0,73	1,17	1,08
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	19%	0,85	1,15	0,87	1,08
	Mix CSP +	22%	0,82	1,07	1,14	1,05
	2 parents Employé	10%	1,14	1,04	0,87	0,82
	2 parents Ouvrier	12%	1,27	0,71	0,96	1,25
	Mix CSP -	10%	1,18	0,89	0,91	0,85
	Mix CSP polarisé	11%	0,80	1,21	1,06	0,89
	Autre CSP + NSP	6%	0,89	1,16	0,98	0,79

		Ensemble	Pas d'activités de loisirs encadrés (n=306 soit 28 %)	1 loisir encadré (n=412 soit 37%)	2 loisirs encadrés (n=178 soit 16%)	3 ou plus loisirs encadrés (n=201 soit 18%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs collectifs confondus, par strates sociales, familiales et territoriales			
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	0,93	0,78	1,16	1,45
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	0,85	0,92	1,40	1,08
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	14%	1,14	0,96	0,99	0,91
	BAC et 1 ^{er} cycle	9%	0,58	1,25	1,33	0,77
	BAC et BAC	15%	1,05	0,91	0,95	1,16
	BAC et Infra BAC	8%	1,33	0,96	0,91	0,70
	Infra BAC et Infra BAC	10%	1,38	1,00	0,54	0,71
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	0,77	1,42	0,57	0,90
	BAC et 2 ^{ème} cycle	4%	0,68	1,65	0,82	0,29
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	0,33	1,14	1,05	1,43
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	0,00	0,67	2,00	1,67
	BAC et Ne sait pas	0%	1,17	1,22	0,00	1,65
	1er cycle et Ne sait pas	1%	1,43	0,71	1,57	0,71
	2ème cycle et Ne sait pas	1%	0,50	1,17	1,83	0,83
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	71%	1,04	0,97	1,01	1,01
	Temps partiel & temps plein	11%	0,88	1,08	1,04	0,96
	Temps partiel	3%	0,97	0,94	0,82	1,47
	Temps plein & sans activité	8%	0,87	1,05	0,99	1,08
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	1,00	1,21	0,98	0,65
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	37%	1,19	0,91	1,01	0,91
	Deux enfants mineurs à charge	46%	0,88	1,04	1,02	1,09
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	17%	0,88	1,12	0,93	0,98

Annexe 7 : Analyse factorielle des profils sociaux et des activités libres pratiquées par les enfants dans leur quotidien



Légende : En couleur : variables sociales, familiales et territoriales structurant l'espace factoriel ; en noir : les activités libres pratiquées par les enfants enquêtés dans leur quotidien comme variable illustrative.

Note de lecture : La position des variables illustratives (en noir) indique comment se répartissent les enfants selon le type d'activité libre pratiquée pendant leur temps libre. On voit ici que la majorité des activités sont positionnées au niveau du centre de l'axe factoriel ce qui veut dire qu'elles ne sont pas associées à des caractéristiques sociales, familiales ou territoriales spécifiques.

Annexe 9 : Facteurs multiplicatifs du cumul de loisirs libres ventilés par caractéristiques sociales (1/3)

		Ensemble (n=1004 soit 100%)	Entre 2 et 4 activités/sorties (n=223 soit 20%)	Entre 5 et 7 activités/sorties (n=373 soit 34%)	Plus de 7 activités/sorties (n=508 soit 46%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs libres confondus, par strates sociales, familiales et territoriales		
Genre	Un garçon	55%	1,05	1,02	0,96
	Une fille	45%	0,94	0,97	1,05
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	1,08	1,01	0,96
	11 à 14 ans	42%	0,94	0,91	1,09
	15 à 17 ans	28%	1,01	1,12	0,91
Handicap	En situation d'handicap	9%	1,46	1,33	0,55
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	1,27	0,97	0,91
	20 000 à 99 999 habitants	25%	0,84	1,07	1,01
	2 000 à 19 999 habitants	33%	0,97	1,00	1,01
	Communes rurales	20%	0,94	0,94	1,07
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	0,86	1,04	1,04
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	1,25	0,82	1,01
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	2,00	0,97	0,58
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	2,44	0,66	0,59
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	0,69	1,09	1,07

		Ensemble (n=1004 soit 100%)	Entre 2 et 4 activités/sorties (n=223 soit 20%)	Entre 5 et 7 activités/sorties (n=373 soit 34%)	Plus de 7 activités/sorties (n=508 soit 46%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs libres confondus, par strates sociales, familiales et territoriales		
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	1,01	0,90	1,07
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	1,75	0,83	0,80
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%	2,26	1,36	0,00
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	4,26	0,00	0,00
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	0,84	1,05	1,03
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	2,05	0,90	0,66
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	1,16	1,15	0,81
	>= 5 000€	12%	0,71	0,90	1,22
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	1,12	0,81	1,08
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	0,97	0,99	1,04
	<4 000€	17%	1,20	1,13	0,82
	>= 3 000€ + NSP ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,58	0,52	1,54
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,39	1,19	1,13
	>=3 000€	11%	0,61	0,88	1,24
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,76	1,03	1,09
Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	1,55	1,02	0,75	
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	12%	0,77	1,18	0,97
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	18%	1,02	1,01	0,99
	Mix CSP +	21%	0,73	0,99	1,13
	2 parents Employé	10%	1,19	1,12	0,83
	Mix CSP -	12%	0,98	1,22	0,85
	2 parents Ouvrier	11%	1,49	0,91	0,87
	Mix CSP polarisé	11%	1,24	0,64	1,13
	Autre CSP + NSP	6%	0,71	0,84	1,21

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 9 : Facteurs multiplicatifs du cumul de loisirs libres ventilés par caractéristiques sociales (3/3)

		Ensemble (n=1004 soit 100%)	Entre 2 et 4 activités/sorties (n=223 soit 20%)	Entre 5 et 7 activités/sorties (n=373 soit 34%)	Plus de 7 activités/sorties (n=508 soit 46%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs libres confondus, par strates sociales, familiales et territoriales		
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	1,03	0,94	1,03
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	0,51	1,06	1,17
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	15%	1,12	0,95	0,99
	BAC et 1 ^{er} cycle	8%	0,86	0,97	1,09
	BAC et BAC	15%	1,39	1,05	0,79
	BAC et Infra BAC	9%	0,68	1,02	1,13
	Infra BAC et Infra BAC	11%	1,64	0,99	0,73
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	0,30	1,22	1,12
	BAC et 2 ^{ème} cycle	3%	0,80	0,88	1,18
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	0,64	0,77	1,33
	2 ^{ème} cycle et Ne sait pas	%	0,00	0,99	1,45
	1 ^{er} cycle et Ne sait pas	1%	0,00	0,85	1,56
	BAC et Ne sait pas	1%	0,99	0,89	0,87
Infra BAC et Ne sait pas	1%	0,82	1,49	0,73	
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	72%	0,95	1,03	1,00
	Temps plein & sans activité	8%	1,36	0,85	0,95
	Temps partiel	4%	1,15	1,15	0,85
	Temps partiel & temps plein	11%	1,09	0,90	1,01
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	0,87	0,86	1,15
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	40%	1,12	1,10	0,88
	Deux enfants mineurs à charge	45%	0,97	0,92	1,07
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	16%	0,79	0,99	1,10

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Annexe 10 : Facteurs multiplicatifs du cumul de loisirs encadrés et loisirs libres ventilés par caractéristiques sociales (1/3)

		Ensemble	Peu de loisirs (libres et encadrés) (n=164 soit 15%)	Beaucoup de loisirs (libres et encadrés) (n=180 soit 16%)	Pas ou peu de loisirs encadrés mais beaucoup de loisirs libres (=552 soit 50%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs confondus, par strates sociales, familiales et territoriales		
Genre	Un garçon	55%	1,01	1,06	0,85
	Une fille	45%	0,99	0,92	1,19
Tranche d'âges	6 à 10 ans	30%	1,07	1,07	0,89
	11 à 14 ans	42%	0,78	1,01	0,97
	15 à 17 ans	28%	1,25	0,91	1,15
Handicap	En situation d'handicap	9%	1,79	1,12	0,46
Commune de résidence	100 000 habitants ou plus	22%	1,11	1,41	0,66
	20 000 à 99 999 habitants	25%	0,94	0,98	1,10
	2 000 à 19 999 habitants	33%	0,97	0,90	1,06
	Communes rurales	20%	1,00	0,73	1,14
Situation familiale	Avec leurs deux parents, au sein du même domicile	73%	0,85	1,03	1,06
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont l'un ou les deux vivent en couple	11%	1,77	0,97	0,95
	De manière alternée chez leurs deux parents (quelle que soit l'organisation), dont les deux vivent seuls	5%	1,23	0,70	0,70
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit en couple	4%	2,79	0,49	0,14
	Uniquement avec l'un des deux parents qui vit seul	7%	0,33	1,18	1,05

		Ensemble	Peu de loisirs (libres et encadrés) (n=164 soit 15%)	Beaucoup de loisirs (libres et encadrés) (n=180 soit 16%)	Pas ou peu de loisirs encadrés mais beaucoup de loisirs libres (=552 soit 50%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs confondus, par strates sociales, familiales et territoriales		
Habitation	Un logement dans un immeuble collectif avec un balcon ou une terrasse	20%	1,09	1,22	0,70
	Un logement dans un immeuble collectif sans balcon ou terrasse	6%	1,89	0,60	0,69
	Un logement-foyer (pour personnes âgées, jeunes travailleurs...)	0%	0,00	0,58	0,00
	Une chambre meublée (hôtel, pension de famille...)	0%	6,69	0,00	0,00
	Une maison individuelle avec un jardin, un terrain ou une cour	68%	0,82	0,99	1,13
	Une maison individuelle sans jardin, terrain ou cour	5%	1,86	0,76	0,88
Revenu des 2 parents	>= 6 000€	24%	0,99	0,94	1,09
	>= 5 000€	12%	0,75	1,28	0,83
	Entre 4 000 € à moins de 6 000 €	16%	0,96	0,97	0,60
	Entre 2 000€ et 5 000€	12%	0,88	1,07	1,00
	<4 000€	17%	1,60	1,01	1,20
	>= 3 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,65	0,80	0,61
	>=3 000€	11%	0,76	0,96	1,21
	2 000 € à moins de 3 000 € + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,41	1,03	0,85
	<2 000€ + Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	2%	0,89	0,63	1,67
Les 2 parents Ne sait pas ou Ne souhaite pas répondre	3%	1,07	0,72	0,97	
CSP des 2 parents	2 parents Cadre	12%	0,92	1,03	1,20
	2 parents Intermédiaire et Indépendant	18%	0,80	1,19	0,86
	Mix CSP +	21%	0,85	1,16	0,75
	2 parents Employé	10%	1,44	0,88	0,90
	Mix CSP -	12%	0,80	0,70	1,20
	2 parents Ouvrier	11%	1,48	0,79	1,40
	Mix CSP polarisé	11%	1,40	1,08	0,75
	Autre CSP + Ne sait pas	6%	0,41	0,87	1,34

		Ensemble	Peu de loisirs (libres et encadrés) (n=164 soit 15%)	Beaucoup de loisirs (libres et encadrés) (n=180 soit 16%)	Pas ou peu de loisirs encadrés mais beaucoup de loisirs libres (=552 soit 50%)
		Répartition	Facteur multiplicatif rapporté à la moyenne tous cumuls de loisirs confondus, par strates sociales, familiales et territoriales		
Diplôme des 2 parents	2 ^{ème} cycle et 2 ^{ème} cycle	17%	0,81	1,17	1,07
	1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle	10%	0,35	1,24	0,83
	1 ^{er} cycle et 1 ^{er} cycle	15%	1,17	0,98	1,20
	BAC et 1 ^{er} cycle	8%	1,07	1,18	0,41
	BAC et BAC	15%	1,28	0,91	0,94
	BAC et Infra BAC	9%	0,60	0,76	1,59
	Infra BAC et Infra BAC	11%	2,25	0,73	1,10
	Infra BAC et 1 ^{er} cycle	6%	0,34	0,88	0,94
	BAC et 2 ^{ème} cycle	3%	0,76	1,06	0,33
	Infra BAC et 2 ^{ème} cycle	2%	0,00	1,27	0,53
	1 ^{er} cycle et Ne sait pas	1%	0,00	0,89	1,74
	2 ^{ème} cycle et Ne sait pas	0%	0,00	0,94	0,00
	BAC et Ne sait pas	1%	0,00	1,03	1,77
	Infra BAC et Ne sait pas	1%	1,84	1,19	0,00
Temps de travail des 2 parents	Temps plein	72%	0,89	1,00	1,06
	Temps partiel & temps plein	11%	0,95	0,99	0,83
	Temps plein & sans activité	8%	1,87	0,97	0,73
	Temps partiel	4%	1,75	1,26	0,75
	Sans activité/Autre & Ne sait pas	6%	0,82	0,89	1,07
Nombre d'enfants à charge	Un enfant mineur à charge	40%	1,13	0,94	1,23
	Deux enfants mineurs à charge	45%	1,00	1,05	0,88
	Trois enfants mineurs à charge ou plus	16%	0,70	0,99	0,76

Bibliographie

Barrère, A. (2011). *L'éducation buissonnière. Quand les adolescents se forment par eux-mêmes*. Paris : Armand Colin.

Barrère, A. (2011). *Le temps de l'adolescence : entre contrainte et liberté*. Paris : Presses Universitaires de France.

Bourguignon, A., Diter, K., Hargis, H., Lignier, W., Oehmichen, H., Pagis, J. & Vitores, J. (2025). « Voiture ou poupée ? Le rôle des frères et sœurs dans les jeux genrés des enfants ». *Population & Sociétés*, 630(2), 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.630.0001>

Caille, J.-P. (2026). *Entre 14 et 18 ans, un jeune sur quatre abandonne la pratique régulière du sport* (Analyse & Synthèse n°92). Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Caille, J.-P. (2023). *La manière dont les collégiens passent les petites vacances est très liée à leur milieu social* (Analyse & Synthèse n°73). Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Caille, J.-P. (2021). *Fréquentation des colonies de vacances : Les collégiens issus de milieu social favorisé partent davantage* (Analyse & Synthèse n°44). Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Caille, J.-P. (2020). *Vacances d'été 2020 : un tiers des 15-29 ans ne sont pas partis* (Insee Focus n°207). Institut national de la statistique et des études économiques.

Court, M. & Henri-Panabière, G. (2012). « La socialisation culturelle au sein de la famille : le rôle des frères et sœurs ». *Revue française de pédagogie*, 179, 5-16.

Crépin, A., Burger-Bodin, D., Ensellem, C., Loutfi, S., & Moeneclaey, J. (2025). *Enquête sur l'accueil des enfants sur les temps péri et extrascolaires : Baromètre Cnaf 2024* (Dossier d'étude n°238). Caisse nationale des Allocations familiales.

Daverne-Bailly, C. (2019). « Les loisirs dans les familles d'enseignant(s) : un espace d'inégalités ». In Danic, I., Fontar, B., Grimault-Leprince, A., Le Mentec, M. & David, O. (éds.), *Les espaces de construction des inégalités éducatives*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Donnat, O. (1999). « La stratification sociale des pratiques culturelles et son évolution, 1973-1997 ». *Revue française de sociologie*, 40(1), 111-119.

Ducatez, N. (2025). *Inscrire son enfant en séjour collectif en 2024 – Pratiques et usages sociaux*. Sous la direction scientifique de B. Réau et S. Rubi, co-présidents de l'Ovlej.

Giraud, F. & Henri-Panabière, G. (dir.). (2025). *Premières classes. Comment la reproduction sociale joue avant six ans*. Paris : Éditions de l'Université Paris Cité.

INSEE. (2020). *France portrait social 2020 – Chapitre E5 : Conditions de vie*. Institut national de la statistique et des études économiques. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/4797662/FPS2020-E5.pdf>

INSEE. (2011). *L'emploi du temps en 2010*. Insee Résultats n°130. Institut national de la statistique et des études économiques. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2118074>

IRDS, « Que font les jeunes franciliens quand ils ne sont pas à l'école ? » *Les dossiers de l'IRDS*, n°30. IRDS, mars 2015

Lahire, B. (dir.). (2019). *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*. Paris : Éditions du Seuil.

Lareau, A. (2011). *Unequal Childhoods : Class, Race and Family Life*. Berkeley : University of California Press.

L'organisation différenciée des temps extrascolaires

Octobre, S., Détéz, C., Mercklé, P. & Berthomier, N. (2010). *L'enfance des loisirs. Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication – DEPS.

Octobre, S. (2008). « Loisirs culturels et construction du genre au sein de la famille ». *Agora débats/jeunesses*, 47(1), 98-110.

Octobre, S. (2010). « La socialisation culturelle sexuée des enfants au sein de la famille ». *Cahiers du genre*, 49(2), 55-76.

Octobre, S. & Berthomier, N. (2012). « Socialisation et pratiques culturelles des frères et sœurs ». *Informations sociales*, 173(5), 49-58.

Perronnet, C. (2017). « Du côté des garçons : loisirs et construction de l'identité genrée à travers les sociabilités familiales et amicales masculines en milieux populaires ». *Enfances Familles Générations*, 26.

Pronovost, G. (2007). *L'univers du temps libre et des valeurs chez les jeunes*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Réau, B. (2016). « Tourism, Educational Travel and Transnational Capital: From the Grand Tour to the "Year Abroad" Among Sciences Po Paris Students ». In Koh, A. & Kenway, J. (dir.), *Elite Schools: Multiple Geographies of Privilege*. Londres : Routledge.

Renard, F. (2011). *Les lycéens et la lecture : Entre habitudes et sollicitations*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Vincent, S. (2001). *Le jouet et ses usages sociaux*. Paris : La Dispute.

Wagner, A.-C. (2007). « Les classes sociales dans la mondialisation ». *Actes de la recherche en sciences sociales*.

Zaffran, J. (2010). *Le temps de l'adolescence*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Le sens social ».